la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MARDI **25** JUIN 1974,
90e ANNEE, No 150,
92 PAGES, 6 CAHIERS

MONTREAL-METRO. 20¢
ABITIBI/CÔTE-NORD 25¢

METEO
Aujourd'hui : ensoleillé devenant nuageux et suivi d'averses passagères
Minimum : 55° — Maximum : 75°
Demain : peu de changement

L'escouade anti-émeute vide encore le Vieux Montréal

par Georges-Hébert GERMAIN

Répondant, semble-t-il, à de nombreuses plaintes des marchands du quartier, l'escouade anti-émeute s'est rendue hier soir, pour la deuxième fois en deux jours, dans le Vieux Montréal pour déloger les fêtards, qui avaient brisé des vitres et allumé des feux de joie sur la place Jacques-Cartier.

Protégés par des casques à visière et armés de solides matraques, les policiers ont littéralement vidé les lieux. Cependant, les gens se sont regroupés aux abords du Vieux Montréal et ont manifesté, parfois violemment, leur mécontentement d'avoir été délogés de l'endroit où ils entendaient fêter la Saint-Jean.

La police rapporte qu'une quinzaine d'individus ont défoncé la porte de La Belle Canadienne (où on avait mis le feu la veille) pour y voler des objets d'art et des bijoux. C'est cet incident qui aurait inquiété les propriétaires de la Place qui auraient demandé à la police d'intervenir.

L'ordre de dispersion

Elle l'a fait. Vers neuf heures, alors que des milliers de personnes avaient déjà commencé à fêter, l'inspecteur-chef Saint-Maurice est venu, dans une auto-patrouille équipée d'un haut-parleur, lire l'ordre de dispersion. La foule a tout de suite manifesté l'intention de ne pas prendre ces directives à la lettre. Mais déjà, l'escouade anti-émeute et les motards de la police entraient dans le jeu. Ils furent mal reçus. Effrayés, excités, les gens se sont cependant dispersés pour se regrouper ailleurs sur la rue Notre-Dame, puis sur la rue Craig, sur Vitré, sur Sainte-Catherine et jusqu'au parc Lafontaine.

Un peu partout, des actes de vandalisme plus ou moins graves ont été commis. Et il y eut de nombreux affrontements entre policiers et émeutiers. La foule lançait parfois des roches, des bouteilles ou des tisons, mais se dispersait chaque fois que les policiers chargeaient. Vers une heure ce matin, on dénombrait 27 blessés, dont 12 policiers.

Plusieurs voitures ont été renversées par les émeutiers. L'une d'entre elles a pris feu. Des vitres et des vitrines ont été fracassées. Les vitraux de la station Champ-de-Mars ont été brisés en plusieurs endroits. On a renversé des boîtes aux lettres, mis le feu à des poubelles qu'on a roulées dans les rues, cassé des réverbères.

Plus tard dans la soirée, un incendie qui s'est déclaré dans un édifice à quatre étages de la rue Saint-Paul, coin Saint-Jean-Baptiste, a nécessité quatre alertes aux pompiers.

On ne peut pas encore évaluer l'ampleur des dommages, mais il semble bien que cette fête de la Saint-Jean aura été l'une des plus dispendieuses qu'on ait jamais eues.

Tôt ce matin, la police rapportait qu'elle avait arrêté une trentaine de personnes qui auront à répondre à diverses accusations de voies de fait, vandalisme, participation à une émeute, etc.

• Autres informations en page A 6

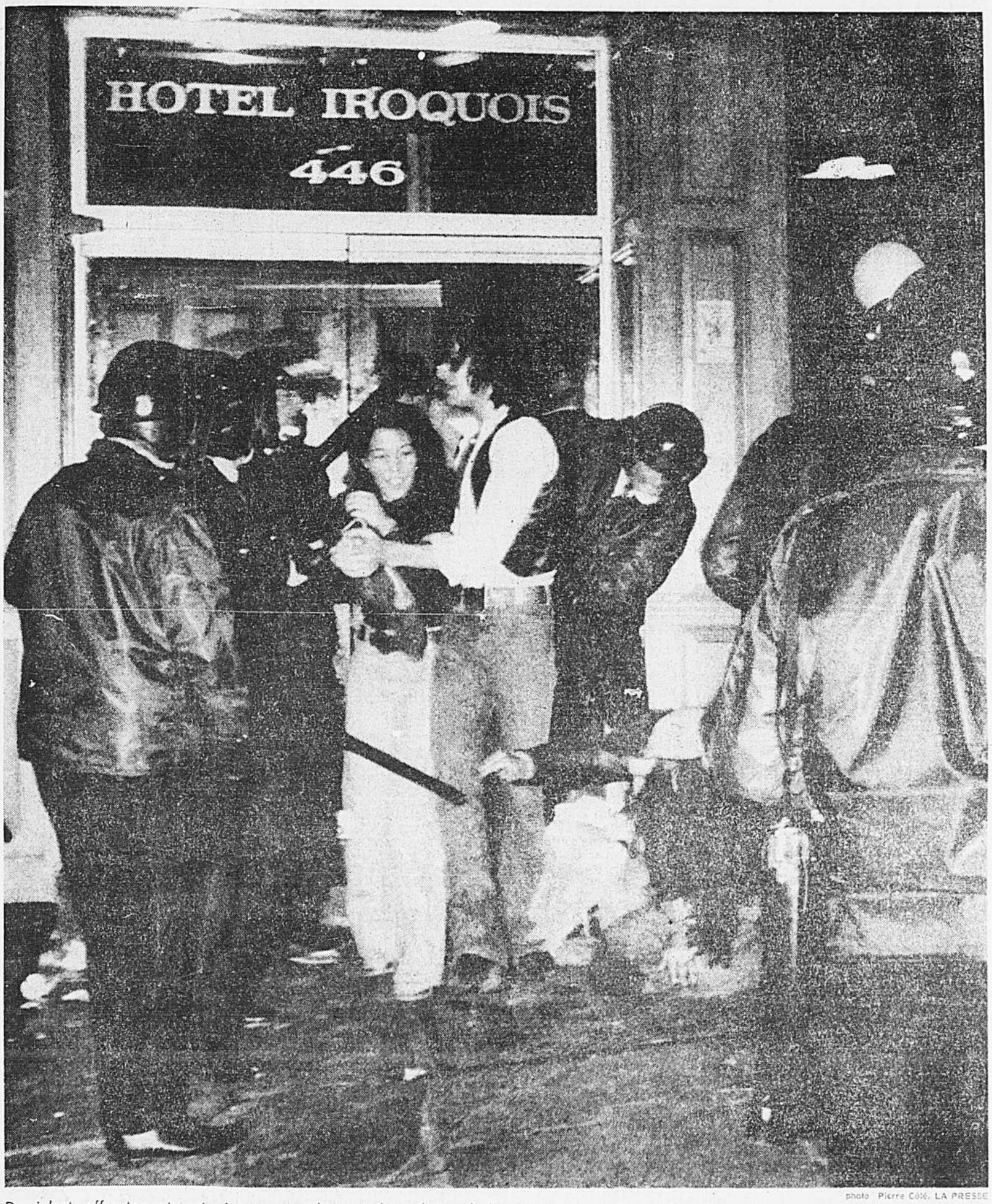

photo Pierre Côté, LA PRESSE

De violents affrontements ont mis aux prises hier soir les policiers de l'escouade anti-émeute et les milliers de personnes qui s'étaient rendues dans le Vieux Montréal pour fêter la Saint-Jean-Baptiste. On voit ici les policiers vidant l'hôtel Iroquois.

8 JUILLET

Et si les péquistes détenaient la clef?

Depuis le début de la présente campagne, la plupart des observateurs ont affirmé que l'Ontario détient la clef du résultat.

Les derniers sondages démontrent au contraire que la lutte est aussi vive en Ontario qu'ailleurs et que le revirement prévu en faveur des conservateurs tarde à se manifester.

Qui alors détient la clef, si vraiment les résultats sont différents en 1974?

En exposant et reposant cette question sous tous ses angles, les analystes commencent subitement à découvrir la présence des 74 sièges québécois. Pour des raisons encore obscures, les libéraux ont affirmé dès le début de la campagne qu'ils étaient en mesure d'accroître sensiblement leur députation québécoise.

Personne n'a guère disputé cette affirmation des libéraux, les signes extérieurs d'un revirement conservateur étant rigoureusement absents d'une part et le départ raté de la campagne de M. Caouette indiquant un déclin de ce parti d'autre part.

Cependant, il reste une grande inconnue, que les libéraux ont rapidement escamotée, il est vrai, mais dont il serait peut-être imprudent de disposer trop tôt. Que feront les 900,000 péquistes québécois? Ceux qui voteront, en dépit de la consigne d'annulation pour qui voteront-ils? Si, d'aventure, ces gens détenaient vraiment la clef du résultat? Si leur vote marquait la différence entre un gouvernement conservateur et un gouvernement libéral?

Ces questions, les grands partis évitent de les poser en public. Conscients cependant de l'importance du vote nationaliste, ils prennent garde de brusquer les partisans de M. Lévesque. Le débat constitutionnel est tabou au Québec pendant cette campagne.

Pour la première fois, la semaine dernière, M. Stanfield a tendu une perche aux nationalistes. Il a parlé, à Sainte-Anne-de-Beaupré, de ce "gouvernement qui vous a déçu plus souvent qu'à votre tour, qui n'a rien à vous offrir et qui tente de vous convaincre que personne d'autre n'a rien non plus".

Quelques minutes plus tard, misant sur l'opposition farouche d'une partie de l'opinion québécoise aux thèses fédéralistes de M. Trudeau, M. Stanfield eut ces propos révélateurs: "En 1968, dit-il, M. Trudeau s'est fait élire en disant aux provinces anglaises qu'il allait mettre le Québec au pas. Vous êtes-vous déjà demandé ce que ça vous a rapporté depuis que M. Trudeau est là? Ça vous a valu des affrontements, des refus, des humiliations, des ultimatums et du chantage".

Au cours du même discours, M. Stanfield a rappelé aux électeurs que les libéraux prennent le Québec pour acquis et s'en désintéressent une fois qu'ils sont élus.

Trudeau compte sur le Québec pour s'accrocher au pouvoir, a poursuivi M. Stanfield. Or, ajoutait-il, il est faux de croire que seul le parti libéral est proche du Québec. Laconique, M. Stanfield ajoutait: "Ce n'est pas sain pour le Canada, pour le Québec et pour notre parti que les Québécois soient tous du même côté. Et ce n'est pas sain pour le parti libéral."

Or, l'histoire politique récente démontre précisément que le Québec n'est pas unanimement libéral. Au plus fort de la trudeaumanie, les troupes créditistes ont résisté et le vote conservateur est demeuré important.

Si les conservateurs, cette fois, profitaient du vote négatif québécois, d'origine péquiste ou autre?

Les chances du PC paraissent minces, mais le parti tente l'effort. Le "French power" à Ottawa n'a peut-être plus le même attrait.

Marcel PEPIN

Pleins feux sur les élections fédérales
— pages A 2 et B 2

Le Canada ne tient pas à revoir les felquistes

Les membres du service de sécurité de l'ambassade du Canada à Paris et les agents de la Gendarmerie fédérale ont entrepris des démarches pour obtenir confirmation de la nouvelle selon laquelle Jean-Marc Carbonneau et Jacques Lanctôt, deux des membres du FLQ responsables de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique James Richard Cross, à Montréal en octobre 1970, sont arrivés à Paris en provenance de Prague jeudi dernier et qu'ils s'y trouvent toujours, en compagnie de Mme Lanctôt et de deux autres Québécois.

Cette nouvelle, rapportée d'abord hier par le quotidien parisien L'Aurore sur huit colonnes en page trois et reprise ensuite par la plupart des agences internationales, a d'abord semé la consternation à l'ambassade du Canada à Paris et dans les milieux officiels d'Ottawa et de Québec.

Elle a d'ailleurs provoqué des réactions contradictoires du ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang, et du premier ministre, M. Pierre Trudeau.

M. Lang, qui faisait campagne à Saskatoon, a en effet déclaré, sans consulter le premier ministre, semble-t-il, que si la nouvelle est confirmée, le Canada tentera d'obtenir des

Voir CANADA, page A 6

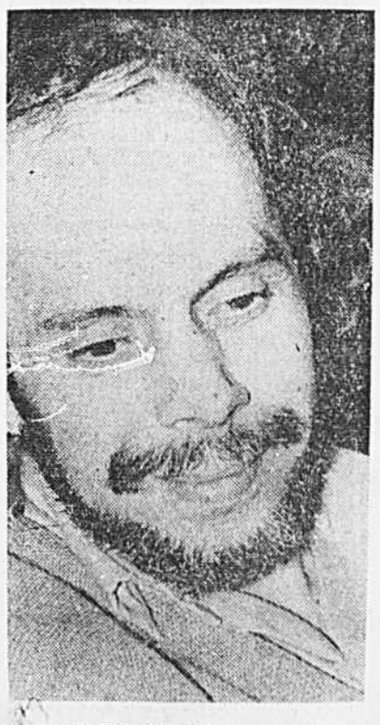

Jean-Marc CARBONNEAU

Mme Jacques LANCTOT

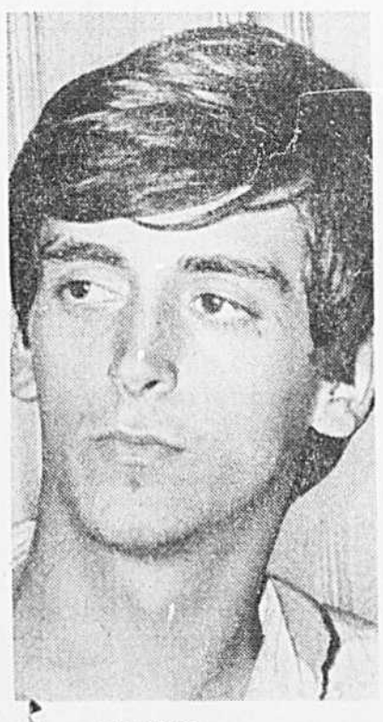

Jacques LANCTOT

AUJOURD'HUI

HEBDO-ÉCONOMIE

- Fusion de Fiat et Citroën
- Sogena vend Gattuso
- Que cache la hausse des profits de 46% en 1974?
- Comment amortir un film
- Que fera Brinco des $160 millions de Churchill?

— cahier C

SOMMAIRE

Alimentation : C 8
Arts et spectacles : A 11 à A 15
Bandes dessinées : B 4
Cinéma : A 14
Décès, naissances, etc. : A 16
Economie : C 1 à C 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : B 4
Horoscope : C 14
Informations étrangères : B 1
L'auto : F 8, F 9
Les maux de notre langue : C 11
Loisirs et récréation : B 4
Médecine d'aujourd'hui : C 10
Mon Oeil sur Montréal : C 12
"Mot-mystère" : B 4
Mots croisés : D 16
Petites annonces : D 1 à D 17
Radio et télévision : D 18
Sports : F 1 à F 7
ULTIMATUM : D 1
Vivre aujourd'hui : C 10 à C 12

FLASH/ELECTIONS

Victoire du NPD

Le Nouveau parti démocratique a obtenu la majorité des voix lors d'une élection simulée tenue hier dans une école de Simcoe-Sud, en Ontario.

Wally Skirrow, candidat néo-démocrate de 13 ans, a obtenu 65 p. cent des voix, défaisant la candidate conservatrice de 12 ans Nancy Young, qui a récolté 20 p. cent des suffrages. Joe Otavinik, 13 ans, libéral, et Doug Mirowski, 13 ans, communiste, se sont partagés le reste des voix, soit 15 p. cent.

Environ 150 élèves de la quatrième à la huitième année ont voté.

Surtout pas au PC

Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, a recommandé, hier, aux militants créditistes du comté de Lévis de voter selon leur conscience, le 8 juillet, mais de s'abstenir d'accorder leur vote au candidat du Parti progressiste-conservateur.

Rappelons que le Crédit social ne présente pas de candidat dans cette circonscription, où il s'était classé deuxième en 1972, avec 10,256 voix contre 17,588 pour le député libéral réélu, M. Raynald Guay.

Interrogé dans le cadre d'une émission de ligne ouverte, M. Caouette a reproché à l'ex-candidat créditiste du comté, M. Jean Ricard, d'avoir pris position pour le candidat conservateur, M. André Godbout.

Le chef créditiste a révélé que M. Ricard avait déjà informé le parti qu'il ne serait pas candidat, cette année, parce qu'il n'en avait pas les moyens.

C'était pleinement son droit, a expliqué M. Caouette, mais il a dépassé la mesure quand il est monté sur l'estrade pour demander aux créditistes de voter pour le candidat conservateur.

Pas si chers que ça...

Le ministre d'Etat Bryce Mackasey a déclaré hier à Regina, dans une interview, que les Canadiens ne doivent pas s'offusquer de payer plus cher pour les aliments et qu'ils ne doivent pas oublier que pendant des années, les cultivateurs n'ont pas été payés convenablement pour leur production.

"Je ne considère pas comme inflationniste la hausse du prix des aliments, je la considère plutôt comme une compensation pour des injustices du passé", a-t-il dit, ajoutant que les Canadiens consacrent aux aliments une plus faible partie de leur revenu que ne le font la plupart des autres peuples dans le monde industrialisé.

Déjà 25,000 votes

On estime qu'environ 25,000 Canadiens ont voté au cours de la journée du lundi 24 juin, en vue du scrutin fédéral du 8 juillet.

La loi électorale prévoit que les fonctionnaires canadiens outre-mer, par exemple le personnel des ambassades, et les membres des forces armées, peuvent voter à certains jours spécialement désignés, dont l'un était le 24 juin.

La plus forte partie de ce groupe spécial comprend les militaires, soit environ 5,000 en Europe, 500 à Chypre et 1,100 au Moyen-Orient. Et les membres des familles de ces militaires, outre-mer et aux Etats-Unis, admissibles au scrutin, sont au nombre d'environ 15,000.

Près de 2,000 employés du ministère des Affaires extérieures, et 1,400 de leurs personnes à charge étaient également admissibles à voter. Les bulletins de vote seront expédiés aux centres de compilation à Ottawa, Halifax, Edmonton et Londres (Angleterre).

Un nom offusquant

Offensée par le nom "Bum Air II", la Great Lakes Airlines était hésitante à louer son Convair 440 au chef néo-démocrate David Lewis pour la présente campagne électorale.

Clifford Scotton, secrétaire national du NPD, a indiqué qu'il avait apaisé la compagnie en l'informant que le parti songeait à baptiser l'appareil la "Marguerite de l'air".

"Bum Air" est l'étiquette qui avait été accolée au Dart Herald loué d'Eastern Provincial Airlines lors de la campagne de 1972.

La Great Lakes Airlines, pour s'assurer que l'appareil ne serait pas nommé "Bum Air", a pris les devants et a fait peindre sur la carlingue de l'avion "Daisy I".

Les journalistes l'appellent cependant "Daisy Air" (la Marguerite de l'air), parce que le symbole du NPD au cours de la présente campagne est la marguerite.

Le Parti libéral aurait besoin de "plusieurs Jos Guay" dans l'Ouest

par Cyrille FELTEAU

envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG — Avec deux bonnes douzaines de Jos Guay répartis à travers le pays, surtout dans l'Ouest, les problèmes du Parti libéral dans cette élection seraient réglés "d'un coup sec". Ils auraient même été réglés dès octobre 1972, car une telle moisson de candidats archi-sûrs aurait signifié à ce moment-là pour le parti toute la différence entre un gouvernement installé au pouvoir sans conteste pendant quatre ans et à un autre gouvernement minoritaire, à la merci des humeurs de David Lewis.

De l'avis général, le seul comté vraiment sûr pour les libéraux dans les Prairies — à part celui d'Otto Lang, ministre de la Justice, en Saskatchewan — est sans contredit celui de Jos Guay, dans Saint-Boniface. Ce comté, Jos Guay l'a remporté de haute lutte en 1968 et en 1972 et il n'entend pas l'abandonner en 1974 au premier venu, qu'il soit conservateur ou NPD.

D'ailleurs, cette année, son adversaire conservateur est un inconnu venu on ne sait d'où et qui est apparu il y a quelques semaines seulement dans sa circonscription. Son adversaire NPD est Jim Garwood. Il y a aussi un candidat du Crédit social, Thomas Cruikshank, mais il n'a évidemment aucune chance.

Jos Guay est ce genre de politicien — assez rare, malgré tout — qui ne laisse rien au hasard lorsqu'il s'agit de se ménager des appuis électoraux. C'est le type même du député actif, toujours présent et disponible pour tous. Qu'il soit à Saint-Boniface, à Ottawa ou ailleurs, ses électeurs peuvent toujours le joindre et lui faire connaître leurs besoins. Un service téléphonique le tient parfaitement au courant, 24 heures par jour, de toutes les demandes et dédesiderata du moindre de ses commettants. La plupart du temps, dans la mesure du possible, il y donne suite dans un délai de quelques heures seulement, sans pour autant faire des promesses inconsidérées.

L'Hôtel de la Monnaie

A son entrée dans la politique fédérale, en 1968, Jos Guay disposait d'un atout majeur, celui d'être le politicien le mieux connu de sa circonscription. Auparavant, ses cinq années comme conseiller municipal, puis ses huit ans comme maire de Saint-Boniface (un maire très ouvert et efficace) lui assuraient un avantage marqué sur tous ses concurrents, qu'il écrasa sous une majorité de quelque 10,000 voix.

Aux élections de 1972, sa majorité dépassa encore les 8,000. De 1968 à 1974, il n'a certes pas perdu son temps à Ottawa. Dans sa propagande, il se vante avec raison d'avoir mis fin à l'ère de "circonscription oubliée" qui régnait auparavant sur Saint-Boniface. Il ne manque pas de citer les investissements importants du gouvernement fédéral dans la région depuis qu'il est député, dont celui de l'Hôtel de la Monnaie, en voie de déménagement d'Ottawa à Saint-Boniface. Il termine une imposante série de réalisations personnelles par cette affirmation sans réplique: "Jos ne craint pas de parler durant les séances parlementaires... et c'est une voix de l'Ouest... qui sait se faire entendre!"

Jos Guay a 58 ans bien sonnés, mais il en paraît à peine 50. De petite taille, l'oeil malicieux, le cheveu plat, le sourire et le geste vifs, il sait en quelques mots créer un climat de confiance avec son interlocuteur. Il va droit au but, car ce n'est pas le genre à s'embarrasser de subtilités. Présent partout où il peut faire progresser sa cause et celle de son parti, on le reconnaît et on s'avance pour lui serrer la main. Cet homme du peuple, ancien marchand de chaussures qui possède encore un établissement à Saint-Boniface, se veut dans la politique comme un poisson dans l'eau.

Comme on le suppose, en période électorale, c'est un véritable "champion" du "porte-à-porte". Il y a quelques jours, je l'ai suivi pendant toute une matinée dans divers quartiers de Saint-Boniface et de Saint-Vital et je n'ai pu qu'être impressionné par sa performance. Presque à tout coup, il fait "mouche", si l'on peut dire. Il a mis sur pied, pour le seconder dans la grande tâche de couvrir tout son comté, une organisation énorme qui ne compte pas moins de 800 bénévoles, pour la plupart des femmes. Chaque matin, vers 10 heures, Jos Guay part avec un commando de quatre ou cinq femmes en camion-remorque, à l'assaut des votes à conquérir.

Plus populaire que le chef

Il suit la remorque dans sa voiture et s'arrête à toutes les maisons où l'on réclame se présence, c'est-à-dire presque à chacune d'elles. La conversation est toujours gaie, amicale, les gens sont visiblement heureux de voir leur député et de lui parler. Dans certaines demeures, Jos Guay est certes plus populaire que son chef, M. Trudeau, car j'ai entendu une vieille Anglaise lui dire: "Vous, vous êtes correct, on va voter pour vous, mais votre chef, Trudeau, on l'aime pas beaucoup. Pourquoi est-ce que vous vous en débarrassez pas donc?"

Jos Guay encaisse tout cela sans sourciller avec le sourire même, car il sait que le principal est fait: on va encore voter pour lui, et massivement, sans doute.

Québécois d'origine comme presque tous les Franco-Manitobains (son grand-père est venu de Lauzon sur les bords de la rivière Rouge en 1865), Jos Guay s'exprime facilement et indifféremment dans les deux langues, comme à peu près tous ses compatriotes. Souvent, il commence une phrase en français et la termine en anglais, ou vice versa, sans paraître y attacher de l'importance.

A ses côtés dans sa voiture pendant sa tournée du porte-à-porte, à un certain moment il m'indique du doigt une partie d'un quartier de Saint-Vital couvert de maisons de très belle apparence: "Ce coin-là, me dit-il, c'est highly residential"...

Dans une circonscription où malgré tout 16 p. cent seulement de la population est de langue française, il est préférable pour Jos Guay de ne pas trop insister sur ses origines françaises et de paraître aussi à l'aise en

Joseph GUAY
un champion du "porte-à-porte"

anglais qu'en français, ce qu'il fait d'ailleurs très facilement.

Dans les assemblées contradictoires entre candidats, qui sont la règle plutôt que l'exception là-bas, Jos Guay tire fort habilement son épingle du jeu. Il n'évite aucun sujet brûlant ou délicat, même pas celui de l'inflation. Il en profite chaque fois pour demander à son adversaire conservateur, Jack Hare, comment son parti, s'il prend le pouvoir, s'arrangera pour mettre en oeuvre les fameux contrôles sur les prix et les salaires qu'il préconise.

Le temps, c'est des votes

"Chaque fois, nous dit Jos Guay, il bredouille des choses vagues et je sors vainqueur de la discussion."

"Au début de la campagne, précise-t-il, Jack Hare a cherché à se faire un cheval de bataille contre moi du bill no 22, mais ça n'a pas marché comme il le prévoyait. Personnellement, ajoute-t-il, je n'aime pas le bill numéro 22, je considère que c'est un recul du point de vue des droits de la minorité au Québec, mais je sais cependant que le gouvernement du Québec a tous les pouvoirs nécessaires pour légiférer dans un domaine strictement de sa juridiction."

Visiblement, cependant, Jos Guay n'est pas tout à fait à l'aise dans ces questions un peu théoriques, car il préfère avant tout le côté concret de la politique, le contact personnel avec les gens. Et puis ses minutes sont comptées, car il entend bien d'ici au 8 juillet serrer la main du plus grand nombre possible de ses électeurs. Pour Jos Guay, le temps ce n'est pas d'abord de l'argent, c'est avant tout des votes!

À son tour, Trudeau dénonce les "requins de la finance"

OTTAWA (PC) — Prenant bien soin de préciser à deux reprises qu'il ne s'agit pas d'une promesse électorale, le premier ministre Trudeau a annoncé, hier, qu'un nouveau gouvernement libéral présenterait des mesures au Parlement propres à protéger le consommateur contre "les requins" de la finance.

Dans le but "d'empêcher les gens peu scrupuleux de profiter indûment de l'inflation", le gouvernement soumettrait un projet de loi en vertu duquel les prêteurs devraient faire connaître, sans rien cacher, le taux effectif de l'intérêt en jeu; un bill qui établirait les règles voulues pour qu'on dise exactement quel sera le coût total du prêt.

Un autre projet de loi serait déposé aux Communes sur les fonds mutuels afin de protéger l'intérêt des investisseurs et la réputation des industries représentées dans ces fonds.

De nouveaux règlements seraient édictés pour que les produits électriques offrent plus de sécurité aux consommateurs.

Enfin, les bureaux d'aide aux consommateurs, établis pour aider les consommateurs à résoudre leurs problèmes ou à inscrire des plaintes, opéreraient dans 20 villes canadiennes.

M. Trudeau a annoncé ces projets dans une déclarations écrite remise à la tribune de la presse d'Ottawa peu avant son départ pour Québec où il poursuivait sa campagne électorale hier.

Prêts hypothécaires

Pour ce qui est du projet de loi sur les prêts, il s'appliquerait tout autant au taux effectif de l'intérêt pour un prêt hypothécaire, une carte de crédit que pour un compte dans une banque, dans une société de fiducie ou toute autre institution d'épargne. Au sujet des hypothèques sur les maisons, M. Trudeau a précisé que le gouvernement libéral verrait à ce que les citoyens aient droit de liquider l'hypothèque sur une maison au cours des cinq premières années du contrat hypothécaire, si le consommateur le désire.

Ainsi, a dit encore le premier ministre, beaucoup de Canadiens pourraient réaliser une épargne considérable.

Les gagne-petits

Un passage important de la déclaration du premier ministre traite du droit que devrait posséder aussi le citoyen à revenus modestes d'emprunter de l'argent chez les grandes institutions financières.

"Il est une injustice en matière de crédit que nous voulons abolir, a poursuivi le chef du gouvernement.

"Il s'agit de la discrimination très étendue à l'égard des Canadiens qui occupent un emploi régulier mais retirent un faible revenu et qui ont véritablement besoin d'un prêt.

"Les grandes institutions financières les renvoient bredouilles bien souvent et les poussent ainsi dans la gueule des requins".

Ainsi, si un Canadien, dans un tel cas, a besoin de contracter un emprunt pour sa famille ou sa maison, le gagne-petit devrait pourvoir, tout comme les autres Canadiens plus fortunés, obtenir un crédit raisonnable qui ne présente pas trop de risques, selon M. Trudeau.

Assurance-prêt

Ainsi, le gouvernement libéral se propose, s'il est reporté au pouvoir, d'instaurer, de concert avec les institutions financières, un régime d'assurance-prêt qui permettrait au salarié qui occupe un emploi régulier mais ayant un faible revenu d'obtenir lui aussi le crédit voulu.

Par ailleurs, le gouvernement exigerait que tous les prêteurs qui ne l'ont déjà fait s'inscrivent auprès du gouvernement fédéral et obtiennent un permis fédéral, tout cela visant encore à une meilleure protection du consommateur emprunteur.

"Je veux parler des monts-de-piété, c'est-à-dire de ceux qui achètent à escompte des chèques de remboursement d'impôt ou les chèques de pension se sécurité de la vieillesse avant qu'ils ne soient émis, bref de tous ceux qui font de l'argent en en prêtant aux individus", a précisé le premier ministre.

Leurs pratiques, a-t-il ajouté, seraient désormais mises sous les feux de la rampe et sous le contrôle du gouvernement et, à cet effet, un projet de loi serait soumis au Parlement.

Faillite

Ce projet de loi prévoirait que, si un commerce fait faillite, les employés toucheraient d'abord leur salaires jusqu'à concurrence de $2,000, en priorité sur toute autre dette que pourrait avoir le failli.

"Je tiens à vous redire, a mentionné M. Trudeau dans le communiqué, que je ne fais pas aujourd'hui de promesses électorales. Je ne fais que vous esquisser quelques-unes des mesures que les libéraux se sont engagées à prendre pour défendre les intérêts des consommateurs; et ces mesures, par leur efficacité, peuvent se comparer à celles qui ont pu être prises dans n'importe quel autre pays".

Les chefs en campagne

Le premier ministre Trudeau était à Québec, hier soir, pour prendre part aux festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Il reprend sa campagne, aujourd'hui, dans d'autres régions de la province.

Le leader conservateur Robert Stanfield s'est reposé hier avant d'entreprendre aujourd'hui une tournée à Terre-Neuve.

Le leader néo-démocrate David Lewis a visité brièvement Ottawa, de retour des Maritimes, avant de se rendre à London, en Ontario. Il poursuit sa campagne aujourd'hui dans le sud de l'Ontario, dans les régions de Windsor et Kitchener.

Le chef créditiste Réal Caouette a participé hier à une émission "à ligne ouverte" à Québec et il s'est rendu dans la soirée à Montmagny pour prendre part à une assemblée.

LA METEO à Montréal

AUJOURD'HUI — Minimum : 55 — Maximum : 75
Ensoleillé devenant nuageux suivi d'averses passagères

DEMAIN
Peu de changement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	60	65	Ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	50	75	Clair	Peu de changement
Laurentides	50	75	Clair	Peu de changement
Cantons de l'Est	50	75	Clair	Peu de changement
Québec	50	75	Clair	Peu de changement
Rimouski	60	65	Nuageux	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	45	70	Dégagement partiel	Ensoleillé
Baie-Comeau	60	65	Nuageux	Peu de changement
Sept-Iles	60	65	Nuageux	Peu de changement
Gaspé	60	65	Nuageux	Peu de changement

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	50	65
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	50	75
Saskatchewan		Régina	—	—
Manitoba		Winnipeg	—	—
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	55	70
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	50	65
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	50	65
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	45	55
Ontario	Ensoleillé	Toronto	50	75

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	60	70	Chicago	50	75	Nouv.-Orléans	75	85
Washington	60	75	San Francisco	50	65	Miami	75	85
Boston	55	75	Los Angeles	70	90			

Vers les plages

Acapulco	80	90	Bermudes	75	85	Nassau	75	90
Rio de Janeiro	70	90	Mexico	60	75	Barbade	75	90

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi $1.15
Lundi au vendredi 1.00
Samedi seulement 0.35

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par porteur:			
Lundi au samedi	$13.80	$27.60	$55.20
Lundi au vendredi	12.00	24.00	48.00
Samedi seulement*		9.10	18.20
par courrier:			
Lundi au samedi	$26.00	$52.00	$104.00
Lundi au vendredi	19.50	39.00	78.00
Samedi seulement	9.10	18.20	36.40

*Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.40c

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 20h (Samedi: 8h à 17h)
874-6911

INFORMATION GENERALE	874-7272
RÉDACTION	874-7070
EDITORIAL	874-7030
PROMOTION	874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
PETITES ANNONCES	
Commandes (du lundi au vendredi: 9h à 17h)	874-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h à 16:30h)	874-7205
GRANDES ANNONCES	
Detaillants	874-7300
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Carrières et professions, nominations	874-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6901

CAMP
DE-LA-SALLE
COLONIE DE VACANCES
pour
Garçons: 7-16 ans.
Séjour au choix: 30 juin - 16 août.
Filles: 7-15 ans.
Séjour au choix: 14 juillet - 16 août.
Camp-école: 17-18 ans.
30 juin - 12 juillet.
Encore quelques places libres.
Demandez le prospectus:
Camp De-La-Salle
150, de Normandie,
Longueuil, Que. J4H 3P2
Tel.: (514) 674-3151
ou 883-9919

Cours de conversation anglaise
PARLEZ ANGLAIS
COURS SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ
INSTITUT LINGUISTIQUE PROVINCIAL, Inc.
4956, rue HOCHELAGA
Tel.: 254-6011

AVANT D'ACHETER
DEMANDEZ NOS
PRIX ET CONDITIONS
Rénovez votre maison avec nos produits
PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE
paiement facile
VOTRE CHOIX: 12 - 18 - 24 - 36 MOIS POUR PAYER
Démonstration et estimation gratuites sans obligation
279-8551 ALSCO INC.
1530 EST, RUE BEAUBIEN — 279-8551
Garder cet avis pour référence future
• QUEBEC: 2070, rue Branly Tél.: 681-0089 • TROIS-RIVIÈRES Tél.: 375-7321
• OTTAWA: 206, rue Main 236-0734 • SHERBROOKE: 465, rue Papineau 567-5122

la presse

MONTREAL, MARDI
25 JUIN 1974
90e ANNEE — No 150

La fermeture du métro

La première d'une série d'actions

par Jacques GAGNON

Les conducteurs de métro étaient à leur poste, payés à temps double, mais le métro n'a pas fonctionné de la journée, hier.

Comme le métro ne circulait pas, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal a dû ajouter une centaine d'autobus... et rémunérer autant de chauffeurs en surtemps.

Pourquoi cet arrêt imprévu du métro?

Parce que le 24 juin c'est jour de fête et que cette année, les caissiers et les employés de garage et d'entretien ont tous décidé de ne pas travailler un jour de congé.

Le service normal devait être rétabli dès ce matin.

Cette action s'inscrit dans une série de mesures destinées à sensibiliser les commissaires de la CTCUM à leur demande de rouvrir les négociations pour indexer leurs salaires au coût de la vie.

Les membres affiliés des Syndicats du transport de Montréal (CSN) ont tenu à préciser que leur geste n'aurait pas nécessairement entraîné la fermeture du métro. Il faut ajouter que les policiers de la CTCUM sont en grève depuis quelques jours déjà.

"L'employeur en a conclu que le risque pour le public voyageur était devenu trop évident, bien qu'avant l'événement du 23 janvier dernier, la CTCUM n'a jamais affiché un excès de considération pour ses usagers", de mentionner M. André Cayer, conseiller technique des Syndicats.

Série d'actions

M. Cayer ajoute que cette attitude des syndiqués est dictée par l'arrogance et l'intransigeance de la direction de la CTCUM, "qui refuse sciemment tout dialogue sur les problèmes économiques et autres causés par l'inflation".

"Les employés sont déterminés à atteindre leur objectif par une série d'actions qui peuvent perturber le service du transport en commun."

"Nous nous excusons auprès des usagers pour les ennuis que cette action peut leur causer mais malheureusement, la solution à ces problèmes appartient uniquement à l'employeur", de conclure M. Cayer.

Tous les bureaux de la CTCUM étant fermés, hier, il n'a pas été possible d'obtenir la version des autorités.

Nous avons cependant appris d'un inspecteur qu'il n'a pas été facile de trouver un tel surplus de chauffeurs d'autobus à la dernière minute.

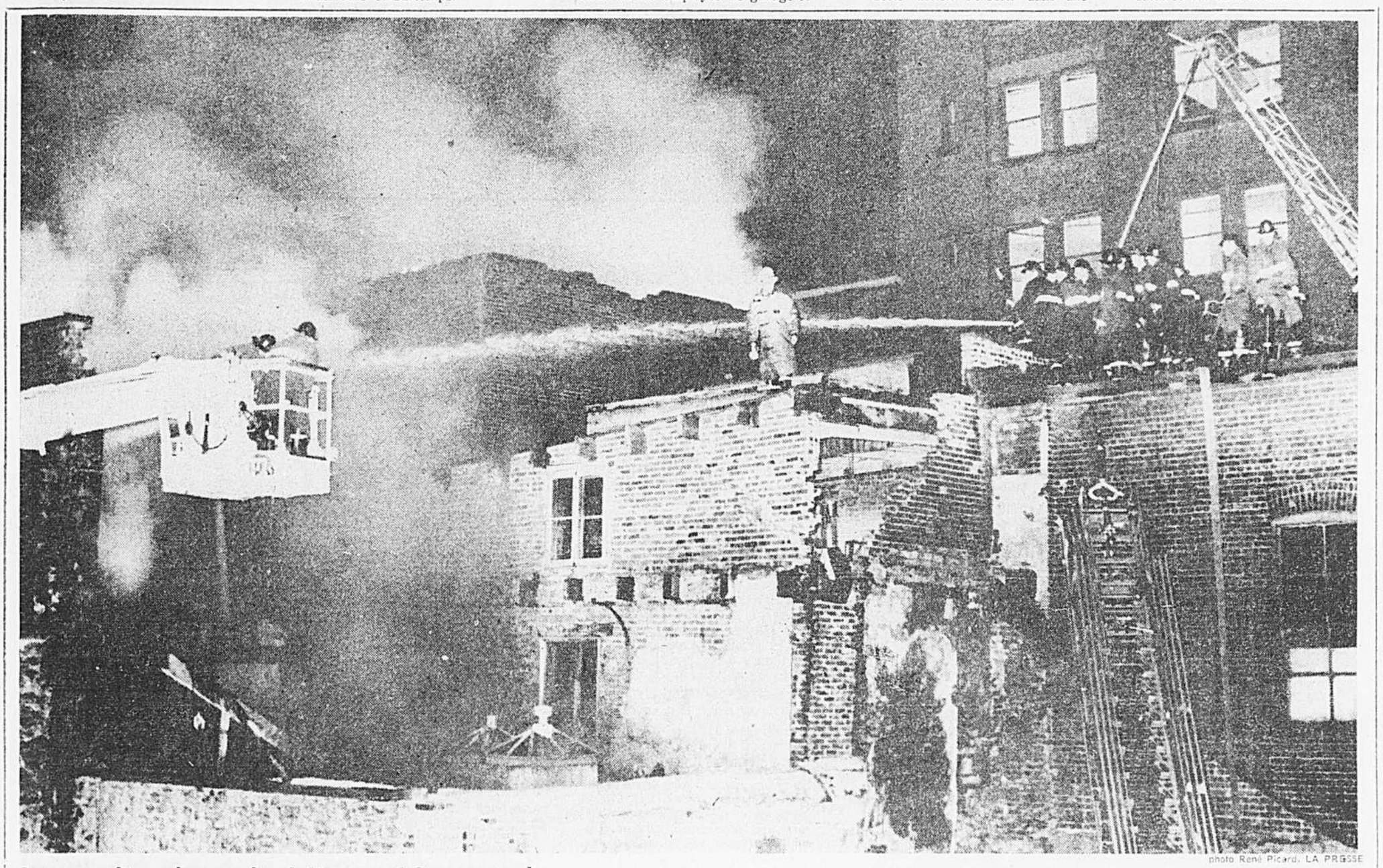

photo René Picard, LA PRESSE

Incendie dans le Vieux Montréal

Environ 125 pompiers ont eu fort à faire pour éteindre les flammes qui ont causé des dommages très considérables à un immeuble de trois étages situé au 21 est rue Saint-Paul. L'incendie a pris naissance peu après minuit ce matin. Quelques pompiers ont été incommodés par la fumée. L'escouade des incendies criminels a ouvert une enquête dans cette affaire.

Voyageur

Le syndicat défie l'injonction

Défiant une injonction du tribunal, les commis de la compagnie d'autobus Voyageur ont repris le piquetage, lundi, et perturbé le service de transport.

Comme les chauffeurs d'autobus ont refusé de franchir les piquets de grève, il a fallu faire monter et descendre les passagers dans les rues voisines du terminus.

Un porte-parole de la compagnie a noté des retards de deux heures, en cette journée de la Saint-Jean-Baptiste.

Les quelque 80 commis ont débrayé vendredi, mais une injonction limitant le nombre des piquets de grève a incité les chauffeurs à se rendre au travail, samedi.

Quant aux commis, ils ont été remplacés dans leurs fonctions par des cadres et des employés de bureau.

Les grévistes, dont la convention collective est expirée depuis six mois, réclament une hausse horaire de $1, une réduction des heures de travail et certains avantages sociaux.

Le président de Notre-Dame est en conflit d'intérêts — *Marcel Pepin*

par Jules BELIVEAU

Dans un discours prononcé sur le ton d'un appel au combat devant les délégués participant au 46e congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Marcel Pepin a dénoncé hier les conseils d'administration des hôpitaux du Québec, qui, a-t-il dit, n'ont rien perdu de leurs anciennes habitudes de patronage même après l'avènement de l'assurance-hospitalisation.

Le président de la CSN s'en est pris surtout aux administrateurs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal et plus particulièrement au président du conseil d'administration de cette institution, M. Gérard Plourde, qu'il a accusé de s'être mis dans une situation de conflit d'intérêts dès sa nomination à ce poste, en septembre 1973.

M. Pepin a en effet déclaré que cet homme d'affaires, qui occupe des sièges importants à la direction d'une foule de compagnies, a privilégié l'une d'entre elles, Gulf Oil, en laissant le conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame lui confier pour l'hiver dernier un contrat de fourniture d'huile de chauffage. Et ce même si Gulf Oil était, avec la compagnie BP — qui a aussi obtenu un contrat de l'institution — l'une des entreprises ayant présenté les plus basses soumissions suite à des appels d'offre.

L'article 60

Or, selon M. Pepin, la loi des hôpitaux est pourtant explicite en matière de conflits d'intérêts: l'article 60 de cette loi, a-t-il souligné, interdit à tout membre du conseil d'administration d'un établissement public, sous peine de déchéance de sa charge, d'avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit son intérêt personnel et celui de l'établissement.

Interrogé par un journaliste à la suite des propos tenus par le président de la CSN, M. Plourde a déclaré n'avoir jamais rien eu à voir avec l'octroi d'un contrat d'huile à Gulf Oil par l'hôpital Notre-Dame. Le contrat pour l'acquisition de 75,000 gallons d'huile légère a été donné en juillet 1973 à Gulf, qui avait présenté la plus basse des trois soumissions reçues, a-t-il précisé avant d'ajouter que cette question n'avait d'ailleurs jamais été abordée devant le conseil d'administration qu'il préside.

Quoi qu'il en soit, dans son "portrait de l'hôpital Notre-Dame", M. Pepin a passé en revue quelques départements de l'institution particulièrement mis en vedette ces derniers temps, à l'occasion de la détérioration des relations entre la direction et le personnel hospitalier.

Le président de la CSN a notamment décrit la situation du département psychiatrique de l'hôpital Notre-Dame comme "scandaleuse". Les patients, a-t-il affirmé, y sont privés de douches et de loisirs et sont placés sous la surveillance d'agents Pinkerton.

Selon M. Pepin, l'une des causes du problème des hôpitaux provient du fait que lorsque le gouvernement Lesage décréta la loi de l'assurance-hospitalisation, il refusa de rompre avec le passé: au lieu de remettre les hôpitaux entre les mains de représentants de l'Etat, des employés et des usagers, il décida de maintenir en place, au niveau de l'administration, les notables, les représentants des grandes maisons d'affaires, ceux des corporations religieuses et de la profession médicale.

"Et le cas de l'hôpital Notre-Dame n'est évidemment pas unique", a conclu le président de la CSN.

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mtl Tél. 271-4868

VENTE pour 7 jours | Termes faciles Payez en 90 jours

Fenêtres coulissantes
EN ALUMINIUM
AVEC
MOUSTIQUAIRE

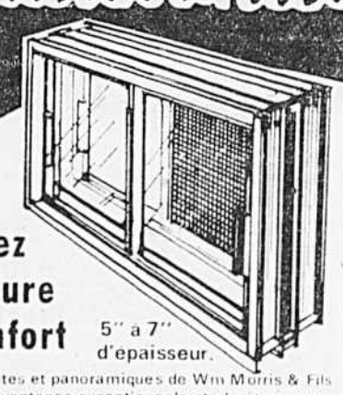

Jouissez de la nature et du confort 5" à 7" d'epaisseur.

Fenetres coulissantes et panoramiques de Wm Morris & Fils vous offrent des avantages exceptionnels et plusieurs améliorations très speciales.
- Moustiquaires pleine hauteur en aluminium très resistant
- Poignee interieure ajustable, très resistante sur panneaux de verre et serrure sur moustiquaire.
- Tringles emboitantes et panneaux etroits anti-intemperies à l'epreuve de la pluie et des vents froids.
- Verre coulissant à l'interieur comme à l'exterieur monte sur structure d'aluminium afin d'assurer toute l'isolation necessaire pour l'hiver sans risque de condensation sans risque de condensation.
- Fini en couleurs special ou en aluminium naturel ne necessitant aucun polissage ou refinissage.
- Construction aluminium resistant approuve par SCHL
- Pose et ajustement par des experts de Morris & Fils a Montreal et environs ainsi qu'à Quebec.

GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 48 ans. Marchandises satisfaisantes ou remplacées sans frais.

Wm MORRIS & FILS MTL INC.
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENETES

Nous avons déménagé de Cote-de-Liesse à
5479, avenue Royalmount, Ville Mont-Royal
1re rue à l'ouest du boulevard Decarie
Succursale de Quebec, 263, rue Saint-Paul. Tel 692-2127

ESTIMATION GRATUITE 342-3800
Soirs, jours de fête et fins de semaine 737-1960

ÉCOLE DE CONDUITE !
De préférence
LAUZON
TÉL.: 849-4731

STÉNO*PIK ®
PREMIER SYSTEME DE STENO PRÉ-IMPRIMÉ UTILISANT L'ALPHABET
PAS DE SYMBOLE • PAS D'ABREVIATION
NE S'OUBLIE PAS • METHODE APPRISE EN 8 HRES
POUR RENSEIGNEMENTS, COMPOSER 878-9186, POSTE 7
INSTITUT DE STENOTYPIE INTERNATIONAL LTEE
dument affilié à
INSTITUT DE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL
1015, COTE DU BEAVER HALL, MONTREAL
Reconnus par le ministère de l'Éducation

SARRAZIN & CHOQUETTE
J.P. LAMY, A. LAJEUNESSE, R. SAURO, Props

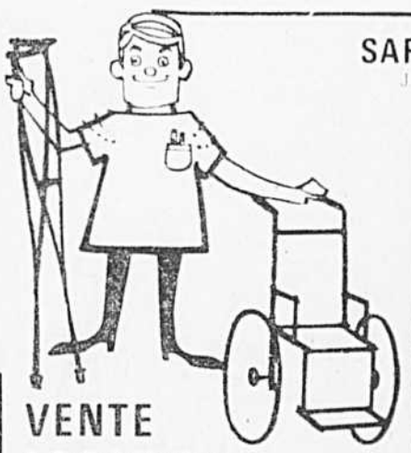

VENTE
LOCATION
AU MEILLEUR PRIX

Services orthopédiques À PRIX COUPÉS

En spécial
BAS ÉLASTIQUES ULTREER
par
BAUER & BLACK
Val.: $9.95
$4.95

Brassieres médicales, seins postiches, apres mastectomie, colliers, appareils traction, suspension, urinoirs, cannes, bequilles, bretelles, redressement, marchettes, chaises d'aisance, bain de siege, "Body belt" pour maux de reins etc., etc.

TOUT AU MEILLEUR PRIX
921 est, rue Sainte-Catherine
842-9622

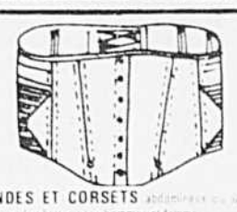

BANDES ET CORSETS abdominaux ou spinaux ou lombaires pour hommes et femmes
AU MEILLEUR PRIX

BANDES POUR HERNIES inguinales, sciotales ou ombilicales avec ceinture elastique ou à ressort. Simples ou doubles.
AU MEILLEUR PRIX

CORSETS MEDICAUX
Corsets pour femmes obeses, coutil solide, 2 rainures et des baleines flexibles

permettent un ajustement parfait, soutien abdominal et support pour le dos.
AU MEILLEUR PRIX

6511, rue Saint-Hubert
272-8233

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
éditorialiste en chef

Évaluation d'une misère

Depuis 38 ans, des individus et des groupes rappellent périodiquement aux Canadiens français du Québec que leur part dans l'économie est outrageusement réduite. C'est, en effet, en 1936 que M. Victor Barbeau sonna l'alarme en publiant "Mesure de notre taille", le premier ouvrage du genre dans lequel l'auteur prit la mesure de la taille économique des Canadiens français. C'était alors une taille de nain.

La dernière mesure, en date, de cette taille économique est celle que vient de rendre publique le Conseil d'expansion économique (CEE). Cet organisme privé qui se voue à la promotion des entreprises canadiennes-françaises révèle que celles-ci ne produisent que 22.1 p. cent des biens fabriqués au Québec et n'emploient que 22 p. cent (80,483 sur 366,198) des travailleurs industriels, en dépit du fait qu'elles comptent pour 64.6 p. cent (6,553 sur 10,135) des entreprises industrielles. D'ailleurs, l'enquête du CEE démontre que plus de 80 p. cent (5248 sur 6553) des entreprises francophones ont moins de 25 employés. C'est donc une fois de plus une taille de nain.

En d'autres mots, les Canadiens français de l'ère atomique en sont encore aux petites entreprises artisanales du 19e siècle. En 38 ans, rien n'a globalement changé. Car si l'industrialisation du Québec a été entreprise, c'est parce que les anglophones (Canadiens et Américains) ont besoin de ses richesses naturelles.

On doit alors se demander pourquoi la nation québécoise semble incapable de prendre en mains sa propre économie. La réponse a déjà été donnée depuis longtemps. Dès 1760, à la suite de leur défaite aux mains des Anglais, les éléments les plus entreprenants des élites canadiennes-françaises retournèrent en France. Et depuis ce temps, la petite nation québécoise n'a jamais été capable de sécréter suffisamment d'éléments dynamiques pour imprimer au peuple canadien français une direction et un idéal de progrès économique. Car les peuples ne se distinguent que par les élites qui les façonnent. Mais les élites canadiennes-françaises qui étaient, au siècle dernier, des professionnels (prêtres, médecins, notaires, avocats) intéressés surtout à préserver leurs privilèges n'ont pas permis l'éclosion d'une classe d'hommes d'affaires qui leur auraient ravi leurs privilèges. Et pourtant l'appui de ces élites traditionnelles était d'autant plus essentiel que les hommmes d'affaires canadiens-français devaient affronter l'hostilité et la concurrence des Anglophones.

Pour parler franchement en ce lendemain de la Saint-Jean-Baptiste où l'attendrissement et l'indulgence sont de règle, il faut dire que la place insignifiante occupée par les Canadiens français dans les affaires est la séquelle de la trahison des élites traditionnelles. Il est dont malhonnête de laisser croire aux Canadiens français que leur avenir économique et culturel tient à leur taux de natalité. Ils ont déjà eu une décondité de lapins et n'en étaient pas moins parmi les plus pauvres de l'Amérique du nord. Et si l'Etat québécois est aujourd'hui obligé de légiférer en matière linguistique, c'est précisément parce que le français n'est pas une langue économiquement rentable.

Il revient donc au gouvernement d'aider les petites entreprises à se grouper et les jeunes à se lancer dans les affaires. Car c'est dans la mesure où les Canadiens français réussiront économiquement que les problèmes de natalité et de langue pourront se résoudre. D'une part, ils n'auront plus raison d'émigrer hors du Québec et, d'autre part, leur langue sera devenue rentable.

Le recensement périodique des faiblesses économiques des Canadiens français révèle toujours la même misère : l'incapacité d'engendrer une classe d'hommes d'affaires entreprenant et prospères. Ce n'est donc plus le temps de gémir mais d'agir.

Ivan GUAY

La propriété d'aucun parti

M. Bourassa a-t-il effectivement déclaré sur les ondes que son projet de loi 22 est un chef-d'oeuvre auprès de la contre-proposition du Parti québécois?

Je voudrais bien pouvoir répondre avec certitude à une aussi intéressante question. Mais je dois reconnaître que n'ayant pas entendu personnellement les propos dominicaux du Premier ministre, je dois m'en remettre aux rapports de presse. Or, ils concordent: M. Bourassa juge que le bill 22 est un chef-d'oeuvre comparé aux positions soutenues par le PQ. Pas moins!

Je cherche en vain quelle loi divine ou humaine pourrait interdire au chef du parti libéral de vanter son projet. S'il s'exprimait différemment; s'il confessait que l'adversaire a des idées plus saines et plus claires, on aurait tôt fait de se demander (et pas seulement au sein du parti) quel fâcheux accident lui arrive. Après tout, il n'est pas chargé de défendre les politiques de l'opposition.

Ceci dit, je ne suis nullement convaincu que le document du Parti québecois sur la langue porte la marque "de la confusion, de la pauvreté, de la faiblesse même", comme l'affirme le Premier ministre.

Naturellement, il faut faire la part du feu. Dans les réponses qu'il donne à la radio le dimanche, M. Bourassa s'adresse aux électeurs, et il fait flèche de tout bois. C'est de bonne guerre. Il y a 3 semaines, il affirmait que, par son programme de "souveraineté culturelle", le parti libéral coupait l'herbe sous le pied des Lévesque, Morin et compagnie. Je ne saurais parler au nom de ces messieurs, mais il parait assez évident, par le comportement des députés de l'opposition, que le PQ ne s'estime pas comblé par le projet de loi 22, dans sa forme actuelle.

Debater habile, M. Bourassa n'hésite pas à s'appuyer sur les témoignages écrits de journalistes qui lui donnent ou paraissent lui donner raison.

Dimanche dernier, apparemment, il a rangé d'office dans son camp l'un de nos analystes les mieux renseignés. Comme le débat est chaud, M. Bourassa mobilise quiconque (nolens, volens) peut apporter de l'eau à son moulin. Encore une fois, c'est de bonne guerre.

Par crainte d'être mal interprété, je me garderai bien de me livrer au jeu périlleux des comparaisons. Je remarque toutefois que le projet du Parti québecois est loin d'être dépourvu de qualités. Il est simple et intéressant. Et il mérite mieux que cette brève remarque faite en passant. Rien n'interdit d'y revenir, d'autant moins qu'il est peut-être court par quelque endroit.

Ce qui me frappe le plus dans le document du PQ, c'est que, sans céder sur les principes, il cherche à ménager les personnes, les "personnes", en l'occurrence, étant les anglophones et assimilés. Cette intention me semble particulièrement évidente à l'article 8 du document du parti, concernant la langue d'enseignement.

Entre les deux projets apparaissent des concordances évidentes (le français, langue officielle, par exemple). C'est à partir de ces accords implicites qu'il faut rechercher un dénominateur commun.

Personne n'est propriétaire de la langue ou de la culture. De rappeler cette évidence n'est pas attenter à l'autorité d'un gouvernement qui n'a qu'à compter ses sièges au parlement pour évaluer le poids de son mandat.

Guy CORMIER

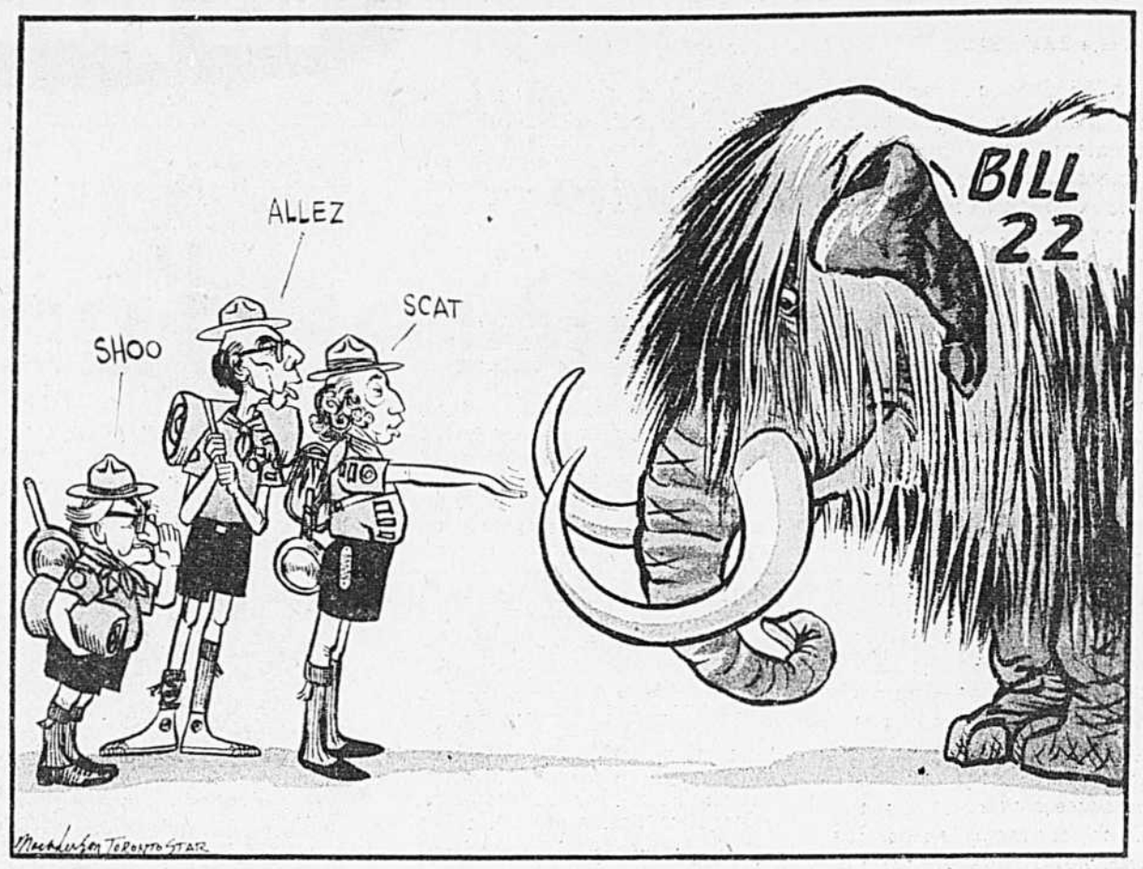

ce que pense LE LECTEUR

"Quand la prière dérange..."

Monsieur le directeur,

Quand les religieuses de l'Immaculée-Conception ont fait expulser par la police trois prêtres et un laïc qui voulaient profiter du terrain de la maison de retraite pour jeûner et prier en solidarité avec les grévistes du Pavillon St-Dominique, je n'étais pas d'accord mais je comprenais...

Après tout, les religieuses de l'Immaculée-Conception avaient des relations de bon voisinage à sauvegarder. Et elles avaient une "solidarité religieuse" (comme la "solidarité ministérielle") à respecter: entre communautés religieuses, on doit se tenir! Et puis, les jeûneurs avaient "occupé" le terrain sans permission: la prière et le jeûne ne dispensent pas du respect de la propriété privée!

Quand les Oblates ont refusé à un des jeûneurs d'aller à la toilette chez elles, quand les Jésuites ont préféré que les jeûneurs s'installent ailleurs que chez eux, je n'étais pas d'accord mais je comprenais...

Après tout, les communautés religieuses ont pour mission d'être les témoins du Christ sur la terre, et pas de tenir des lieux publics où l'on peut aller aux toilettes ou planter sa tente! Et puis c'est bien connu: les communautés religieuses ne font pas de politique!

Quand les milliers de chrétiens du mouvement charismatique, rassemblés à l'Université Laval, se sont sentis fortement incommodés par la présence d'une quarantaine de chrétiens solidaires des jeûneurs du Pavillon St-Dominique et quand, à la même occasion, les cardinaux Roy et Suenens sont sortis par une porte dérobée pour éviter de rencontrer ces quarante chrétiens manifestant leur solidarité avec les plus pauvres, je n'étais pas d'accord mais je comprenais...

Après tout, on peut être ouvert au "souffle de l'Esprit" sans se sentir obligés de s'engager concrètement au service des plus démunis! Et il ne faut pas mêler la prière, la contemplation avec l'action et la contestation! Et puis les cardinaux Roy et Suenens sont quand même des hommes d'Eglise, qui doivent être tout à tous et ne peuvent se compromettre en faveur de certains contre d'autres!

Mais quand la Ville de Québec, par son Service de l'Urbanisme, ordonne à un simple citoyen (le seul qui avait eu l'hospitalité d'offrir un coin de son terrain aux jeûneurs pour planter leur tente) de faire enlever cette construction "illégale" dans les 24 heures, alors non seulement je ne suis pas d'accord mais je ne comprends plus...

Ou plutôt je comprends trop bien! Quand les possédants se sentent menacés, tous les moyens sont bons pour faire disparaître cette menace: la "solidarité religieuse", la police, les règlements municipaux et que sais-je encore.

Alors que les soeurs Dominicaines laissaient confortablement pourrir le conflit depuis plus de deux ans, il a suffi de quatre audacieux serviteurs de l'Evangile pour ébranler la paisible tranquillité qui s'installait peu à peu au Pavillon St-Dominique. Avec comme seules armes, la prière et le jeûne.

C'en était trop. Il fallait intervenir avant qu'il ne soit trop tard. Car ces jeûneurs menaçaient bien plus que le Pavillon St-Dominique! Imaginez un peu... S'il fallait que des dizaines de chrétiens se mettent à faire comme eux! S'il fallait que d'autres chrétiens se mettent à vouloir bâtir une "Eglise fidèle à l'Evangile de Jésus-Christ où charité et justice se tiennent par la main"! S'il fallait que ces non-violents se mettent à dénoncer d'autres injustices!... Regent Knitting! Seven Up! les travaux de la Baie James! le bill 22! Canadian Gypsum! le raisin scab de la Californie! Etc...

Non, il fallait arrêter cela! Non seulement les Dominicaines l'ont-elles compris, mais aussi les soeurs de l'Immaculée-Conception, les Oblates, les Jésuites, les chrétiens charismatiques, les cardinaux Roy et Suenens, et tout dernièrement la ville de Québec. Et ce ne seront sans doute pas les derniers... s'il reste des jeûneurs pour donner à d'autres l'occasion de manifester cette solidarité des possédants!

Après tout, un "simple frère convers, qui n'a même pas encore fait ses voeux perpétuels" (comme le rappelait méprisamment soeur Jeannette Bouchard, économe du Pavillon St-Dominique) a quand même réussi, lui, qui ne disposait pas de milliers de dollars pour s'acheter des pleines pages de publicité, dans les journaux, à réveiller des consciences endormies depuis trop longtemps!

"Quand la prière dérange le monde..."

Dominique GARIEPY-BOISVERT,
4084, St-Hubert, app. C.
Montréal.

Où était donc la presse francophone ?

Je fais partie du projet d'initiative locale SAUVONS MONTREAL affilié à l'organisation qui porte le même nom.

La réalisation la plus importante de notre groupe a été la mise sur pied de la Semaine Sauvons Montréal qui s'est tenue du 22 au 26 mai à la Maison des Arts La Sauvegarde, et dont le but était de sensibiliser le public aux conséquences néfastes de l'absence totale de planification du "progrès" à Montréal qui se fait au détriment du bien-être physique et culturel des citoyens.

Cette SEMAINE s'est révélée un succès et a attiré un grand nombre de personnes. Toutefois, nous avons eu à déplorer l'attitude de la presse française. En effet, seuls les journaux anglophones nous ont donné un reportage; ce manque d'intérêt de votre part est d'autant plus regrettable que les quartiers menacés sont presque exclusivement canadiens-français et que nous assistons actuellement à une prise de conscience de la part des citoyens auxquels un supplément d'information eût été très utile. Il est vrai que votre journal avait déjà publié plusieurs articles de Madeleine Berthault sur l'organisation Sauvons Montréal et sur notre projet, mais nous pensons qu'il aurait été utile d'attirer l'attention sur cet événement.

Mais tournons-nous plutôt vers l'avenir. Notre projet doit se poursuivre jusqu'au 31 août sous le nom de C.R.I.S.E. (Centre de référence et d'information sur l'environnement). Au cours de ce projet nous désirons jeter les bases d'un centre d'information permanent susceptible de fournir aux citoyens les outils nécessaires à la lutte contre le développement non planifié. Nous serons engagés, de plus, dans un grand nombre d'activités en collaboration avec d'autres groupes de citoyens. Nous entendons tenir la presse au courant de ces activités et espérons que nous recevrons un accueil favorable.

Véronique ROBERT
Sauvons Montréal (P.I.L.)

S. V. P.

LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes : intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Veut-on tuer la recherche généalogique?

Vincent PRINCE

Le Comité de l'état civil de l'Office de révision du Code civil accouchait récemment d'un rapport qui nous inquiète profondément. Ce rapport contient certes d'intéressantes et utiles recommandations sur l'enregistrement des actes de l'état civil (naissances, mariages, décès) et sur la centralisation de ces données, mais il apporte des modifications au système actuel qui risquent de tuer chez nous la recherche généalogique.

Nous espérons nous tromper, mais c'est la crainte qu'une première lecture de ce rapport nous inspire. Nous considérons la chose comme très grave, car il y a des milliers d'honnêtes chercheurs au Québec qui ne pourront plus faire leur travail.

Or, la généalogie c'est l'histoire des familles, c'est la petite histoire qui nous relie individuellement au passé et nous aide à mieux comprendre la grande histoire. La généalogie établit les racines qui nous attachent au milieu dans lequel nous vivons.

D'ailleurs, les généalogistes pourraient bien ne pas être les seuls à être déçus. L'histoire des familles, la filiation des individus peuvent servir aussi, par exemple, les hommes qui s'adonnent à la médecine et qui sont intéressés notamment dans le cas particulier des maladies héréditaires. Mais, tenons-nous en pour l'instant à la généalogie.

Comment les recommandations du rapport du Comité de l'état civil peuvent-elles signifier la fin de la recherche généalogique? Les points que nous allons maintenant soulever le démontreront assez clairement, croyons-nous.

Commençons par le commencement. Tout d'abord, on nous dit que "la somme des informations recueillies par l'état civil ne doit en aucun cas être détournée de la fin poursuivie et devenir une menace pour les libertés individuelles". "Aussi, ajoute-t-on, a-t-il paru essentiel de prévoir d'une part que les actes de l'état civil ne doivent contenir rien d'autre que ce qui est exigé par la loi, et, d'autre part, que le contenu des actes de l'état civil ne peut être divulgué que de la manière et dans les cas prévus par la loi. Afin de garantir le caractère confidentiel de plusieurs des données consignées au registre de l'état civil il est en effet impérieux de limiter à certaines personnes seulement l'accès au contenu intégral des actes."

Alors, voilà, seuls quelques fonctionnaires pourront en prendre connaissance. Comme si ces actes, dans l ensemble, ne constituaient pas des documents officiels, donc publics! Le Code civil actuel n'est-il pas parfaitement clair à cet égard dans son article 1207?

Mais, ce n'est pas tout. Le rapport prévoit que la consultation du registre de l'état civil devra dorénavant se faire "par demandes de certificats ou de copies d'actes dans les conditions prévues par la loi". Pour obtenir une copie, il faudra prouver qu'on a été partie à l'acte ou justifier un intérêt dans le même acte. Dans les autres cas, on devra se contenter d'un certificat.

Quelle différence y a-t-il entre la "copie" d'un acte et le simple "certificat"? La copie fournit tout le contenu de l'acte, tandis que le certificat n'en reproduit que les "données essentielles".

Maintenant, comme les chercheurs devront se contenter des certificats — s'ils peuvent les obtenir —, voyons ce qu'ils pourront en retirer comme renseignements.

Dans le cas des certificats de naissance, le Comité recommande que ceux-ci ne mentionnent que "les nom, prénoms et sexe de l'enfant, de même que la date et le lieu de sa naissance". Les noms du père et de la mère en seront omis.

Le contenu du certificat de mariage témoigne de la même sobriété. "Le certificat de mariage mentionne les nom et prénoms des époux, la date et le lieu du mariage". Les noms des père et mère des époux n'y figureront pas.

Pour les certificats de décès, même laconisme. "Le certificat de décès mentionne les nom, prénoms et sexe du défunt, ainsi que la date et lieu du décès." Comme identification, c'est aussi sommaire que dans les deux premiers cas.

Comment, dans ces conditions, établir des filiations et des lignées d'ancêtres ? Les gens qui naissent, qui se marient ou qui meurent deviennent de purs inconnus? On pourra, dans certains cas, présumer qu'il s'agit d'un tel ou d'un tel, on n'en aura jamais la certitude.

Encore une fois, à moins de nous tromper fortement, la mise en application des recommandations de ce rapport ne pourrait que conduire à la mort de la recherche généalogique au Québec. Nous ne prêtons pas d'intentions malveillantes aux réviseurs du code, mais nous estimons qu'ils ont poussé beaucoup trop loin leur souci de respecter la confidentialité ou les libertés individuelles. N'en ont-ils pas été obsédés au point de perdre de vue l'intérêt public? Le gouvernement doit rejeter ces recommandations.

Nos archives de l'état civil sont d'une très grande richesse. Les gens de l'extérieur ont souvent été les premiers à en vanter l'excellente qualité. Peu d'endroits au monde possèdent les outils que nous avons pour reconstituer les liens des vivants avec les ancêtres d'autrefois. Nos chercheurs en auraient-ils abusé pour qu'on songe à les priver d'un droit qu'on leur a toujours reconnu?

Bien sûr, la façon de tenir des registres et la façon de les utiliser restent perfectibles. Le monde et les moeurs évoluent. On ne doit pas craindre non plus d'utiliser des techniques toujours plus modernes de compilation. Mais, de grâce, qu'on ne vienne pas détruire ce qui faisait l'incomparable valeur d'un système qui a tout de même fait ses preuves.

La publicité électorale payée est à la baisse

par André BELIVEAU

AUTREFOIS, du temps de grand-père, les partis comptaient surtout sur les assemblées publiques et sur les journaux pour diffuser leur propagande. Mais depuis les 15 dernières années, les choses ont considérablement changé. Les assemblées publiques, plus rares, moins courues, ne sont devenues qu'un à-côté, ou un prétexte. Les journaux rapportent toujours les faits et les déclarations, mais ils sont bien souvent dépassés par les événements dès le moment où ils paraissent, et ils se sont découvert une nouvelle fonction dans l'analyse critique et le commentaire, ce sur quoi les organisateurs ont bien moins de prise que par le passé. La publicité électorale payée dans les journaux a sensiblement diminué, particulièrement depuis 1968. Les candidats passent désormais le plus clair de leur temps, en période électorale, à faire du porte-à-porte ou à tenir des "assemblées de cuisine". Et les partis se servent de plus en plus de la radio et de la télévision pour acheminer leur message vers ce bon peuple, c'est connu.

Or, est-ce signe des temps ou simple accident de parcours? Il semble que les partis en soient maintenant arrivés à un nouveau tournant dans la façon dont ils utilisent les ondes.

La publicité payée à la baisse

Non pas qu'ils viennent de réinventer la couleur, certes. La science de la manipulation des masses ne procède pas par bonds. Et les messages qu'on voit ou qu'on entend cette année n'ont en soi rien de bien original, hors le fait qu'ils sont davantage axés sur la personne des chefs — et, dans le cas de MM. Trudeau et Stanfield, de leurs charmantes familles. Quant à la locomotive des libéraux, qui rappelle vaguement, spontanéité en moins, quelques-uns des artifices qui ont alimenté la trudeaumanie en 1968, elle est peut-être solide et efficace sur les rails du subconscient populaire, mais on ne peut s'empêcher de penser, une fois rendue en gare, qu'elle est presque aussi ridicule que leur petite ritournelle "Il fait bon vivre au Canada, moi j'aime ça, gnangnan..."

C'est plutôt face à la propagande électronique payée que les principaux partis ont changé leur fusil d'épaule.

Jusqu'à cette année encore, les politiciens en campagne consacraient des sommes toujours croissantes à leur publicité radiophonique et télévisée. Mais la campagne 1974 a vu jusqu'ici une diminution notable de la publicité électorale payée aux media électroniques, singulièrement dans la région de Montréal.

Est-ce dû aux caractéristiques propres à cette campagne, qui survient en plein été et si peu de temps après la précédente? Au fait que, d'un commun accord, les partis auraient décidé d'y aller un peu plus mollo sur la chose? Au fait que leurs caisses auraient aussi subi les contrecoups de l'inflation? Ou encore au fait que les media mettent à leur disposition de plus en plus de périodes d'antennes gratuites — sous forme de lignes ouvertes, d'interviews, de débats, d'émissions de reportage ou d'affaires publiques et d'émissions spéciales de toutes sortes? Il y a sans doute un peu de tout cela.

Le cas du Nouveau parti démocratique, en l'occurrence, est assez particulier. Bien qu'il ne soit pas menacé de tomber au pouvoir demain matin, celui-ci entretient le doux espoir de décrocher le gros lot dans cinq circonscriptions du Québec — dont trois de la région métropolitaine. Or, conformément à une tradition bien établie au sein du parti, le NPD-Québec ne consacre pas un traître sou de son maigre budget de $20,000 à la propagande commerciale sur les ondes. Ce qui ne signifie pas qu'il refuse de se manifester lorsqu'une station lui offre du temps gratuit, loin de là.

"Il y a évidemment dans notre attitude à l'égard de la propagande électronique une question de moyens, explique M. Jean-Guy Lewis, l'un des responsables de la campagne néo-démocrate: nous sommes un parti pauvre. Mais il y a aussi une question de principe: nous croyons que les idées ne sont pas du savon et qu'on ne doit pas les vendre comme du savon. Nous préférons compter sur le bénévolat de nos militants et sur l'intelligence de nos concitoyens plutôt que de nous lancer dans la diffusion de petites chansons à la radio ou à la télévision."

Les créditistes, quant à eux, n'ont pas non plus de budget radio-télévision au niveau "national", bien que plusieurs de leurs candidats les plus convaincus achètent du temps sur les ondes dans les stations régionales. Mais rien à Montréal, où ils se contentent, comme les néo-démocrates, de profiter des périodes gratuites qu'on leur offre.

Grâce à Dieu et aux grosses compagnies

Il en va différemment, toutefois, du Parti libéral et du Parti progressiste-conservateur, qui consacrent cette année environ $425,000 chacun, au Québec seulement, à leur publicité dans les media de masse.

Pour considérables qu'elles puissent paraître, ces sommes sont cependant inférieures d'environ 25 pour cent à ce qu'elles étaient lors de l'élection de 1972.

Au strict point de vue de l'exploitation commerciale des media, il ressort donc que les libéraux et les conservateurs mènent une campagne passablement différente de celle des néo-démocrates et des créditistes.

Ils en ont d'ailleurs les moyens, grâce à Dieu et aux grosses compagnies. Indépendamment des disproportions réelles existant entre la popularité respective des deux partis au Québec — le Québec n'a jamais été une province comme les autres —, tous deux s'appuient sur des infrastructures, des caisses électorales et des équipes de spécialistes que les autres partis ne peuvent que leur envier. Et tous deux ont mis au point des stratégies de campagne qui misent grandement sur l'impact de l'image et du son auprès de l'électeur.

A l'improvisation sympathique et au désordre plus ou moins organisé des créditistes, à la superbe austérité des néo-démocrates, ils opposent le savoir-faire de leurs experts en marketing. Pour eux, il n'y a pas de honte à vendre le chef ou ses candidats comme du savon. Et à y mettre la "broue" qu'il faut. L'expérience, depuis le début de la Confédération, leur a d'ailleurs donné raison: les compagnies de savon sont prospères et les vieux partis se passent l'assiette au beurre d'une élection à l'autre.

La télévision domine toujours

La présente campagne, cependant, a vu fléchir cette ruée vers l'électronique. Si on considère les budgets qu'affectent les partis à l'achat de temps d'antenne, on peut se demander si ceux-ci n'ont pas conscience d'en être arrivés à un point de saturation. Mais à l'analyse, il semble bien qu'il faille chercher ailleurs l'explication de ce ralentissement: la télévision demeure en effet le véhicule de prédilection des commis-voyageurs de la politique, et la radio vient toujours bonne deuxième.

Ainsi, des $425,000 que les libéraux consacrent cette année à leur propagande dans les media québécois, 75 pour cent (environ $320,000) sont engloutis dans l'électronique. Et les trois quarts de ce montant (environ $240,000) sont absorbés par la télévision. Les journaux, quotidiens ou hebdomadaires, ne sont plus utilisés que comme supports d'appoint ou comme "media d'ajustement", c'est-à-dire qu'on s'en sert plus stratégiquement et de façon plus sélective qu'autrefois afin de préciser, corriger ou compléter l'impact créé par l'offensive télévisée ou radiophonique sur un thème ou dans une région donnés.

La situation est à peu près la même chez les conservateurs, bien que ceux-ci semblent accorder un peu plus d'importance que les libéraux à la radio par rapport à la télévision.

Il existe cependant entre ces deux partis des différences de comportement notables qui reflètent les perceptions particulières que se fait chacun d'eux de sa cote d'amour auprès du public.

Les libéraux, par exemple, qui se croient encore invincibles dans la région métropolitaine, consacrent cette année moins d'argent que les conservateurs à leur publicité radiophonique à Montréal — même si, du côté de la télévision, leurs budgets y sont à peu près les mêmes.

De même, les stratèges des partis tiennent compte du profil de leur auditoire-cible non seulement dans le choix des thèmes, des régions et des media sur lesquels ils mettent l'accent, mais aussi dans celui des heures de diffusion de leurs messages; les libéraux, considérant que le retour sur le dollar investi est plus grand de la sorte, concentrent la majorité de leurs messages radiophoniques aux heures d'écoute les plus fortes (vers 8 h et 18 h), alors que les conservateurs, qui ont une joyeuse côte à remonter et qui se l'avouent honnêtement dans l'intimité de leur boudoir, visent une clientèle aux caractéristiques plus spécifiques et, partant, répartissent davantage leurs messages selon les diverses périodes de la journée.

L'omniprésence des conservateurs

L'auditeur montréalais qui passe d'une station à l'autre ces jours-ci peut avoir l'impression que les conservateurs sont plus présents à la radio que leurs rivaux, et il a raison. Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs:

- Le temps de diffusion coûte plus cher aux heures de pointe qu'aux autres heures. A CKAC, par exemple, une minute coûte pendant les heures de pointe $105, et de $58 à $80 aux autres heures. Le rapport demeure à peu près le même dans les stations possédant des cotes d'écoute moins élevées. Les libéraux concentrant davantage leurs messages aux heures de pointe, ils paient donc plus cher par message et en ont donc moins à nous catapulter dans les oreilles. C'est toujours ça de pris.
- Les libéraux, qui ont amorcé leur campagne deux semaines avant les conservateurs, ont acheté pour la durée de cette campagne 95 minutes à CJMS et 95 minutes à CKAC, alors que les bleus ont acheté 110 minutes à chacune de ces stations; les premiers ont également acheté 10 minutes commerciales à CKMF-FM ($100) contre 110 minutes ($1,200) pour les seconds.
- Le plan de campagne des libéraux prévoyait un départ relativement fort, un net ralentissement de la mi-juin au 29 juin et un sprint final de grande intensité à compter de cette date; on est donc, quant à eux, au creux de la vague. Du côté des conservateurs, on mise également sur le sprint de la fin, mais la courbe en cours de campagne est sensiblement moins accentuée et plutôt ascendante. D'où la plus forte concentration, actuellement, de la présence conservatrice dans les grandes stations montréalaises.

La situation est évidemment différente à Radio-Canada — et pour la radio, et pour la télévision —, puisque la Société d'Etat a pour sacro-sainte politique de ne pas vendre de temps aux partis et se contente de mettre du temps à leur disposition — en plus, bien sûr, de consacrer à la campagne une partie plus ou moins importante de ses émissions d'information quand ses conflits internes le lui permettent.

Elle est également différente à CKVL et à CKLM, mais pour des raisons qui sont d'un autre ordre.

De façon générale, les responsables des services commerciaux des stations de radio et de télévision montréalaises estiment que les deux vieux partis misent beaucoup moins sur la publicité électronique cette année qu'en 1972 et qu'en 1968.

A CJMS, les conservateurs ont acheté cette année pour $8,000 de temps d'antenne, comparativement à $12,000 en 1972 et $20,000 en 1968; quant aux libéraux, qui en ont acheté pour $7,000 cette année, leur participation a diminué dans les mêmes proportions par rapport aux années précédentes.

A CKAC, où les contrats 1974 avec les deux grands partis se comparent à ceux de CJMS, la chute semble moins radicale, mais on note également une baisse par rapport aux années précédentes.

A CKVL, on constate avec une certaine amertume que les budgets sont "très minimes" cette année; ils y seraient cependant les mêmes pour les deux vieux partis, et sensiblement égaux à ceux de 1972 qui étaient, eux, nettement inférieurs à ceux de 1968. Pour le directeur commercial, les nombreuses lignes ouvertes qui constituent l'essentiel de la programmation de CKVL et qui fournissent aux politiciens en chasse de merveilleuses tribunes gratuites sont franchement préjudiciables aux meilleurs intérêts commerciaux de M. Tietolman.

CKLM, enfin, la petite dernière dans la course aux cotes d'écoute parmi les stations francophones de Montréal, n'a décroché qu'un maigre contrat de $1,500 du Parti libéral, et elle a été totalement oubliée par les conservateurs.

Quant à Télé-Métropole, qui, en attendant M. Delaney et sa Télé Inter-Cité, est encore seule à brouter dans ce champ francophone à Montréal, sa situation est plus rose que celle des stations radiophoniques, mais moins rose que par les années passées. Elle constate en effet elle aussi un ralentissement marqué de l'activité commerciale des partis par rapport à 1972 et à 1968.

L'affirmation de son pancanadianisme

Si l'on ne tenait compte que de ces chiffres, on pourrait croire que les deux seuls partis en lice sont ceux de MM. Trudeau et Stanfield. Ce sont là, effectivement, les deux seuls partis qui aient des chances de constituer le prochain gouvernement.

Au Québec, cependant, il est loin d'être assuré que les conservateurs ne seront pas devancés par les créditistes ou les néo-démocrates, ou par les deux à la fois. Aussi est-il assez paradoxal de les voir dépenser autant d'argent en cette terre hostile qui, il y a moins de deux ans, ne lui a donné que deux députés. Mais ne serait-ce pas là le fait d'un parti par ailleurs tellement assuré de sa victoire dans l'ensemble du Canada qu'il tienne absolument à proclamer de la sorte son pancanadianisme envers et contre tous?

Le projet de réglementation des ambulances: un timide premier pas des Affaires sociales

Une analyse de
Nicole PERREAULT

LE MINISTERE des Affaires sociales a accompli un premier pas, timide cependant, en soumettant son projet de réglementation des ambulances. Cette réglementation, une amorce pour mettre de l'ordre dans les services ambulanciers anarchiques, jette plutôt la base d'un réaménagement rigoureux qui implique en sourdine les ministères de l'Education et des Transports.

Pour ébaucher ces règlements, en vertu de la loi de la protection de la santé publique, le ministère des Affaires sociales possédait déjà un canevas de travail: les rapports des conseils régionaux de la santé et des services sociaux qui ont scruté à la loupe le fonctionnement et les carences des services ambulanciers sur leur territoire respectif.

La situation dépeinte dans ces rapports (une qualité de service pitoyable) se reflète dans le projet de règlement qui impose des **normes minimales** aux services d'ambulance.

En obligeant les compagnies d'ambulance à se plier à des normes plus sévères, le gouvernement aurait créé un vacuum, difficile à colmater rapidement, car la plupart de ces compagnies ne remplissent pas en ce moment les normes minimales.

Ainsi, le projet de règlement cherche manifestement à éviter de sabrer les effectifs ambulanciers actuels: "Le ministre délivre un premier permis de service d'ambulance à toute personne qui opérait un service d'ambulance depuis au moins douze mois lors de l'entrée en vigueur du présent règlement. Un tel permis ne peut toutefois être renouvelé que si le requérant remplit les conditions énumérées."

Des grincements de dents

Pour être détenteur d'un permis de service d'ambulance, il faudra être âgé de 21 ans et plus, demeurer au Québec, être propriétaire ou locataire ou agir pour le bénéfice d'une corporation, société ou association qui est propriétaire ou locataire de véhicules conformes aux exigences des règlements.

Dans un même souffle, on accorde trois mois de délai après l'entrée en vigueur du règlement, aux conducteurs et préposés d'ambulance pour rencontrer les exigences du règlement.

Tout cela laisse présager des grincements de dents! La subtilité du projet de règlement réside en premier lieu dans une sorte de sélection naturelle.

Ce ne sont pas toutes les compagnies d'ambulance qui consentiront à investir l'argent nécessaire pour répondre aux normes du règlement. A moins que les compagnies d'ambulance battent campagne pour obtenir des subventions.

Au fur et à mesure que le gouvernement s'attaquera à planifier le domaine ambulancier, il devra rayer des firmes ambulancières du tableau. Les jeux de coulisses se durciront d'autant. A titre d'exemple, citons la situation du parc ambulancier de la région de Montréal-Métropolitain.

Dans son rapport sur le "système d'urgence médicale", le Conseil régional de Montréal-Métropolitain (santé et services sociaux) note un "gaspillage" des ressources ambulancières qui se dédoublent en secteurs privé et public. Il y a trop d'ambulances dans la région de Montréal. Le phénomène de la libre entreprise n'y est pas étranger puisque, sur 30 firmes privées possédant 106 véhicules, 10 existent depuis un an à cinq ans, 4 vivent depuis à peine un an, et 2 autres ont vu le jour depuis 6 mois.

Le rapport du conseil parle même "d'amateurisme" et "d'avidité au gain" de certaines firmes...

Manque de rigueur

Au chapitre de l'équipement, la réglementation ne renferme pas de mécanismes de contrôle rigides! Les détenteurs d'un permis d'ambulance devront vérifier mensuellement l'état mécanique de leur véhicule, inspecter et désinfecter "si nécessaire" régulièrement leur matériel sanitaire.

Rien n'indique dans le projet de règlement que les ambulances seront soumises aux inspections du ministère des Transports et du ministère des Affaires sociales.

Quant à l'équipement en radiocommunication, le règlement ne fixe aucun critère. Ce manque de rigueur est intentionnel. Le gouvernement, avec la collaboration d'experts de la compagnie Bell Canada, poursuit en effet ses discussions au sujet des communications. A la fin d'avril dernier, le ministre Claude Forget avait affirmé, lors d'une conférence de presse à l'impromptu, qu'il en était à étudier le choix des fréquences desquelles dépend le type d'appareils.

Il disait hésiter entre l'UHF et le VHF. L'on sait pertinemment que l'installation d'un système UHF coûte de 10 à 15 pour cent plus cher que le VHF et que le ciel de Montréal est déjà saturé par le VHF. Toutefois, les conseils régionaux déplorent l'équipement disparate des ambulances et l'absence d'une politique entretiendra cette grave carence des services ambulanciers.

Mettre fin à l'amateurisme

D'autre part, là où le projet de règlement pèche vraiment par excès de souplesse, réside dans la formation du personnel ambulancier. On exige seulement un certificat d'études complétées avec succès au niveau de la 9e année pour un conducteur et d'une 11e année pour un préposé d'ambulance, et une connaissance rudimentaire en secourisme acquise auprès de l'Ambulance St-Jean "ou l'équivalent". Cela équivaut presque à une acceptation de l'amateurisme.

Pourtant, la région de Montréal (pour nommer celle-là) a donné l'impulsion afin de rehausser le standard des services ambulanciers. L'hôpital Notre-Dame dispense des cours de premiers soins et l'hôpital Royal-Victoria forme ses propres ambulanciers.

Cet hôpital, de concert avec le cegep Dawson, se propose d'ailleurs de mettre sur pied un programme d'enseignement à deux paliers.

Le cégep Dawson offrirait un cours de recyclage des ambulanciers en exercice étalé sur un semestre, à raison de 180 heures de cours suivis le soir. Au terme du du semestre, le collège décernerait un certificat de préposé d'ambulance.

Ce diplôme servirait de pré-requis pour accéder à la formation plus poussée de "technicien médical d'urgence", à raison de 2,400 heures de cours théoriques et pratiques. Cette formation s'attacherait uniquement au personnel des ambulances "lourdes", c'est-à-dire une ambulance médicalisée au point qu'elle est ni plus ni moins une salle d'urgence roulante.

Toutefois, le projet de règlement passe sous silence ce type d'ambulance et ne s'adresse qu'aux ambulances légères, celles dont la vocation consiste surtout au transport des malades.

On ne s'étonne guère de constater l'écart entre ce que préconise une région comme Montréal et les normes exigées par le règlement. Celui-ci s'applique à l'échelle provinciale et doit se colleter avec l'obstacle des disparités régionales.

En ce sens, le fait de préciser que le recyclage obligatoire des préposés d'ambulance s'effectuera dans les hôpitaux d'affiliation universitaire, marque bien l'intention du gouvernement de voir les services ambulanciers s'intégrer aux services de santé. Il faudra tout de même que le ministère de l'Education y mette du sien pour "standardiser" la formation des ambulanciers.

Enfin, le ministère des Affaires sociales a éludé la délicate question de fondre les secteurs privé et public du domaine ambulancier en un seul. Mais en exigeant les factures, la tenue à jour des registres, et les déclarations de transport des malades ou blessés, le gouvernement imprime un caractère public au domaine ambulancier.

Les comptes à rendre de la part des firmes ambulancières paveront certainement la voie à l'uniformisation des tarifs. Ce qui nous rapprochera de la perspective que le régime d'assurance-maladie étende sa couverture aux services ambulanciers.

ÉCONOMISEZ 20%
Achetez maintenant et economisez 20% sur votre entretien et avant l'augmentation des prix.
FENÊTRES et PORTES
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES
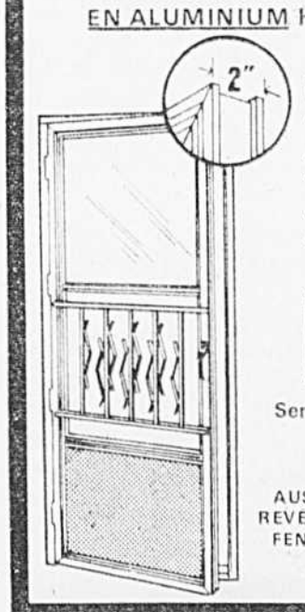

• Faites sur mesures
• Première qualité
• MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ECRITE de 5 ANS
• Choix de couleurs
• Facilement enlevables de l'interieur
• 3 rainures
• Isolation impenetrable pour etancheite parfaite

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN OCTOBRE
• PAS D'INTERETS •
Service d'achat à domicile
Jour et soir
Termes faciles
AUSSI: AUVENTS, PORTES, REVETEMENT EN ALUMINIUM FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES ET PERSIENNES
DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
TÉLÉPHONE
731-7676
SOIRS: 731-0583
MORCO ALUMINIUM INC.
8225, av. Mayrand Montréal
•Achetez avec confiance
Plus de 20 ans d'expérience

L'accueil aux felquistes et la politique de Giscard

PARIS (PC) — Dans les milieux québécois et canadien de Paris, la nouvelle du quotidien "L'Aurore" a fait boule de neige. Hier soir, quelque 300 à 400 Québécois réunis à la Maison des étudiants canadiens dans la capitale française pour célébrer leur fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, l'ont commentée abondamment, soulement maintes hypothèses.

Bon nombre de participants à cette rencontre, dont certains fonctionnaires, ont relié la présence de Carbonneau et Lanctôt à Paris à la décision du président Valéry Giscard d'Estaing de faire de la France "un pays de droit d'asile intellectuel et politique".

Le président en avait pris l'engagement dès les premiers jours de son élection à la tête de l'Etat français, en mai.

Si tel est le cas, la France ferait pour les partisans du FLQ ce que l'Algérie, pourtant refuge connu des divers mouvements de libération nationale d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, a refusé de faire, et ce à la demande du gouvernement Trudeau, il y a deux ans.

L'Algérie avait en effet refusé, en 1972 de laisser les ravisseurs de M. Cross entrer sur son territoire.

Hier, aucun des grands quotidiens parisiens n'a repris l'information publiée par "L'Aurore" ni publié celles transmises par les grandes agences de preses internationales. Il en est de même des journaux de ce matin.

BILLET

Sueurs froides pour la Saint-Jean

par Georges-Hébert GERMAIN

La sueur du peuple était froide, hier soir, dans le Vieux Montréal. Il avait les oreilles pleines du chant inquiétant des sirènes de police, le coeur plein d'effroi ou de colère, et l'estomac plein de bière. Il a couru, le peuple et si ce matin, il a des prunes et des ecchymoses, il a probablement moins mal aux cheveux, car il a moins bu, il a moins dépensé, il a moins fumé et il a fait, grâce aux policiers de l'escouade anti-émeute, de l'exercice pour la semaine.

J'étais là, lorsque tout a commencé place Jacques-Cartier. C'était plein de monde plein. Les terrasses débordaient joyeusement sur la place où ça sentait la bière, le pot, la vomissure par bout, et le bon bois d'érable qui brûlait ici et là et répandait une odeur fédérale sur tout ça. On s'était fait des feux de joie et on chantait tout autour, sur l'air de "un mille à pied, ça use", "un coup d'matraque, ça frappe, ça frappe en tabarnak". C'était une joie incendiaire, exubérante, hystérique, mais certainement pas méchante.

Vers les neuf heures, une voiture de police munie d'un haut-parleur à l'accent typiquement québécois est venue avertir le monde de circuler. Un immense chou s'est élevé au-dessus de la place Jacques-Cartier, chou que les policiers ont tenté de cueillir et d'embarquer dans deux gros paniers à salade flanqués de motos qui ont descendu puis remonté férocement la place Inutile de vous le dire, ça circulait sur un temps riche.

Je me suis prudemment réfugié sur la terrasse du Nelson d'où j'ai assisté, en compagnie d'une centaine de personnes passablement émues, au nettoyage des lieux. Les gens criaient des noms aux policiers, leur lançaient des bouteilles de bière, des roches, des bouts de bois, de la braise, etc. Quelques policiers subtilement déguisés en hippies québécois à chemise à carreaux et cheveux longs ont fait quelques belles prises juste sous nos yeux. Personne ne savait trop trop comment ni pourquoi tout ça avait commencé.

Un quart d'heure plus tard, je courais comme un zèbre dans la petite rue Sainte-Elisabeth. Après avoir été évincé manu militari de la terrasse du Nelson et de la place Jacques-Cartier, j'étais passé devant "La Presse" escorté par des motars de la police que je tentais de semer. Je me suis retrouvé toute voile dehors sur la Catherine, coin Berri, où un pauvre gars un peu rond m'a raconté qu'il avait perdu sa blonde et que son vélo était resté appuyé sur un lampadaire de la place Jacques-Cartier. Un dix vitesses bleu poudre dont je lui ai conseillé de faire son deuil.

Jusqu'à minuit, inlassablement, j'ai tenté avec des milliers de compatriotes de réintégrer la place Jacques-Cartier, mamelle d'un peuple assoiffé qu'on avait dérangé dans ses projets, le jour de sa fête. Nous fûmes refoulés à plusieurs reprises rue Vitré. Les gens s'étaient massés sur le talus du parc de stationnement qui fait face au métro Champs-de-Mars. La fête était terminée. Restait la bataille.

Assez paradoxalement, c'est aux biens publics que s'en prend une foule en colère. Malgré les exhortations de quelques personnes qui avaient conservé leurs têtes froides, on s'est mis à casser des vitres, à renverser des poubelles, à jeter les boites aux lettres dans la rue, à lancer des roches sur les voitures stationnées le long de la rue Vitré, sur les voitures qui passaient, sur les autobus. Et sur les policiers, bien entendu.

Les charges policières étaient généralement de courte durée et de peu d'envergure. Mais elles avaient chaque fois un effet du tonnerre. On se mettait à courir comme des forcenés, on s'enfargeait, on grimpait aux arbres, on se cachait sous des voitures en stationnement. Et quand le danger casqué était passé, on se regroupait et on retournait narguer les "beux". Ceux-ci, que j'ai vus de proche à plusieurs reprises, m'ont semblé aussi énervés et surexcités que les autres.

Toute la soirée, j'ai entendu crisser des pneus, siffler, chanter des sirènes, j'ai vu pleurer des filles perdues et, au coin de Craig et Bonsecours, un jeune qui "bad tripait" et capotait dangereusement dans l'acide délire psychédélique pendant ques ses compagnons impuissants à le ranimer voyaient venir l'anti-émeute qui balayait tout sur son passage, aveuglément. Sur Vitré, un groupe de jeunes ont réussi à isoler un policier. On leur criait de loin: "Assommez-le, tuez-le". Ça fait tout de même assez bizarre à entendre.

Les jeunes ont cependant laissé filer le policier sans lui faire le moindre mal bien qu'ils aient joliment abîmé sa fierté et embrouillé son ego pour quelques jours.

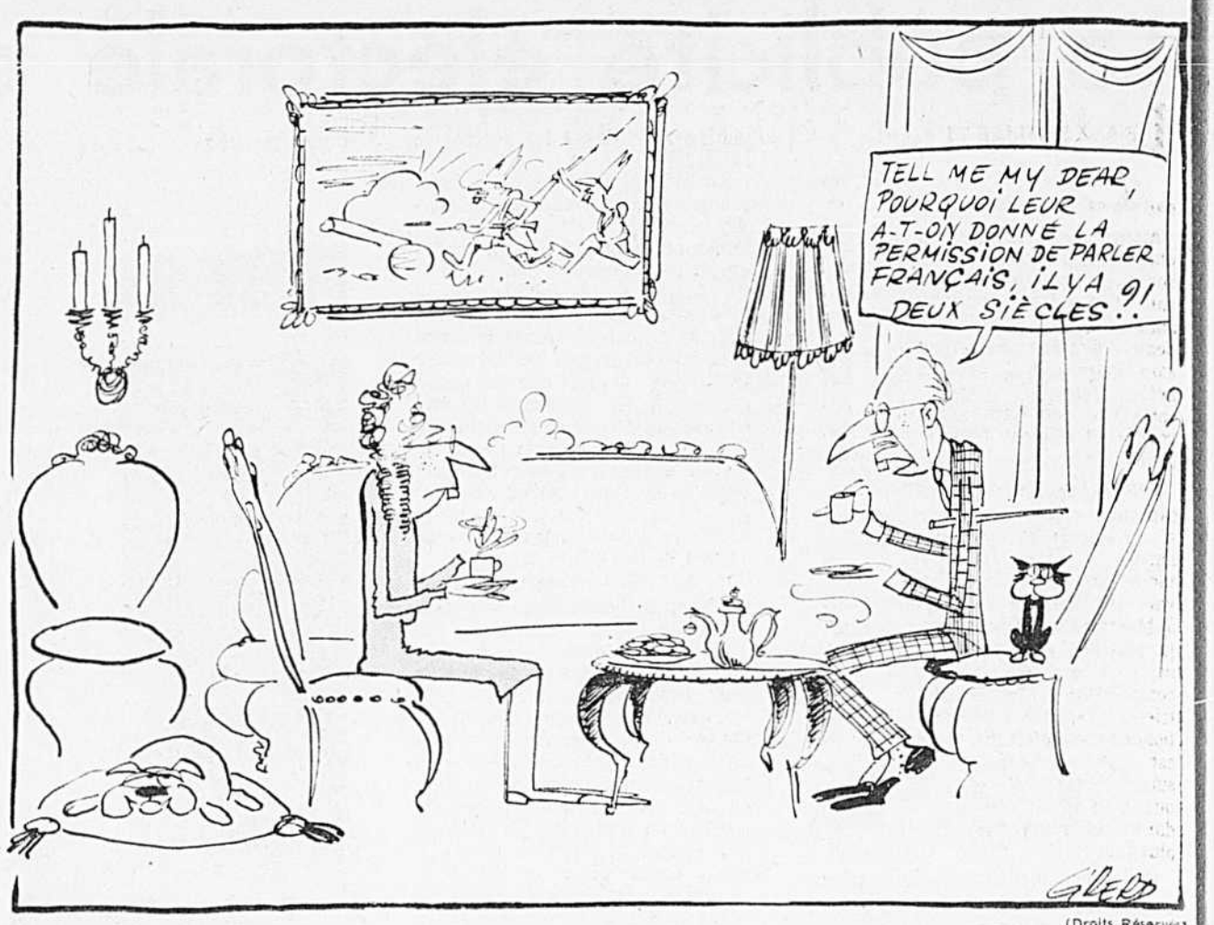

(Droits Réservés)

CANADA

SUITE DE LA PAGE A 1

autorités françaises l'extradition des ravisseurs de M. Cross. Le ministre de la Justice a toutefois précisé que toute démarché de ce genre devrait être réclamée par son collègue du Québec, M. Jérôme Choquette, et acheminée par l'entremise des ministères fédéraux de la Justice et des Affaires extérieures.

Mais le premier ministre Trudeau, qui a appris la nouvelle alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion à Ottawa pour se rendre à Québec où il amorce une nouvelle campagne dans l'est canadien, a indiqué qu'il "n'est pas dans notre intention d'entreprendre des procédures d'extradition".

"Nous ne voulons justement pas qu'ils reviennent, a-t-il ajouté. Nous n'allons certainement pas nous déranger pour aller les chercher."

Mais M. Trudeau a précisé, en concluant: "Nous nous attendons cependant à ce que les pays où ils pourraient se trouver ne les laissent pas commettre des actes inamicaux envers le Canada".

Comme s'ils étaient à Cuba

Interrogé hier soir à Montréal, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré pour sa part qu'ils n'entend pas entreprendre une procédure d'extradition contre les deux hommes s'ils se confirme qu'ils se trouvent effectivement en territoire français.

"En retour du sauf-conduit qui leur fut délivré à l'époque, a rappelé M. Choquette, ils s'étaient engagés à ne pas rentrer au Canada. Pour nous, c'est comme s'ils étaient encore à Cuba."

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a d'ailleurs fait remarquer à ce sujet que "si le Québec n'a pas demandé que les felquistes soient extradés de Cuba, pourquoi demanderait-il qu'ils soient extradés de France?"

La police française confirme

L'agence Reuter dit avoir obtenu de la police française confirmation de la présence de Carbonneau et Lanctôt à Paris. Selon Reuter, Carbonneau, Lanctôt, la femme de celui-ci et deux autres Québécois sont bien arrivés à Paris la semaine dernière.

Mais la police française aurait ajouté qu'elle ne voyait aucune raison d'arrêter les deux ravisseurs puisqu'elle ne détient aucun mandat international pour le faire.

Pour sa part, un fonctionnaire de l'ambassade du Canada a soutenu que Carbonneau et Lanctôt étaient toujours recherchés par les forces policières canadiennes pour subir leur procès pour enlèvement et séquestration. Il a rappelé que le Canada et la France étaient liés par un traité autorisant les signataires à demander l'extradition de personnes recherchées.

L'article du quotidien L'Aurore, signé par le journaliste Pierre Bernet, précise que Carbonneau, Lanctôt, sa femme et les deux autres Québécois sont arrivés à bord du vol 717 d'Air France à l'aéroport Charles de Gaulle le 20 juin, en provenance de Prague.

Le journal ajoute que les cinq voyageurs ont été accueillis par de nombreux amis qui les ont ensuite emmenés à Paris.

L'Aurore laisse entendre que la famille Cross a dû verser une forte rançon pour que le diplomate soit remis en liberté.

"Le fait que les terroristes vivaient dans un luxueux hôtel de La Havane prouve que cette rançon a été effectivement remises", dit-il.

Mais la question qui continue d'intriguer les autorités canadiennes dans cette affaire, si elle est confirmée, c'est celle de savoir quels documents ont utilisés les ravisseurs de M. Cross pour voyager de Cuba à Prague et ensuite à Paris.

Les passaports canadiens des ravisseurs leur avaient en effet été retirés au moment où ceux-ci entreprenaient leur exil à Cuba.

Et selon le ministère des Affaires extérieures, les membres de l'ancienne cellule Libération du FLQ avaient fait des démarches récemment auprès de l'ambassade du Canada à La Havane dans le but d'obtenir la restitution de leurs passeports. L'ambassade leur avait alors offert des passeports spéciaux à condition que leur seul voyage hors de Cuba soit celui qui les ramènerait au Canada mais ils avaient décliné cette offre.

Vous désirez du bon temps?

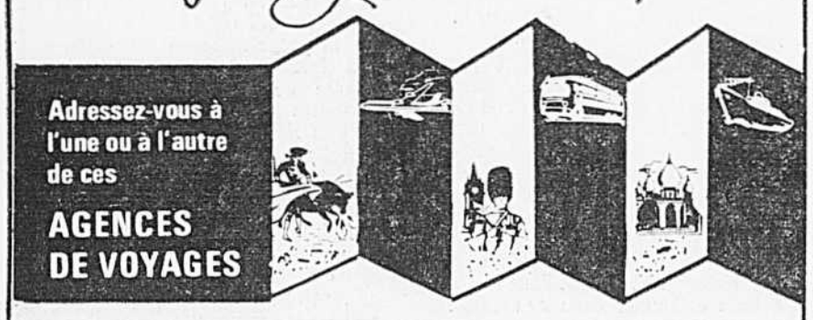

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE

VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill College, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
LM VOYAGES LTÉE	1184 ouest rue Ste-Catherine, 4e etage	879-1184
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et President Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES HENRI KELENY	2112, boul St-Laurent (Angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES PANORAMA INC.	Tour de la Bourse Place Victoria	866-8856
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE TRAVEL SERVICE	1, Plaza Alexis-Nihon Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751

EST

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, RACHEL	255-4162 255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

VILLE D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles 7275 est, rue Sherbrooke	353-6930
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650

OUEST

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria suite 1	735-4451
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Lafleur LaSalle	366-8262

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429 382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

LAVAL

AGENCE DE VOYAGES MARKSTED ROSE PAULL	3812, boul. Notre-Dame, Chomedey, Laval	688-7000 332-9300
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau	669-1738
	Centre d'achats Duvernay, 3100, boul. de la Concorde	661-4860
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE

MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761

SAINT-JÉRÔME

JARO VOYAGES	22 rue Legault, Saint-Jerome	Appels de Montreal 430-3657 436-3520

RIVE-SUD

AGENCE DE VOYAGES GASTON HOULE	536, Marie-Victorin Boucherville	655-0624
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VUYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

Voyagez rassuré, demandez à votre Agence de Voyages, l'assurance voyage

souscrite auprès de Lloyd's de Londres par l'intermédiaire de l'Agence d'Assurance le Voyageur Ltee

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

VENTE DE TAPIS

ENTREPÔT: 8280, boul. Saint-Laurent

MAGASIN: 1477, rue Mansfield

AU SERVICE DE MONTRÉAL DEPUIS 35 ANS

25% à 50% DE RABAIS

Satisfaction garantie ou argent remis

Avant d'acheter ailleurs, magasinez et comparez!

ROULEAUX À SOLDER:

VERGE CARREE	DESCRIPTION	PRIX LISTE VERGE CARREE	NOTRE PRIX VERGE CARREE	GRANDEUR APPROX	DESCRIPTION	PRIX LISTE	NOTRE PRIX
53	Blanc sable shaggy nylon caoutchouc	8.99	4.99	12' x 5'9"	Bleu interieur - exterieur	35	15
30	Or lime nylon shaggy	8.99	3.99	12' x 3'4"	Blanc os nylon shaggy epais	36	20
93	Brun ciselé ton sur ton	8.99	4.99	12' x 8'2"	Or tweed nylon shaggy caoutchouté	88	55
60	Lilas nylon shaggy epais	11.95	5.99	9' x 13'8"	Blanc antique shaggy caoutchouté	105	65
62	Blanc noir nylon shaggy epais	13.95	6.99	9' x 22'	Vert tweed nylon shaggy caoutch ute	160	110
64	Orange nylon shaggy tres epais	13.95	7.99	4'6" x 11'9"	Vert nylon caoutchouc	50	25
54	Blanc nylon velours tres epais	15.95	7.99	12' x 4'9"	Rose nylon caoutchouc	54	30
45	Vert lime nylon shaggy tres epais	13.95	7.99	12' x 13'	Bleu nylon tweed caoutchouc	139	49
65	Rose nylon shaggy imprime	11.95	5.99	12' x 12'3"	Vert nylon ciselé epais	145	49
60	Vert polyester ciselé tres epais	11.95	5.99	12' x 10'6"	Vert tweed commercial tel quel	126	56
93	Bleu polyester velours tres epais	13.95	7.50	9' x 8'6"	Pourpre nylon ciselé caoutchouc	73	29
67	Or polyester velours tres epais	13.95	7.50	12' x 12'3"	Vert nylon shaggy caoutchouc	146	69
110	Or nylon frise	11.95	6.99	12' x 11'6"	Rouille nylon ciselé caoutchouc	127	49
100	Rose laine wilton velours	21.95	12.95	12' x 10'	Sable nylon shaggy caoutchouc	120	65
50	Vert laine wilton velours	21.95	12.95	12' x 7'9"	Bleu nylon ciselé caoutchouc	90	29
110	Or laine wilton frise	18.50	11.95	12' x 5'6"	Jaune acrilan velours epais	84	22
				12' x 16'3"	Vert nylon shaggy tres epais	264	135
				12' x 20'6"	Lilas nylon velours uni	308	139
				12' x 15'3"	Blanc acrilan velours epais	263	139
				12' x 8'6	Blanc nylon shaggy tres epais	189	95
				12' x 15'2	Bleu nylon shaggy epais imprime	242	139
				12' x 18'	Brun nylon shaggy tres epais	312	180
				12' x 13'3"	Blanc noir nylon shaggy imprime	216	126
				12' x 21'5"	Or nylon shaggy epais	348	196
				12' x 10'	Brun polyester velours tres epais	195	92
				12' x 14'	Bleu fonce nylon velours uni	190	95
				12' x 17'9"	Bleu vert nylon commercial	238	115
				12' x 10'	Or nylon shaggy epais	134	80
				12' x 14'	Or frise Wilton laine	304	165
				12' x 8'4"	Orange shaggy Wilton laine epais	275	131

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous desirez

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

Nylon shaggy epais caoutchouc blanc, vert, orange, rouge, or, etc. Prix de liste $10.95 NOTRE PRIX $5.99

NYLON SHAGGY TRÈS ÉPAIS ET SERRÉ

Meilleure qualite faite au Canada

Divers rouleaux a solder.

Vert, or, orange, etc.

Prix de liste 16.95 a 18.95 NOTRE PRIX $9.95 verge carree

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

TAPIS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR NOTRE PRIX $2.95 verge carree

Nous avons aussi un grand choix de tapis modernes shaggy au 1477, rue Mansfield, à prix reduits.

CHARGEX

OUVERT TOUS LES JOURS jusqu'à 5 heures JEUDI ET VENDREDI OUVERT 9.00 a.m. à 9.00 p.m. SAMEDI OUVERT toute la journee 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201

(coin Guizot, une rue au nord du parc Jarry)

1477, rue Mansfield 288-4113

Le trésorier Thibaudeau: la CNS s'est administrée avec ses propres revenus

par Jules BELIVEAU

Même la sécheresse des chiffres a permis hier au trésorier général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Guy Thibaudeau, d'établir qu'il existe sans l'ombre d'un doute une nette distinction entre une entreprise commerciale quelconque et une entreprise syndicale.

"Nous connaissons suffisamment notre mouvement, a déclaré le gardien des finances — il en faut quand même un! — de la CSN devant les délégués participant à Montréal au 46e congrès de la centrale, pour savoir qu'il ne peut être considéré comme une entreprise industrielle, capitaliste ou traditionnelle; notre mouvement est plutôt humain et a à subir certains inconvénients que nous ne rencontrons pas dans les entreprises citées plus haut."

M. Thibaudeau a cru bon de donner cet avertissement aux congressistes-syndicalistes avant que ceux-ci n'entreprennent l'exercice du 1er juin 1972 au 28 février 1974 tels que vus par la firme de comptables agréés Maheu, Noël, Anderson, Valiquette et Associés.

La "transition"

Suite au désir manifesté par plusieurs délégués au congrès de 1972, la CSN a en quelque sorte innové en confiant la vérification de ses états financiers à une firme comptable. Si cette initiative a eu quelques effets heureux, comme celui de rendre plus compréhensible un sujet déjà passablement brumeux pour plusieurs, il n'en demeure pas moins que la "transition" d'un système à l'autre ne peut se faire sans quelques explications.

Ainsi le trésorier de la CSN a-t-il tenu, hier, à accomplir ce devoir. Et à souligner au passage que s'il souscrivait à la plupart des remarques des comptables, il n'était pas, mais pas du tout d'accord avec quelques-unes de leurs recommandations.

Par exemple, bien qu'il ait pris en bonne part — il a bon caractère — tous les commentaires, chiffrés ou pas, de ces spécialistes agréés, M. Thibaudeau ne partage pas toutes leurs appréhensions, voire leur pessimisme, devant les "créances douteuses" de la CSN. En d'autres mots, il juge ces créances généralement bien moins douteuses que ne le font les comptables, tout agréés soient-ils, d'autant plus que les débiteurs en sont le plus souvent... des syndiqués ou des organismes syndicaux membres de la CSN.

$6,183,429

Quoi qu'il en soit des degrés de pessimisme ou d'optimisme des uns ou de l'autre — ce qui implique tout de même des montants de l'ordre de $400,000, en plus ou en moins — les derniers états financiers de l'administration générale de la CSN, dont le chiffre d'affaires frise les $6,183,429, présentent un bilan consolidé, avec un actif de $3,238,701, dont $1.4 million à court terme.

Ils se distinguent néanmoins par un dû au Fonds de défense professionnelle (le fonds de grève) de la centrale de $1,745.685 et par une dette à ce même fonds de $787,959, de même que par un déficit de $64,131.

Le trésorier de la CSN se réjouit toutefois que la centrale soit parvenue à s'administrer avec ses propres revenus. Ceux-ci sont provenus de 168,876 membres cotisants tandis que l'on avait prévu dans le dernier budget une moyenne de 165,000 cotisants.

Pour les quelque 1,500 congressistes de la CSN, la journée d'hier n'a pas été seulement consacrée aux états financiers.

Répartis dans 24 ateliers, les délégués ont en effet commencé en soirée à éplucher le rapport moral présenté dimanche par le président de la centrale, M. Marcel Pepin, afin de préparer les recommandations qu'ils soumettront d'ici samedi à l'assemblée plénière.

Des colonies américaines

Les délégués ont aussi entendu, outre une déclaration de M. Pepin au sujet des hôpitaux du Québec, un discours du secrétaire général de la Confédération mondiale du travail (CMT), M. Jean Bruck. On sait que le président de cet organisme, dont la CSN est membre, est M. Pepin.

Le secrétaire général de la CMT, dénonant les grandes compagnies transnationales qui font de pays supposément indépendants des colonies américaines par la force de l'argent, a souligné que cette nouvelle situation imposait au mouvement syndical national et international une révision complète de ses objectifs, de ses méthodes et de ses structures d'action.

"Le Québec, d'abord territoire français, puis colonie anglaise par la force des armes, devient, avec le Canada tout entier, colonie américaine par la force de l'argent", a déclaré M. Bruck. Mais il y a de nombreux Québec à travers le monde, a-t-il ajouté. "Combien de pays, combien de nations soi-disant indépendantes ne sont, en réalité, que des colonies?"

M. Bruck a aussi déclaré que ce qui est plus grave, c'est que le nouvel impérialisme agressif et tentaculaire que sont les compagnies toutes puissantes devenues de véritables gouvernements internationaux privés "ne se limite plus à l'exploitation des matières premières et de la main-d'oeuvre. Il va plus loin. Il se transforme en véritable impérialisme culturel et prétend imposer aujourd'hui non seulement un rythme de travail mais un mode de vie, un type de société, un modèle culturel nécessaires à la création de besoins nouveaux et à l'ouverture de nouveaux marchés qui garantissent le développement de la puissance et la prospérité de la société de consommation".

Fin de la grève aux fonderies de Sorel

Le conflit entre la compagnie Les Fonderies de Sorel et ses employés est réglé après cinq semaines de grève.

Cet accord prévoit des augmentations de salaires de l'ordre de $1.50 l'heure pour une durée de convention de 24 mois, à partir du 19 juin dernier avec effet rétroactif au 1er avril. Ce règlement a pour effet de corriger de façon très appréciable l'écart de salaire qui existait avec les autres usines de la région de Sorel.

De plus, l'accord prévoit des bénéfices marginaux nouveau régime de retraite, des améliorations substan- additionnels au coût de 18.3 cents l'heure comprenant un tielles sur le régime de vacances annuelles, deux congés payés additionnels, prime de nuit, etc.

"Même si l'acceptation de la nouvelle convention par les membres n'a été que de 73.3 pour cent, les membres du syndicat sont d'avis que cette grève s'est soldée par une grande victoire", a déclaré le négociateur de la CSN, Maurice Langevin.

sgwu

L'anglais Langue Seconde

Sir George Williams University offre un cours intensif special sans crédit, trois soirs par semaine, du 2 juillet au 9 août.

Le cout est de $150 pour les six semaines.

Pour tous renseignements telephonez à TESL Centre, 897-5949.

SIR GEORGE WILLIAMS UNIVERSITY

Montreal H3G 1M8, Quebec

À Toronto
Une tradition qui ne se perd pas.

À l'hôtel King Edward, la tradition vous assure d'un service et de conditions de séjour impeccables. En plein coeur du centre commercial et financier, à un coin de rue du O'Keefe Centre et du St. Lawrence Centre for the Arts. Stationnement gratuit. Excellente table au Victoria Room et au Oak Room.
Chambre simple: $14 à $20.
Pour reservations, composez 842-5861 à Montréal ou faites appeler votre agent de voyages.

King Edward Hotel
37 KING STREET, TORONTO, ONTARIO, CANADA. 416-368-7474
(A SHERATON OPERATED HOTEL)

Viceroy

Les plus belles demeures entre toutes...

PRÉSENTE SA CAVALCADE DE MAISONS

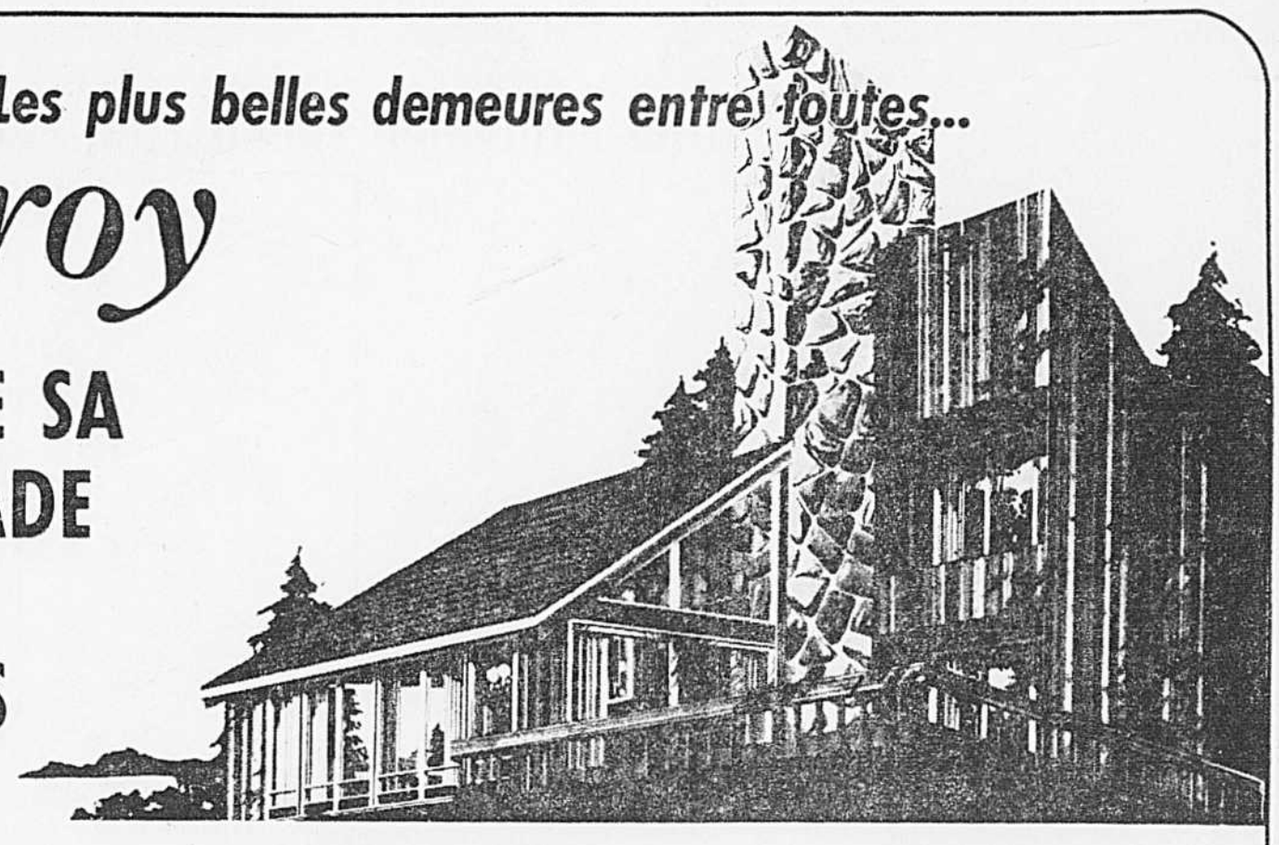

Modèle Apollo

Modèle Washington

Modèle Surfside

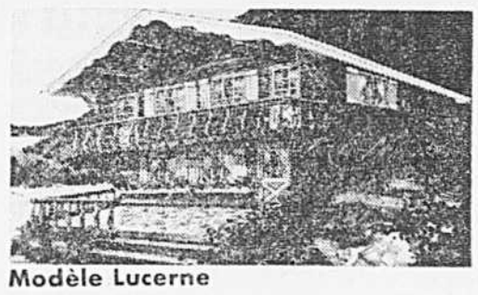

Modèle Lucerne

Modèle Nouveau Niagara

Modèle Rockhaven

Modèle Oakwood

POURQUOI NOUS CROYONS QUE LES RÉSIDENCES VICEROY SONT LES PLUS MAGNIFIQUES EN AMÉRIQUE DU NORD!

1. BOIS SÉCHÉ AU FOURNEAU

Quand vous voyez des toits qui flanchent, des murs qui craquent, des planchers qui ondulent. C'est la faute du bois qui est trop vert. Dans les marchés inflationnaires d'aujourd'hui, les moulins livrent du bois vert et humide qui flanche, qui craque et ondule. Nos maisons sont faites de bois séché au four. Du bois qui gardera pendant des générations entières sa forme originale.

2. ENTRETIEN FACILE

La plupart des maisons de campagne ont souvent besoin de peinture, d'entretien, de réparations. Avec Viceroy, finies les folies. Notre cèdre robuste de la Colombie britannique est traité avec un produit qui déteste et repousse l'eau. Le bois conservera ses couleurs naturelles et son grain s'améliorera avec les années. Le bois que nous utilisons, ainsi traité, garde sa beauté et son charme de trois à cinq fois plus longtemps que le bois non imperméable.

3. TOIT HYPERSOLIDE

Habituellement, les tuiles de toit pèsent 210 livres. Les toits Viceroy utilisent des tuiles lourdes et solides pesant 240 livres. Le poids accru aide les tuiles à garder leur couleur plus longtemps. Elles ne frisent ni ne penchent. L'asphalte lourd que nous employons est plus durable que le feutre, ce qui empêche le toit de couler. Nos maisons résistent à toutes les intempéries.

4. VITRERIE THERMALE

Le verre que nous utilisons est thermal. Nul n'est besoin de changer ou de nettoyer les chassis doubles. Ces vitres ne s'embrument jamais. Elles permettent d'épargner en ce qui concerne le chauffage. Les fenêtres sont magnifiques, car elles sont en bois rouge de Californie. Un système ultrafacile vous permet de les ouvrir et les fermer du bout des doigts. Optionnel extra.

VENEZ VOIR CES SUPERBES MAISONS... AUJOURD'HUI

Viceroy
395 YVON BERGER, Ste-Rose—622-3185

NOTRE TERRAIN D'EXPOSITION EST OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 6 H.

Sortie 9E AUTOROUTE DES LAURENTIDES 1,000 PIEDS A GAUCHE ROUTE 11

CI-JOINT LA SOMME DE $1. VEUILLEZ M'EXPEDIER LE NOUVEAU CATALOGUE 1974 DE DEMEURES-LOISIR.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
NO TEL .....
TERRAIN A .....

J.M.

DONNEZ UN COUP DE MAIN AUX JEUX DU QUÉBEC

VALLEYFIELD 1er au 11 août

ACHETEZ
inter-loto spéciale de juin

Plusieurs prix sont doublés
Plus de 4,000 gagnants. Plus d'un million en prix.

TIRAGE 5 JUILLET

CANADIAN TIRE

78.95 CH.

64.95 LA PAIRE

Ensemble Voit SKIS NAUTIQUES

Skis "Montego" pour toute la famille. Centre de bois massif, dessus lamellé sous pression. Fixations réglables. Accessoires en aluminium anodisé. Fixations doublées mousse, avant-pied slalom. Double trempe dans le polyuréthane. Quille Cycolac. 67 x 6¾".

1. Ski slalom Voit "Cheetah II"

Avec fixations de compétition et accessoires noirs anodisés. Tunnel profond sur toute la longueur pour les virages. Dessus en noyer de Java lamellé sur acajou et pin. Dessous noir résistant aux éraflures. Recouvert de 4 couches de polyuréthane. Quille en acier inoxydable. 67 x 6¾". 10 lb. **78.95**

2. Skis Kimball

Skis en fibre de verre ne gauchissant pas. Forme concave pour utilisation en eaux calmes ou agitées. Fixations automatiques. Avant-pied fermé. Quille résistante. Des skis de qualité. Poids: 14 lb. Seulement **64.95**

Ski slalom Kimball, comme ci-dessus.....39.95

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

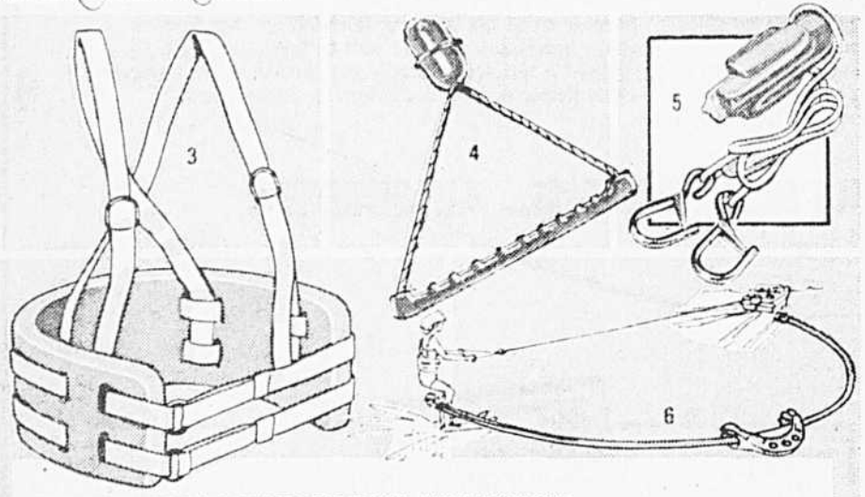

3. CEINTURE DE SAUVETAGE POUR SKI NAUTIQUE
Large ceinture en mousse recouverte de polyvinyle. Bretelles et sangles en nylon. Grande (taille 36" et plus): 9.49; moyenne (taille 30 à 38"): 8.79; petite (taille 24 à 32") **7.98**

4. CÂBLE DE SKI MERMAID DE 75 PI.
Solide câble en polyéthylène flottant. Une poignée pistolet. **4.29**

5. ATTACHE DE CÂBLE
Tension centrée. Câble en poly, poulie en nylon. **4.99**

6. BARRE DE CÂBLE AVEC ACCESSOIRES
En acier cadmié avec poulie et crochets. **15.99**

En plus! BILLETS-BONIS au comptant

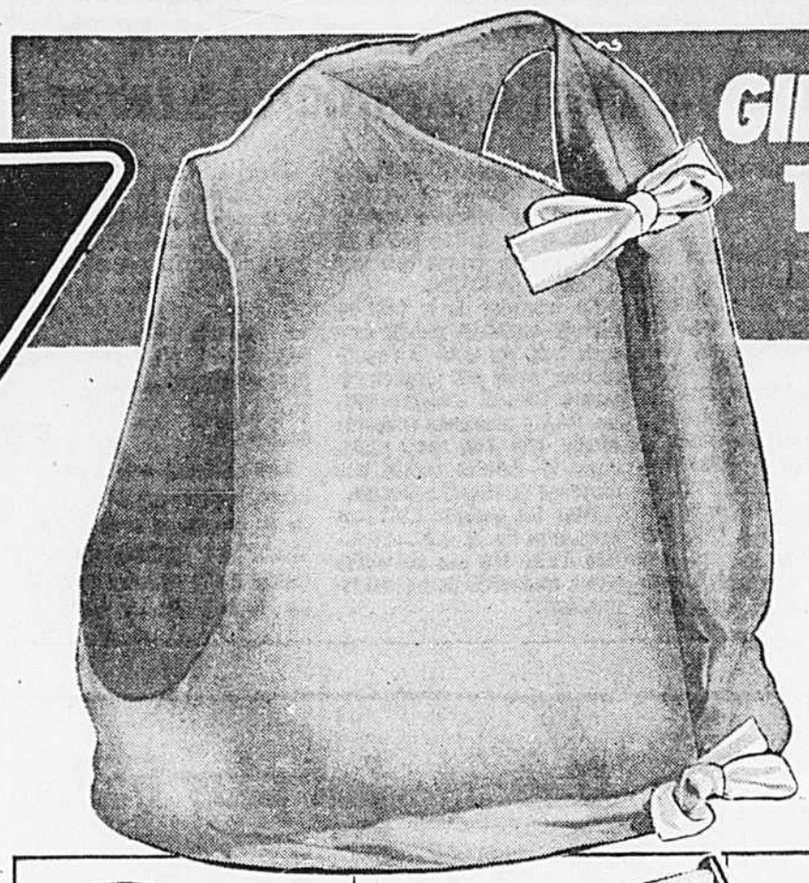

GILETS DE SAUVETAGE TOUTES GRANDEURS

CONFORMES AUX NORMES DU M.D.T.

4.99

Pour enfant jusqu'à 50 lb

Soyez prudent! Gilet de couleur orange très visible rembourrage kapok ou mousse. Réversible.

Pour jeune jusqu'à 90 lb. **5.49** **Pour adulte** au-dessus de 90 lb. **6.89**

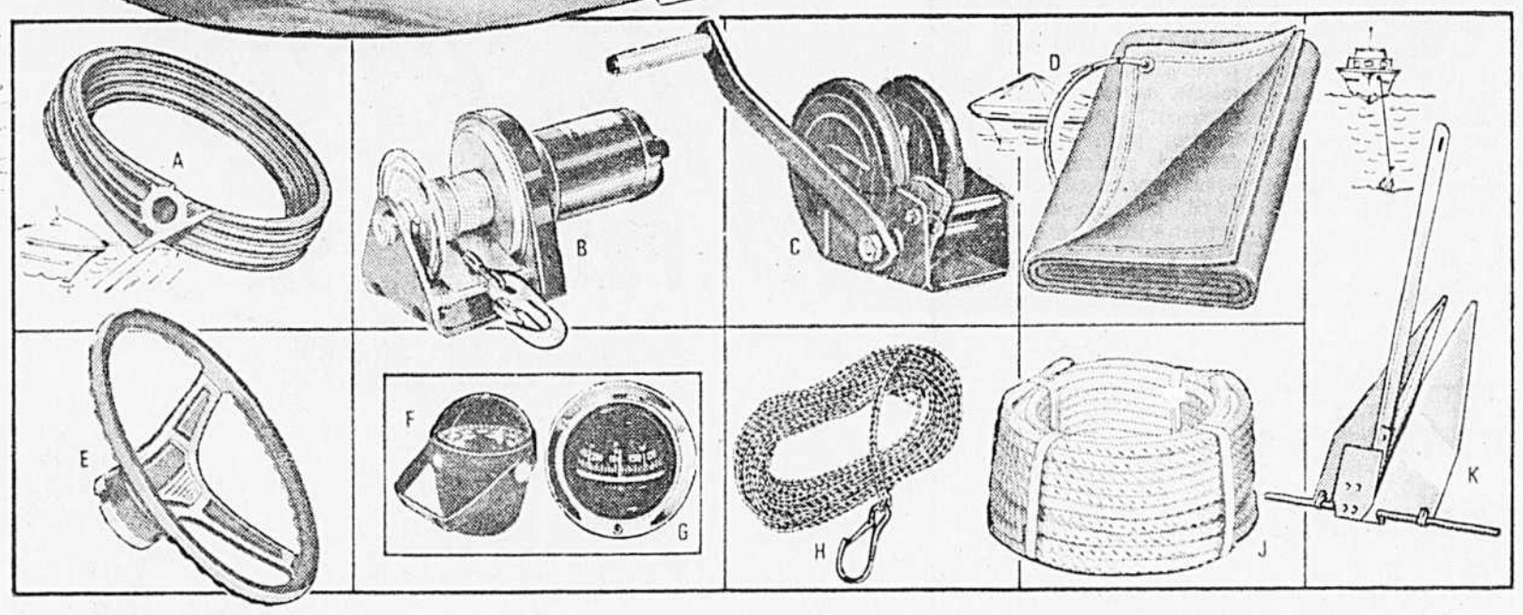

A. DÉFENSE DE QUAI DE 10 PI.
Se fixe au quai. En caoutchouc Protège quai et bateau. **4.98**

B. TREUIL ÉLECTRIQUE SUPERWINCH
Modèle PM 2000 pour bateaux remorqués Charge verticale 750 lb. 25 pi. de gros fil, 20 pi. de câble d'acier. Crochet forgé. 12 volts. **97.00**

C. TREUIL DE BATEAU 1000 LB.
Pignons en acier. Sans câble. **7.98**
Treuil de bateau 1500 lb.....17.98

D. BÂCHE "VIVATEX" POUR BATEAU 16 PI.
Toile militaire prérétrécie 10.38 oz. Fini marine. Doubles coutures. Pare-brise 22" max. **64.95**
Bâche "Vivatex" pour bateau 18 pi....78.95

E. VOLANT NON-MAGNÉTIQUE
Fini similibois. Incrustation en acier inoxydable. Pour Morse, Aquamarine, Brydon, Teleflex. **19.95**

F. BOUSSOLE ÉCLAIRÉE
"Aqua-Meter". Compensateurs. **23.95**

G. BOUSSOLE "AQUA-METER"
Pour tableau de bord. Compensateurs. **14.89**

H. CORDAGE D'ANCRE 50 PI.
Polyéthylène. 1200 lb. **3.29**

J. CORDAGE 75 PI.
Polyéthylène ¼". Flotte. **2.19**

K. ANCRE D'ALUMINIUM POUR BATEAU 10 PI.
Eprouvée à 1000 lb. Goupilles, attaches en acier inoxydable. **8.95**
Bateau 15', 1700 lb., 11.95. Bateau 20', 21.95

Détecteur *Shakespeare*
"Scanmaster DF-1"
159.95

200 pi. de portée. Filtrage pour réduire les parasites des hors-bord. Transducteur monté sur barre d'arcasse. Cadran lumineux. Transistors.

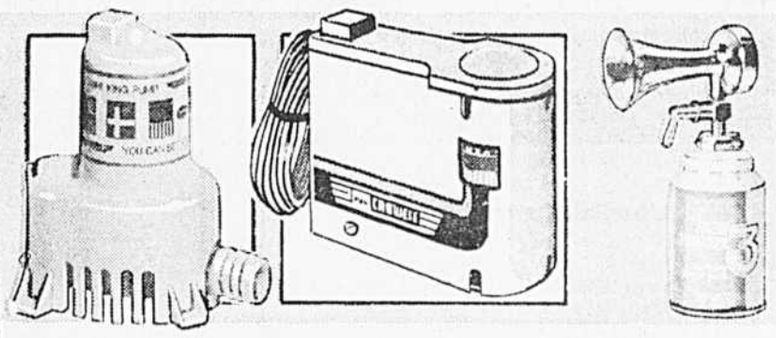

Pompe de cale électrique
Pour tuyau d'arrosage. Capacité jusqu'à 1300 gal./heure. **34.95**

Interrupteur automatique
Pour pompes électriques 6 ou 12 V. Seulement **16.95**

Avertisseur Falcon
Fini laiton chromé. 15 oz. Cartouche de fréon. **11.95**

adidas® ... *des souliers de sport élégants et confortables*

Souliers de toile
Souliers solides et bon marché pour l'été. Empeigne en toile épaisse, cheville et languette rembourrées. Semelle solide. Point.: 1-6, 7.89; 7-12 **8.89**

Souliers de cuir
Souliers de sport à un prix abordable. Empeigne en cuir blanc. Bandes sport, nouvelle semelle enveloppante à crampons durables. Point.: 7 à 12. **14.49**

Souliers renforcés
Souliers de sport avec support de voûte plantaire. Empeigne en cuir de boeuf avec bande et garniture bleues. Semelle dents de scie antiglissante. Pointures: 7 à 12. **16.95**

Souliers rembourrés
Empeigne "velours" bleue entièrement rembourrée avec bandes blanches. Semelle blanche enveloppante à chevrons. Légers et confortables. Pointures: 7 à 12. **19.95**

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

Demandez une CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

* CHARGEX ACCEPTÉ

*ÎLE PERROT 87, boulevard Grand 453-4211	*CHOMEDEY 435, boulevard Labelle 681-2503	*ST-LÉONARD 7655, rue Viau 376-5100	Lachute 562-8536	St-Hyacinthe 773-6081
*CENTRE D'ACHATS L'ACADIE 1500 ouest, rue Sauvé 334-7330	*PONT-VIAU 1000, boulevard des Laurentides 669-3503	*MONTRÉAL-NORD 5500 est, boulevard Henri-Bourassa 325-6010	Ste-Agathe 326-3360	Waterloo 539-3801
*DOLLARD-DES-ORMEAUX 3339, montée des Sources 624-9750	*VERDUN 3180, rue Wellington 766-8561	*CHÂTEAUGUAY 77, boulevard d'Anjou 691-4160	Joliette 756-1044	Granby 378-5383
*VILLE ST-LAURENT 1755, Grenet (face à Canadair) 747-4741	*MONTRÉAL 1465 est, rue Jean-Talon 729-1861	*GREENFIELD PARK 820, boulevard Taschereau 676-1818	Sorel 743-5515	Cowansville 263-4232
*VILLE LASALLE 8778, boulevard Newman 365-8880	*ROSEMONT 5685, rue d'Iberville 526-5905	*LONGUEUIL 2790, chemin Chambly 670-8020	Beloeil 467-0235	Valleyfield 371-2470
*Centre d'achats de BEACONSFIELD 697-8151	*LACHINE 470, 28e Avenue 634-7101	ST-EUSTACHE 413, boulevard Arthur-Sauvé 472-2270	St-Jean 348-3851	

CANADIAN TIRE

SUPERCYCLE

FABRIQUÉ AU CANADA

Vélo 10 vitesses

Pour homme

UN BEL ACHAT

Avec dérailleur à 2 leviers

105.00

Excellent pour les randonnées en terrain accidenté. Grande gamme de rapports de vitesse. Freins sur jantes, pédalier 3 pièces à 2 dentures 52/40, pédales dentées, cadre 21", roues 27" x 1½".

IL Y A UN VÉLO SUPERCYCLE POUR CHAQUE MEMBRE DE LA FAMILLE!

Tous les Supercycles sont COMPLÈTEMENT ASSEMBLÉS et GARANTIS pendant 1 AN contre tout défaut de matériau ou de fabrication.

ACCESSOIRES POUR BICYCLETTES

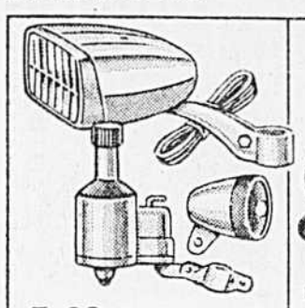

6.98 ENS. D'ÉCLAIRAGE

Phare et feu arrière. Dynamo latérale. Fabriqué en France. Avec ferrures.

7.89 ENS. PHARE ET DYNAMO

Avec feu arrière. Se monte sur la fourche avant. Pour vélos à panier AV.

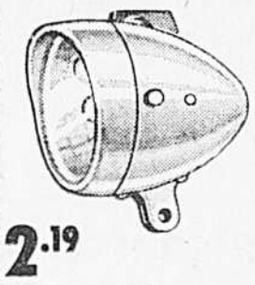

2.19 PHARE À PILE

Phare chromé, ferrures cadmiées. Eclairage à 2 intensités. Sans pile.

7.89 INDICATEUR DE VITESSES

Indique la vitesse de 0 à 60 m/h et le millage. Pour roues 20, 24, 26 et 28".

2.59 TOTALISATEUR

Enregistre le millage jusqu'à 10,000 milles. Pour roues 20, 24, 26 et 28". Instrument précis.

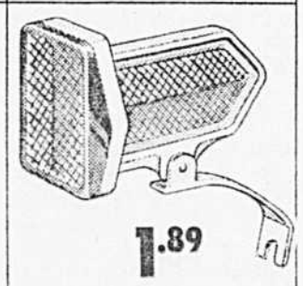

1.89 RÉFLECTEUR À 3 CÔTÉS

3 plans réfléchissants. Se monte à l'arrière. Plus sûr la nuit.

1.98 BIDON DE CYCLISTE ET PORTE-BIDON

Bidon en poly d'environ 6½" avec ferrures de fixation.

1.19 CORNE CONDOR DE 8 POUCES

Elégante corne à pavillon chromé pour bicyclettes de jeunes.

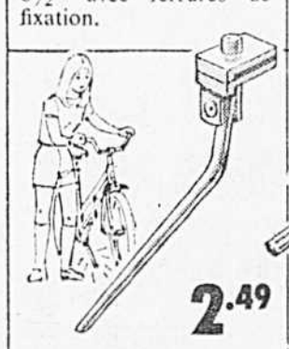

2.49 BÉQUILLE SIMPLE

Solide béquille en alliage résistant. Pour bicyclettes à roues de 27".

1.49 POMPE À VÉLO CHROMÉE

Pompe puissante en acier. 15 x ⅞". Raccord flexible.

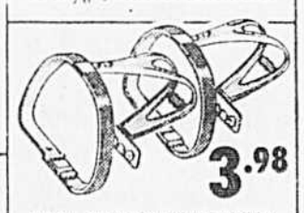

3.98 CALE-PIEDS & COURROIES

Cale-pieds en acier chromé avec courroies cuir. Fabriqués en France. Paire $3.98

8.95 SIÈGE D'ENFANT

Bâti en acier. Dossier et accoudoirs pliants formant porte-bagages.

6.49 SACOCHE AVEC POIGNÉE

Pour l'avant ou l'arrière. En vinyle imperméable.

98.00

POUR HOMME OU DAME

Vélo 10 vitesses

Vélo canadien solide et léger. Dérailleur Huret, leviers montés sur la tige, freins sur jantes, roues 26". **$98.00**

74.95

FABRICATION CANADIENNE

Vélo 3 vitesses

Vélo type course de dimensions réduites pour garçon. Dérailleur à gâchette, freins sur jantes, pédales dentées, cadre 19". **$74.95**

135.00

VÉLO 10 VIT. POUR HOMME

"Tour de France"

Fabriqué en France. Dérailleur, freins à tirage central. Cadre tubulaire Reynolds 1020, 21 ou 23". Pneus flancs bruns 27". **$135.00**

64.95

NOUVEAU SUPERCYCLE

Vélo pliant 3 vit.

Système de pliage rapide et solide pour remisage ou transport. Dérailleur Shimano, freins sur jantes, porte-bagages AR. **$64.95**

72.00

FABRICATION ANGLAISE

Vélo 3 vitesses

Vélo de garçon. Moyeu Sturmey-Archer à 3 vitesses; freins sur jantes, guidon course, pneus flancs blancs 26". **$72.00**

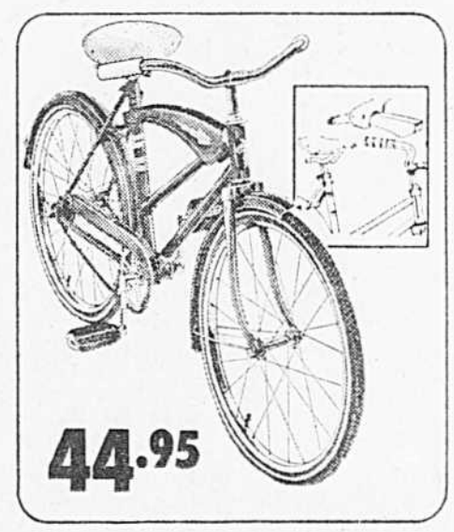

44.95

VÉLO STANDARD POUR 5 à 8 ANS

Transformable

Solide cadre 14" en acier tubulaire, frein à rétropédalage. Fini émaillé bleu métallique, selle blanche à ressorts. **$44.95**

44.95

VÉLO SURÉLEVÉ POUR 5 à 10 ANS

Transformable

Barre supérieure amovible pour transformer en vélo de fille. Selle-banane, guidon surélevé. Cadre 14", Fini lime-or. **$44.95**

74.95

COUGAR POUR GARÇON ou FILLE

Vélo 3 vitesses

Supercycle de sport à freins sur jantes, cadre cantilever double 15". Ton or métallique pour garçon, lime vert pour fille. **$74.95**

Pourquoi attendre?

Prenez une

CARTE DE CRÉDIT

Canadian Tire

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

ÉPARGNEZ DAVANTAGE!

BILLETS-BONIS

au comptant

Ouvert jeudi et vendredi soir — Le samedi jusqu'à 5 p.m.

* CHARGEX ACCEPTÉ

*ÎLE PERROT 87, boulevard Grand	453-4211	*CHOMEDEY 435, boulevard Labelle	681-2503	*ST-LÉONARD 7655, rue Viau	376-5100	Lachute	562-8536
*CENTRE D'ACHATS L'ACADIE 1500 ouest, rue Sauvé	334-7330	*PONT-VIAU 1000, boulevard des Laurentides	669-3503	*MONTRÉAL-NORD 5500 est, boulevard Henri-Bourassa	325-6010	Ste-Agathe	326-3360
*DOLLARD-DES-ORMEAUX 3339, montée des Sources	684-9750	*VERDUN 3180, rue Wellington	766-8561	*CHÂTEAUGUAY 77, boulevard d'Anjou	691-4160	Joliette	756-1044
*VILLE ST-LAURENT 1755, Grenet (face à Canadair)	747-4741	*MONTRÉAL 1465 est, rue Jean-Talon	729-1861	*GREENFIELD PARK 820, boulevard Taschereau	676-1818	Sorel	743-5515
*VILLE LASALLE 8778, boulevard Newman	365-8880	*ROSEMONT 5685, rue d'Iberville	526-5905	*LONGUEUIL 2790, chemin Chambly	670-8020	Beloeil	467-0235
*Centre d'achats de BEACONSFIELD	697-8151	*LACHINE 470, 28e Avenue	634-7181	ST-EUSTACHE 413, boulevard Arthur-Sauvé	472-2270	St-Jean	348-3851

St-Hyacinthe	773-6081
Waterloo	539-3801
Granby	378-5383
Cowansville	263-4232
Valleyfield	371-2470

Voici pourquoi $500 de bandes qui défilent devant vos yeux valent mieux que $500 de points.

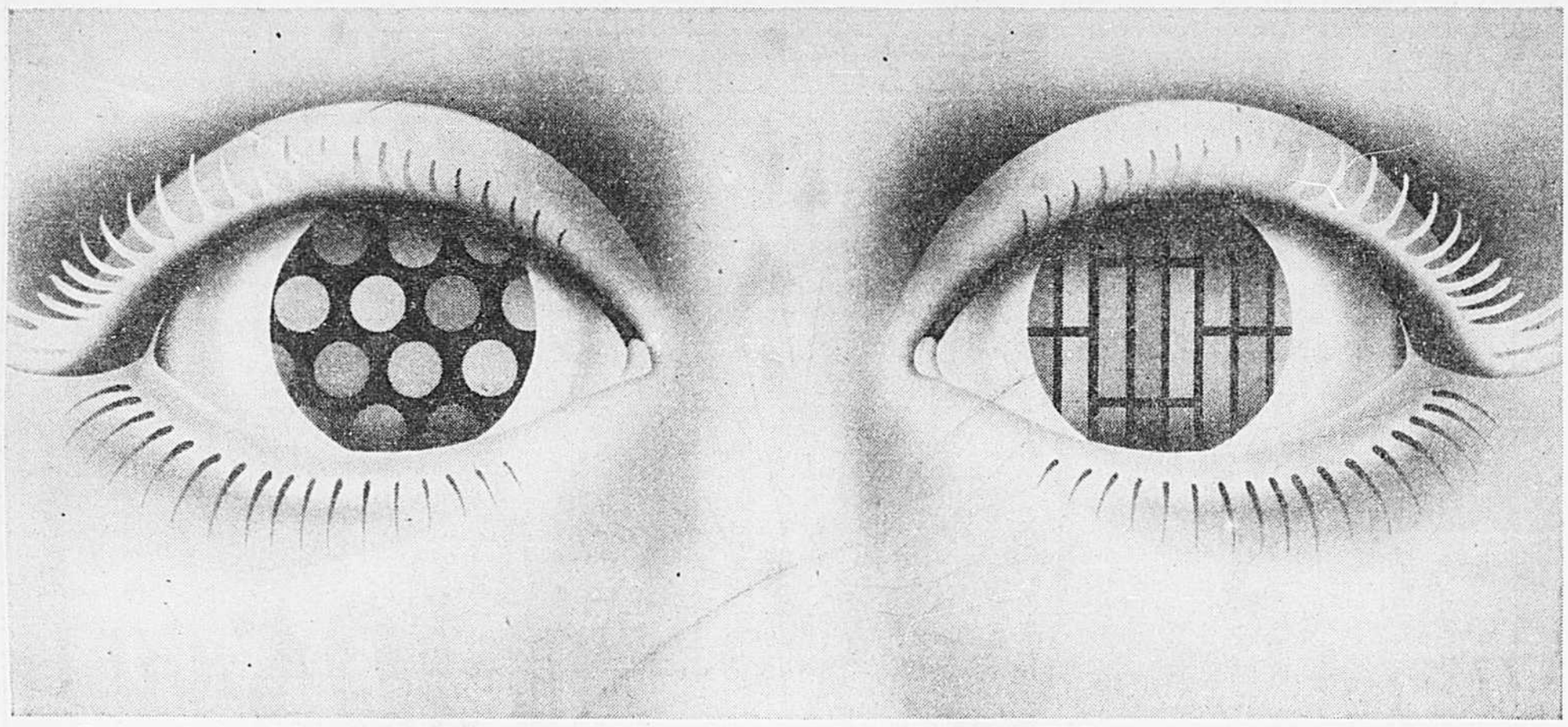

La prochaine fois que vous allumerez votre télécouleur, allez examiner votre lampe-écran en détail avec une loupe et regardez bien ce qui crée la couleur. La réponse: des points. Des points rouges, bleus et verts. Sont-ils légèrement flous? ...alors, ils apparaissent sur une matrice blanche...

...et nous pouvons tout de suite vous dire que votre télécouleur date d'au moins 5 ans car c'est à cette époque que la matrice noire — une amélioration de premier ordre — a fait son apparition sur le marché. En effet, les couleurs placées sur un fond noir offre une bien meilleure définition que celles placées sur un fond blanc.

Si c'est le cas, c'est peut-être le moment de changer votre télécouleur et de vous rendre dans un magasin pour choisir un nouveau modèle. Alors n'oubliez pas d'emporter avec vous une loupe. Quand le vendeur fera sa démonstration, vous ferez passer l'épreuve de la loupe à la lampe-écran de son télécouleur. En regardant bien, vous verrez que si les points sont bien plus brillants aujourd'hui c'est qu'ils traversent une matrice noire. Une fois l'épreuve terminée, reculez et regardez l'image. Vous serez si impressionné par la brillance (en comparaison avec l'image de votre téléviseur) que vous serez déjà prêt à sortir votre carnet de chèque pour vous en offrir un autre.

Arrêtez! n'en faites rien!

Allez plutôt chez un concessionnaire Toshiba...

...avec votre loupe. Précipitez-vous alors sur la lampe-écran dès que le vendeur aura tourné le bouton du télécouleur C-335 de 14". Pendant qu'il vous vantera la sûreté de sa transistorisation à 100%, les mérites de ses modules à fiches facilement interchangeables, la syntonisation et le contrôle automatique d'image (ABC) vous étudierez ce qui se passe au niveau de la couleur. Vous verrez qu'il y a le fond noir pour la définition, mais qu'il n'y a pas de points car ils ont été remplacés par des bandes de couleurs. Et il n'est pas nécessaire de sortir de Polytechnique pour comprendre qu'il y a plus de couleur dans une bande que dans un point...et que lorsque ces bandes apparaissent sur un fond noir, elles vous donnent alors les couleurs les plus brillantes qui puissent exister.

Après ce coup d'oeil reculez et regardez, vous avez devant vous un télécouleur Toshiba Blackstripe[MD]. C'est tout un monde de couleur qui vaut bien ses $500...et que vous pouvez obtenir pour $479.95 seulement (prix suggéré).

Toshiba TOSHIBA
en contact avec l'avenir

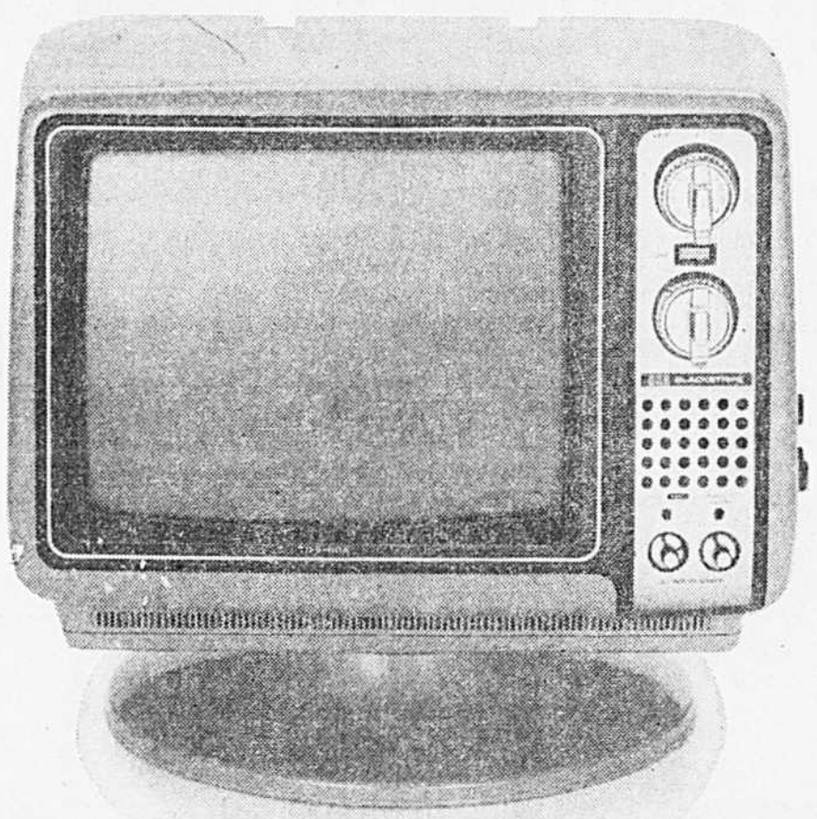

Toshiba Blackstripe[MD]

TOSHIBA
ABITIBI TV ENRG.
4576 Papineau, Montréal
527-1792

TOSHIBA
BELLERIVE RADIO & TV
324, avenue Dufferin, Valleyfield
373-6090

TOSHIBA
F. BOUCHER TV ENRG.
1604, rue Ste-Hélene, Longueuil
677-9977

DUPUIS
865 est, rue Ste-Catherine
842-5151

TOSHIBA
ÉCRAN SONIQUE LTÉE
629A est, Jarry, Mtl
276-8531
4662, Viterbe, St-Leonard
376-9130

TOSHIBA
EXPO TÉLÉCOULEUR INC.
1398 est, Beaubien, Montréal
274-7688

TOSHIBA
Les AMEUBLEMENTS G.B. Inc.
7990 est, rue Jarry
Anjou
352-7110

HERCULE ÉLECTRONIQUE
1610 Sherbrooke ouest coin Guy, Montreal
933-7481

TOSHIBA
M. & L. ÉLECTRIQUE INC.
420 est, Rachel
849-8071
St-Lambert - 671-4037

TOSHIBA
MÉTRO ÉLECTRONIQUE
29, rue St-Pierre, St-Constant
632-2093

TOSHIBA
MONDAIRE INC.
6476 est, rue Beaubien, Montréal
259-9227

TOSHIBA
MONTCALM ÉLECTRONIQUE
97 boul. des Laurentides, Ville de Laval
663-3102

TOSHIBA
MONTCALM ÉLECTRONIQUE
22, avenue des Erables
Saint-Esprit, Co. Montcalm
839-2514

TOSHIBA
MUSICANA ENRG.
6161, rue Papineau, Montréal
523-3113

TOSHIBA
PLAZA AUDIO CENTRE INC.
7090, St-Hubert (sur la Plaza)
274-2452

TOSHIBA
RIVIERA ELECTRONIQUE
6360 Pascal, Montréal-Nord
324-3504

TOSHIBA
ROBERT SIMPSONS LTD.
Centre-ville
Anjou
Fairview

TOSHIBA
SONAX 1973 LTEE
6334 St-Hubert, Montréal
276-3738

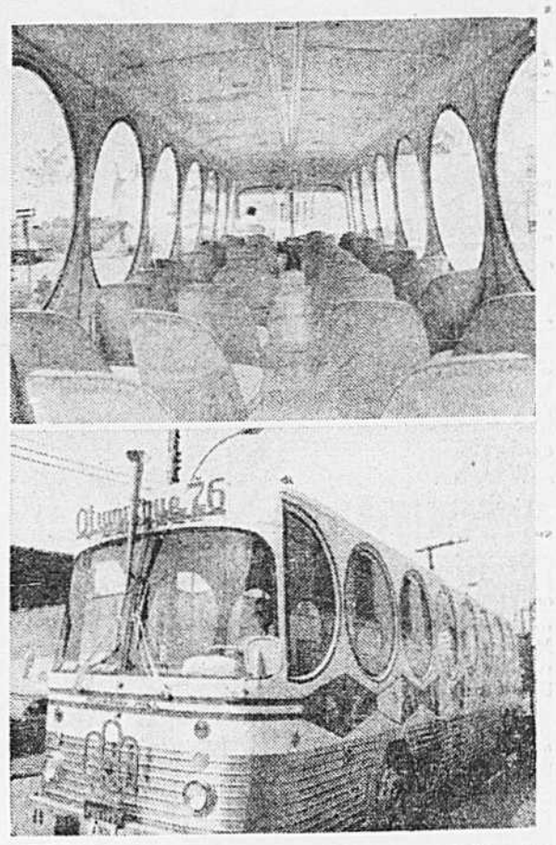

téléphoto UPI

Autobus touriste pour les Jeux olympiques 76

Le président de Murray Hill Coach Lines, M. Charles Hershorn, est celui qui a conçu le nouvel autobus, évalué à quelque $125,000, qui sera affecté au tour de ville pendant la tenue des Jeux olympiques de 1976. Le véhicule, pouvant recevoir 48 personnes, sera équipé d'un système stéréophonique, de banquettes pivotantes, d'un climatiseur, de hublots de quatre pieds de diamètre et d'une flamme olympique alimentée au gaz propane au-dessus du pare-brise.

Masochiste rançonné

LONDRES (Reuter) — Monsieur "X", directeur d'une société dont le siège se trouve dans la City, le quartier financier de Londres, conservait dans son bureau un lot de verges et de fouets avec lesquels ses secrétaires le battaient durant la pause du déjeuner, après l'avoir ligoté.

Une secrétaire française aux cheveux roux, Annick-Marie Hily, 37 ans, et un détective privé, Nicholas Hall, 25 ans, accusés d'avoir voulu le faire chanter, sont actuellement jugés à Londres.

L'intéressé, dont l'identité n'a pas été révélée comme le veut l'usage, a reconnu lundi qu'il s'était prêté à des pratiques masochistes avec le concours de plusieurs secrétaires.

Après trois séances de fouet, auxquelles Mlle Hily avait participé, des lettres et des photographies lui appartenant disparurent. Peu de temps après, il recevait une demande de "rançon" d'un montant de 5,000 livres sterling.

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais.
Methode "audio-linguale"
avec supports visuels

1) SESSION D'ÉTÉ RÉGULIÈRE
7 semaines — 42 heures — $67
Commençant le 2 juillet
Programmes l'apres-midi ou le soir.

2) SESSION D'IMMERSION TOTALE
6 semaines — 80 heures — $129
Commençant le 2 juillet
Programme le matin seulement.

NIVEAUX:
Débutants, Intermédiaires et Avancés
Tests pour les 2 sessions, jeudi 27 juin
de 17:00 à 19:00 heures.

YMCA
CENTRE VILLE
1441, rue Drummond
849-5331, poste 723
Sur semaine 9 a.m. à 9 p.m.
Samedi 9 a.m. à 5 p.m.

LA VEUVE JOYEUSE
elle fait son petit effet!

Découvrez-la sous son étiquette pourpre et or sur fond blanc. Vous la rencontrerez à l'étalage des cidres, chez votre épicier détenteur de permis ou à la Société des alcools de votre voisinage.

La Veuve Joyeuse, elle fait son petit effet: à table, quand vous recevez, ou à votre chalet. Pour goûter le plein effet de ce cidre semi-doux, placez-le au congélateur pendant 1 heure et 23 minutes. Savourez!

La Veuve Joyeuse: un produit de C.P.Q.

LA COOPÉRATIVE DES POMMICULTEURS DU QUÉBEC, FRANKLIN CENTRE, QUÉBEC.

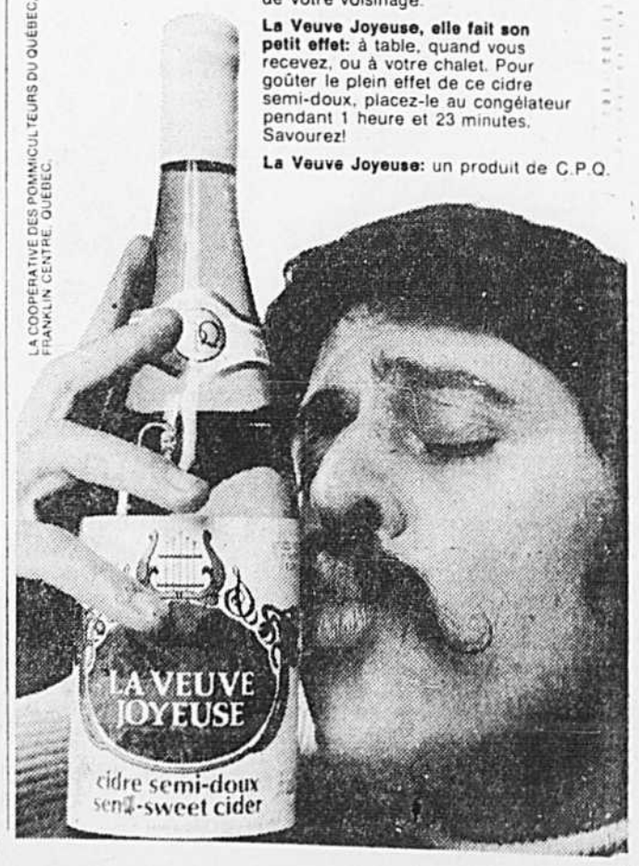

Retrait des livres de Soljenitsyne

GENEVE (UPI) — A la suite d'une protestation des soviétiques, tous les ouvrages d'Alexandre Soljenitsyne ont été retirés des librairies du bâtiment des Nations Unies à Genève.

En fait, les Soviétiques avaient protesté contre la mise en vente du seul "Archipel du Goulag" dans les locaux des Nations Unies. Mais la firme Naville, propriétaire des librairies de l'ONU a retiré — à la demande de l'ONU, dit-elle — tous les livres de Soljenitsyne qu'il faudra désormais commander à la maison mère.

Les fonctionnaires des Nations Unies se sont refusés à dire qui avait demandé à Naville de retirer tous les ouvrages d'Alexandre Soljenitsyne. Ils ont toutefois indiqué que cette demande avait été faite en l'absence de M. Vitterio Winspeare-Guicardi, directeur du siège européen des Nations Unies à Genève.

Celui-ci est rentré de voyage lundi après-midi et a tenu immédiatement une conférence sur cette affaire.

Dans les milieux des Nations Unies, on déclare qu'il est "de longue tradition, encore que nullement de règle", de ne pas vendre dans les murs de l'ONU à Genève de livres "préjudiciables" à un pays membre.

Les membres du Syndicat du personnel des Nations Unies envisagent de protester auprès de l'administration contre la demande de retrait des livres de Soljenitsyne.

Violoncellistes russes en tête

MOSCOU (AFP) — Les Soviétiques Boris Bergamenchtchikov et Ivan Moniguetti ont remporté respectivement la première et la seconde place à l'épreuve de violoncelle du 5e Concours Tchaikovsky, qui se déroule à Moscou.

L'étranger le mieux placé, le violoncelliste japonais Kirofumi Kanno, 27 ans, se classe troisième. L'Américain James Kreger est quatrième, ex-aequo avec la Bulgare Seta Baltaian.

Le Français Ivan Chiffoleau, 17 ans, originaire de Nantes, premier prix du Conservatoire de Paris l'an dernier et le plus jeune de tous les participants à cette épreuve, se classe sixième, ex-aequo avec l'Américaine Angela Schwartz, 22 ans.

MUSIQUE / LA SEMAINE

L'OSM à la Place des Nations: un fiasco

Le premier concert d'été de l'Orchestre symphonique de Montréal, hier soir, à la Place des Nations, a été un fiasco à tous les points de vue.

Déjà, le programme était d'une totale banalité (une ouverture de Johann Strauss, la petite Symphonie de Bizet, des danses de Grieg, etc.) et d'une banalité accentuée par l'absence d'une tête d'affiche (car le nom de Mario Duschenes au pupitre n'a pas de quoi soulever l'enthousiasme!).

Mais même avec de tels handicaps au départ, le concert eût pu être une réussite — une réussite sur le plan ambiance, en tous cas, car c'était jour de fête nationale, la foule avait l'esprit à ce genre de manifestations, l'immense quadrilatère à ciel ouvert qu'est la Place des Nations est un lieu attrayant qui peut recevoir des milliers de personnes... et puis, il faisait beau.

Seulement voilà, il est arrivé ceci que les gens ne sont pas venus... Il y avait tout au plus 300 personnes, c'est-à-dire que l'orchestre a joué devant des milliers de chaises vides.

Et, pis encore, le système d'amplification sonore était incroyablement mauvais — ce que j'ai entendu de pire à ce jour. Deux masses de haut-parleurs, de chaque côté du plateau, amplifiaient tous les bruits de scène (on entendait les musiciens parler et tourner leurs pages) mais donnaient à l'orchestre un son effroyablement métallique — non: un son de ferraille, un son insupportable au bout de quelques minutes, ceci sans parler du vent qui charroyait ces bruits à droite et à gauche. Une belle réussite technique, ces installations sonores de Terre des Hommes!...

On comprendra sans difficulté qu'il m'est absolument impossible de commenter une interprétation dans de pareilles conditions. On comprendra aussi que j'aie fui à la première occasion.

Un autre cas d'incompétence

L'OSM donnera un autre concert au même endroit le 1er juillet, Jour du Canada. La patience humaine étant, comme on sait, sans limites, je prédis qu'il y aura, ce soir-là, au moins 300 personnes...

Par contre, les dix autres concerts de l'OSM cet été à Terre des Hommes auront lieu au Kiosque international, qui est une enceinte fermée, donc où le son est probablement moins exécrable. Cette semaine, les concerts du Kiosque ont lieu ce soir, demain soir et jeudi soir.

Le fiasco d'hier soir n'a rien de réjouissant, d'autant plus que ce sont des situations comme celles-là qui alimentent dans le public un climat de profond mécontentement à l'endroit de l'OSM.

Mais ce n'est là qu'un autre cas d'incompétence... cette incompétence qui a coûté $320,000 au gouvernement du Québec en décembre dernier.

Pourquoi y avait-il si peu de monde? N'y avait-il pas moyen d'établir un programme plus attrayant? Et la direction de l'OSM n'a-t-elle pas été très déficiente dans sa publicité concernant ces concerts?

Et pourquoi avoir accepté que le public entende son orchestre (je dis "son" parce qu'au prix qu'il lui coûte, il lui appartient!) par le truchement d'un système d'amplification aussi médiocre?

Un concert comme celui d'hier soir nuit à l'OSM beaucoup plus qu'il ne l'aide. A y bien songer, il est peut-être mieux que très peu de gens aient été témoins de cette sinistre aventure.

Concerts-télévision

Les concerts-télévision de Radio-Canada se poursuivent cette semanie. Comme on le sait, il s'agit de concerts publics (avec admission gratuite) au cours desquels sont enregistrées deux émissions de TV-couleur d'une demi-heure chacune qui passeront en différé au cours de la prochaine saison de télévision.

Cette semaine, les concerts auront encore lieu au Studio-théâtre 42 de la Maison de Radio-Canada (entrée rue Wolfe): ce soir et jeudi soir, à 20h30 précises (l'entrée dans la salle se fait dès 20h).

Cette nouvelle série a pour titre "Concerto", et des concertos, justement, en constituent la pièce de résistance.

Ce soir, on entendra Louise Lebrun dans le Concerto pour soprano coloratura et orchestre de Glière et Arthur Garami dans le premier Concerto pour violon de Prokofiev.

Jeudi soir, Roland R. Desjardins jouera le Concerto pour contrebasse de Koussevitzky et Claude Savard jouera le Concerto pour piano de Poulenc.

Jean Deslauriers dirigera le concert de ce soir et Pierre Hétu dirigera celui de jeudi soir.

Louise Lebrun : de Glière à Mozart, ce soir.

Les deux derniers concerts de la série, les 3 et 5 juillet, auront lieu, (prière de le noter) au Centre international de la radio, à la Cité du Havre.

Rappelons que Louise Lebrun, soliste au concert de ce soir, partira ensuite pour Salzbourg où elle chantera le rôle de la Reine de la nuit dans la nouvelle production de "La Flûte enchantée" de Mozart sous la direction de Karajan.

Récitals à l'Oratoire

Demain soir commencera une nouvelle série de récitals du mercredi soir donnés sur l'orgue à traction mécanique Beckerath de l'Oratoire Saint-Joseph. C'est Gaston Arel qui inaugurera la série. Il jouera des oeuvres de Bach, Boyvin, Franck, Reger et du compositeur montréalais François Morel.

La semaine prochaine, l'organiste invité sera Réjean Poirier, élève de Bernard Lagacé, Kenneth Gilbert et Xavier Darasse, et premier prix du Concours international J.S. Bach de Bruges. M. Poirier jouera des oeuvres de Bach, Grigny, Messiaen, Liszt et, en création, une oeuvre de Serge Dion.

Nouvelle saison au Centre d'Orford

Enfin, samedi soir, à 20h, débutera la nouvelle saison du Centre d'art d'Orford des Jeunesses musicales du Canada. Le concert inaugural sera donné par l'Orchestre du Centre national des Arts d'Ottawa dirigé par son chef, Mario Bernardi. Programme: Divertimento K. 136, Concerto pour flûte K. 313 et Symphonie no 39, de Mozart, et "Evanescence" du compositeur montréalais André Prévost (oeuvre commandée par l'Orchestre du CNA). Le soliste du concerto pour flûte sera Robert Cram.

La nouvelle saison d'Orford coïncide avec le 25e anniversaire de fondation des JMC. Samedi, dans notre cahier Arts et Lettres: le programme complet de la nouvelle saison du Centre.

L'Orchestre du CNA à New York

L'Orchestre du Centre national des Arts, dont je viens de parler, donnera un concert au Carnegi Hall de New York le 6 décembre. Il y présentera l'oratorio "L'Enfance du Christ" de Berlioz avec, fait à noter, quatre solistes canadiens-français: Gabrielle Lavigne, Paul Trépanier, Claude Corbeil et Gaston Germain. Il y aura "avant-première" de ce concert le 3 décembre à Ottawa.

La musique aux Olympiques

J'ai déjà fait écho aux projets de programme musical pour la période des Jeux Olympiques de Montréal, en 1976. J'apprends que l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales, qui se réunira à Orford cette année-là, inaugurera lesdits Jeux, le 17 juillet.

Claude GINGRAS

17e saison
La Poudrière
Présentement à l'affiche à la POUDRIÈRE de l'Île Ste-Helene
LOOK, NO HANDS
du mardi au vendredi: 8h30 p.m.
le samedi: 6h30 et 9h30 p.m.
A compter du 2 juillet
LA POUDRIÈRE à bord de L'ESCALE
à St-Marc-sur-le-Richelieu
Sortie 68, route 20
Mini-Operas du Maurier
FEU LA MERE DE MADAME de Georges Feydeau avec Louise Marleau Mise en scene: Gerard Poirier
THE OLD MAID & THE THIEF de Gian Carlo Menotti avec Robert Savoie Mise en scene: Jeanine Beaubien
du MARDI au SAMEDI à 8h30 p.m.
Renseignements: 526-0821 et 584-2226
COURS D'ETE AUX APPRENTIS DE LA POUDRIÈRE
à partir du 1er juillet
Cours pour adultes, jeunes gens et debutants avec John Cutts et Patrick Schupp en etude de scene, pause de voix, interpretation, improvisation et expression corporelle.

CÉLIBATAIRES
AIR CLIMATISÉ
Rendez-vous, réunions estivales de gala ou tous les célibataires sont invités, endroit accueillant, ambiance artistique et distinguée, activités sociales et culturelles, danse. Danse mercredi et samedi.
Pour avoir une brochure du Centre culturel Outremont
Appelez CR. 2-7040

"DICHTERLIEBE"
par Robert Schumann
Jacques Lareau, baryton,
et Gérald Wheeler, piano
Mercredi, le 26 juin
12h20
Christ Church Cathedral

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
DU MARDI AU SAMEDI 20 H
DIMANCHE 19 H
mariaagelas
d'Antonine MAILLET
Mise en scene: ROLAND LAROCHE
MICHELLE ROSSIGNOL — KIM YAROSCHEVSKAYA — PAUL GUEVREMONT — RENÉ GAGNON — ERIC GAUDRY — MADELEINE SICOTTE — EUGÈNE GALLANT — GILLES CLOUTIER — ANTOINE PATENAUDE
5 DERNIÈRES
— Costumes: FRANÇOIS BARBEAU
Recherche musicale: GINETTE BELLAVANCE

théâtre de marjolaine
eastman 74
LE TESTAMENT
une comédie musicale de marcel dubé et cyrille beaulieu
décors: hugo wuethrich
costumes: alison green
direction musicale: cyrille beaulieu
réalisation: albert millaire
avec
edgar fruitier
gaetan labreche
louise turcot
jean perraud
annette leclerc
maryse pelletier
gilbert comtois
marc hébert
jean-pierre belanger
Représentations: du mar. au ven. à 21 h. sam. à 19 h. et 22 h. 15, dim. à 20 h.
Billets: Montreal: Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine; Sherbrooke: 567-0046; Eastman: (514) 297-2862

Dès le 2 juillet
FESTIVAL D'ÉTÉ
LA SAGOUINE
d'Antonine MAILLET
avec
Viola LÉGER
Reservations 844 1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St Denis

...il coupe le souffle, regorgeant d'érotisme et de suspense...
BACKSTAGE
THE ROOM OF CHAINS
18 ANS
COULEUR
bonaventure
PLACE BONAVENTURE tel. 861 2725
lun. ven. 10 h a.m.
sam. dim. 1 h p.m.

10ème anniversaire
LE THÉÂTRE D'ÉTÉ Sun Valley
HENRI NORBERT
SERGE BOSSAC
LOUIS LALANDE
MIMI D'ESTEE
LOUISE DESCHATELETS
YVETTE THUOT
dans
LORSQUE L'ENFANT PARAÎT...
pièce comique (sur l'avortement) d'Andre Roussin
musique originale: GINETTE BELLAVANCE
Reservations: Ste Adele, 229-3511 Montreal: 861-4801
Mardi-Mercredi-Jeudi à 9 h p.m. — Dimanche à 8 h p.m.
Samedi (2 représentations) à 8 h p.m. et 10 h 30 p.m.
LUNDI 24 JUIN (fête de St-Jean) représentation à 9 h p.m.
CONDITIONS SPECIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS
INVITATION "AVANT-THEATRE"
Venez déguster les spécialités Françaises et Suisses du Restaurant Lucerne à l'hotel Sun Valley — situé à 100 pieds du théâtre. Accordeonist. Bar. Discotheque.
HÔTEL SUN VALLEY Reservation: Montreal 861-4801 Sainte Adele 229-3511

Le Entreprises Gesser Inc. presentent
POUR LA PREMIÈRE FOIS
EN CONCERT
THE GLEN CAMPBELL SHOW
EN VEDETTE
GLEN CAMPBELL
avec
IAN et SYLVIA
ET THE GREAT SPECKLED BIRD
du 25 AU 30 JUIN
$8.00 - 6.50 - 5.00 - 3.50
Billets en vente Place des Arts et Montreal Trust PVM
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

Instinct de reforme pour capricieuses...
18 Ans Adultes
COULEUR
1001 Danish Delights
with Judy Gringer and Lone Hertz
2nd FILM
LOVE and KISSES
EVE
6e SEM.

ÉCOUTE pour VOIR.
CKLM 1570
Complètement à droite de la bande AM

RAPPORT SUR DES INFIRMIERES
18 ANS Adultes
2e FILM
Un traitement qui n'a rien de douloureux!...
JOURNAL ÉROTIQUE D'UN BUCHERON
Couleur
12:00, 3:25, 6:50 dern 8:30.
AIR CLIMATISÉ
CINÉ-CENTRE
BLEURY & STE CATHERINE 288-7102
12:30, 3:35, 6:40 dern 8:05
AIR CLIMATISÉ
MIDI-MINUIT
4482 ST-DENIS 842-8264

Ils vous feront ÉCLATER DE RIRE!
14 ANS
2 SEM
Quelques Messieurs trop Tranquilles
PLUS
La Dernière Bourrée à Paris
12:15, 3:25, 6:35 dern 8:15.
AIR CLIMATISÉ
PARISIEN
490 Ste Catherine 861-2697
Sur semaine des 6:10
AIR CLIMATISÉ
GREENFIELD PK
PL. GREENFIELD PARK 671-6123

18 ANS Adultes
les Exploits Amoureux des trois Mousquetaires!
COULEUR
2e FILM
BRIGADE ANTI-SEXE
Sur Semaine des 6:30
AIR CLIMATISÉ
VERSAILLES
12:00, 3:00, 6:20 dern 8:00.
ELECTRA
Ste Cath. & Amherst 522-5177
Sur semaine des 6:55
AIR CLIMATISÉ
LAVAL

2 fois plus d'ACTION, 2 fois plus de DANGER!
2 SEM
14 ANS
avec le MAÎTRE du KARATE-KUNG FU
BRUCE LEE
2 Grands Films
LA FUREUR de VAINCRE
le DESPOTE CRUEL
Couleur
12:15, 3:50, 5:40 dern. 7:30.
AIR CLIMATISÉ
CINÉ-CENTRE
BLEURY & STE-CATHERINE 288-7102

DÈS JEUDI

Fidèle à sa politique de promotion, Hypermarché organise la promotion suivante.

L'été Goombay des Bahamas, mercredi le 27 juin, 1974.

1. **Tirage** de 3 voyages pour 2 gratuits aux Bahamas d'une durée d'une semaine.

2. **SPECTACLES** d'un orchestre de la Jamaïque de 14 musiciens, venant directement des Îles. Comprenant, danseurs, chanteurs et exibition, etc.

Sebastien, jeune chanteur populaire, jeudi le 27 juin à 8 heures.

Melodie Stewart chanteuse populaire, vendredi le 28 juin à 8 heures.

Michel Stax avec ses musiciens a 2 hres p.m.

BAHAMAS GOOMBAY SUMMER · JUNE · JULY · AUG ·

3. Kiosque d'information sur les Bahamas, film de 15 minutes sur grand écran sur ce pays du soleil.

Dégustation de salades exotiques par un chef accompagné aussi de 3 jeunes Bahamiennes et vous offriront les recettes de ces plats exotiques.

CLINT EASTWOOD

"THUNDERBOLT and LIGHTFOOT"

CLINT EASTWOOD "THUNDERBOLT and LIGHTFOOT"
avec JEFF BRIDGES et GEORGE KENNEDY (Ecrit)
Réalisation ROBERT DALEY • Scénario et direction MICHAEL CIMINO
Film MALPASO COMPANY • PANAVISION United Artists

LOEW'S
934 STE-CATHERINE O. 866-5851

DERNIER JOUR
"THE EXORCIST"
(18 ans)

(SALLE CLIMATISÉE)
HORAIRE
LES GRENOUILLES :
12:00, 3:26, 6:32, 9:58
WILLARD :
1:30, 4:56, 8:22
st-denis
1594 ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

(SALLE CLIMATISÉE)
HORAIRE :
LES MAÎTRESSES :
12:20, 3:32, 6:26, 9:39
LES ARDENTES :
1:52, 5:05, 8:18
BIJOU
3030 Papineau 527-9131

(SALLE CLIMATISÉE)
HORAIRE :
12:40, 2:53, 5:06, 7:20, 9:32
chevalier
1590 ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

(SALLE CLIMATISÉE)
HORAIRE
Lun. à ven. :
8h20, 9h00
Sam. et dim.
1h20, 3h54, 8h28, 9h02
pierrot
1590 ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

CINÉMAS UNIS
SALLES CLIMATISÉES
POUR VOTRE CONFORT

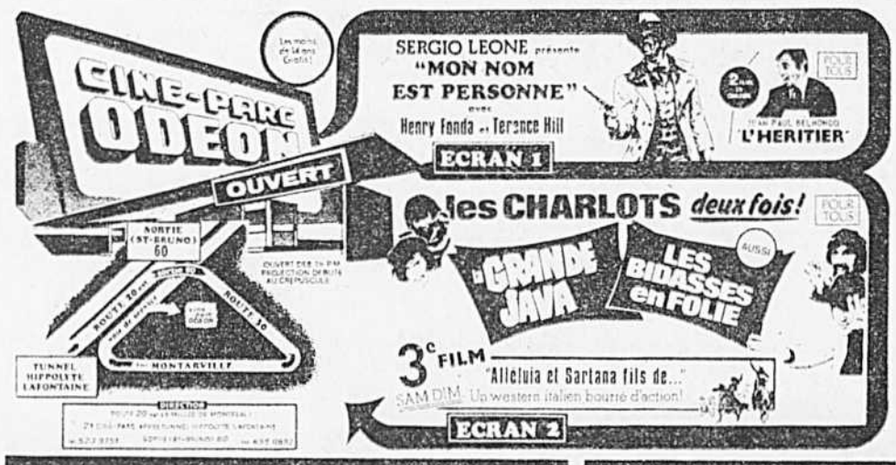

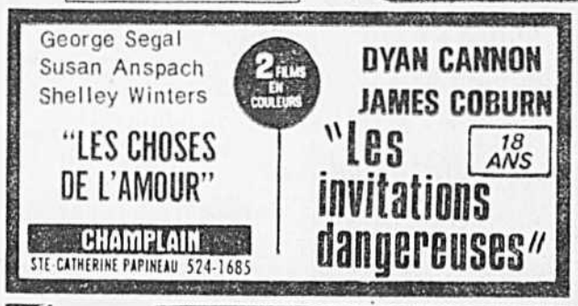

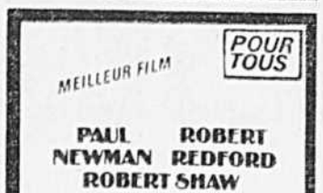

Le père de la "polytonalité" est mort

GENEVE (AFP, AP) — Le compositeur français Darius Milhaud est mort samedi à Genève, à la suite d'une longue maladie, a annoncé hier la radio suisse romande. Il était âgé de 81 ans.

Il sera inhumé à Aix-en-Provence mercredi ou jeudi, apprend-on de bonne source. Un service de prières sera organisé aujourd'hui à l'oratoire du cimetière israélite de Vevrier, dans la banlieue de Genève.

Depuis plusieurs années, Darius Milhaud vivait en Suisse, avec sa femme Madeleine, dans une villa du faubourg de Chêne-Bourg.

Avec lui disparait le créateur d'une oeuvre musicale considérable et variée, qui compte plus de 400 oeuvres faisant la preuve des multiples facettes de son génie: des opéras, des cantates, des ballets, des symphonies et des quatuors qui ont fait de lui l'un des plus grands compositeurs du XXe siècle.

Le "Groupe des six"

Aussi avide de créer que l'était Picasso, Darius Milhaud est né à Aix-en-Provence le 4 septembre 1892, d'un père négociant et banquier. Issu d'une famille israélite implantée de longue date dans le sud de la France, il fait ses études musicales au Conservatoire de Paris, où il est l'élève de Paul Dukas et de Vincent d'Indy.

Il écrit ses premières compositions à partir de 1909. Mais c'est avec la création de l'opéra "Christophe Colomb" qu'il devient célèbre, en 1930.

A la fin de la Première guerre, il forme, avec Georges Auric, Francis Poulenc, Arthur Honneger, Germaine Taillefer et Louis Durey, le "Groupe des six" qui influera profondément sur la musique contemporaine française.

Rompant avec la tradition romantique de la musique française, il introduit une technique révolutionnaire et devient le père de la "polytonalité".

En réponse aux critiques qui l'accusent de subordonner ses compositions à des textes, le plus souvent écrits par des grands noms de la littérature, il démontre son sens de l'humour en composant une musique pour le catalogue d'une exposition de machines agricoles.

Style personnel

Après le style très dissonant de ses premières oeuvres, Milhaud évolue ensuite vers une musique plus simple, mais toujours essentiellement polytonale.

Sa première oeuvre importante est un ballet, "L'homme et son désir", écrit en collaboration avec Paul Claudel. Il compose en 1923 un autre ballet, "La création du monde", inspiré de la musique de jazz américaine.

Il est l'auteur de plus de 16 opéras, 15 cantates, 19 ballets, 12 symphonies, 18 quatuors à cordes et 33 concertos.

Parmi ses oeuvres les plus célèbres figurent les opéras "L'Orestie", trilogie d'après Eschyle, "Christophe Colomb" et "Bolivar"; les ballets "L'homme et son désir" et "La création du monde"; le quatuor "La reine de Saba"; et de la musique sacrée "Pacem in terris" et "Ode à Jérusalem".

Darius Milhaud laisse aussi une oeuvre littéraire importante: des études musicales, sa correspondance avec Paul Claudel, ses entretiens avec Claude Rostand, etc.

Il a passé la Deuxième Guerre mondiale aux Etats-Unis où il enseigna la musique au Mills College, en Californie. Il rentre en France en 1944, où il devient professeur au Conservatoire national de musique tout en continuant d'enseigner aux Etats-Unis.

Rencontre avec Claudel

Massif, presque carré de corps, Darius Milhaud donnait, dans le fauteuil roulant où la maladie l'attachait depuis des années, une étonnante impression de puissance et de maitrise de soi, auxquelles se mêlaient une extrême avidité de connaître les êtres et une capacité hors du commun pour assimiler les sons et la vie.

Etonnamment doué, il commence à jouer du violon à l'âge de 7 ans. A 17, il entre au conservatoire de Paris où il est l'élève des classiques Geldage et Widor, qu'il critique très vite. Il compose ses premières mélodies à cette époque et déjà, il a les éléments essentiels de ce que sera son style.

Une rencontre le marque alors profondément, celle de Claudel qui l'emmène, en 1917, comme secrétaire dans son ambassade au Brésil. Une grande partie de son oeuvre se ressentira de ce passage en Amérique du Sud, où il est subjugué par les rythmes.

Dès 1930, des rhumatismes commencent à le rendre impotent. Mais ses souffrances ne l'empêchent pas de continuer à beaucoup voyager.

Il avait été assez tardivement comblé d'honneurs: Grand prix de la Société des auteurs, Grand prix du disque, Grand prix national de la musique, élection triomphale à l'Académie des beaux-arts.

Commandeur de plusieurs ordres, il était aussi grand officier de la Légion d'honneur et était très fier de la Croix du Sud que lui avait conféré le Brésil.

Marius Milhaud

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinema, organisme créé par le gouvernement du Quebec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinema.

CINE-PARC

AVANTAGEUSE...

Une des raisons pour lesquelles plus de 15,000 Canadiens ont choisi la Cutlass 74 d'Oldsmobile.

LE COUPÉ HARDTOP À MONTANTS CENTRAUX CUTLASS SUPREME EST REPRÉSENTÉ CI-DESSUS

La Cutlass est l'intermédiaire qui vous en donne vraiment pour votre argent. Elle vous offre une servo-direction, une boîte automatique et un V8 350 . . . car tout cela fait partie de l'équipement standard de l'Oldsmobile intermédiaire à grand succès. Quant à son prix, il est également intermédiaire chez le concessionnaire Oldsmobile pendant la durée du grand FESTIVAL ESTIVAL.

LES QUALITÉS ROUTIÈRES.

La Cutlass est une intermédiaire dont vous pourrez être fier. Vous serez enchanté de sa douceur de roulement et de sa tenue de route.

LE CHOIX DE MODÈLES.

La Cutlass en version deux portes de 112" d'empattement ou en version quatre portes de 116" d'empattement, est offerte en un choix très étendu de modèles, soit le coupé sport deux portes Cutlass S, la Cutlass Supreme et la Cutlass Salon ainsi que les Cutlass Supreme Cruiser et Vista-Cruiser.

LES QUALITÉS TECHNIQUES.

La Cutlass intermédiaire bénéficie de plus de 70 années d'expérience et de perfectionnement technique dans la construction automobile.

La Cutlass, l'intermédiaire d'Oldsmobile.

Vous n'en méritez pas moins.

GM Canada

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément. Boucler l'ensemble ceinture-baudrier, l'idée de votre vie.

w.h.perron
LAWN BOY une aubaine des années durant DE PERRON

avec démarreur exclusif au bout du doigt et nouvelles caractéristiques de sécurité
seulement
$114.95
w.h.perron
515, BOUL. LABELLE,
CHOMEDEY, LAVAL
(1 mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610
Vaste terrain de stationnement.
Ouvert: du lundi au samedi de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.

horaires

cinéma

ANJOU: "Classe 44": 18:10, 21:50. "Le piège": 20:00.
ARLEQUIN: "Le nouveau Decameron 300": 13:00, 15:45, 18:35, 21:20. "Tout le monde est sexy, tout le monde est cochon": 14:30, 17:15, 20:05.
ATWATER: (cinéma 1): "The Sting": 12:20, 14:30, 16:50, 19:20, 21:30.
ATWATER: (cinéma 2): "Mrs Barrington": 12:40, 14:50, 16:40, 18:30, 20:30, 22:20.
AVENUE: "Daisy Miller": 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.
BEAVER: "Strange Patterns": 12:00, 14:50, 17:40, 20:20. "The Maids": 13:10, 16:00, 18:50, 21:40.
BERRI: "Les valseuses": 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
BIJOU: "Les maîtresses de vacances": 12:20, 15:32, 18:26, 21:39. "Les ardentes": 13:52, 17:05, 20:18.
CANADIEN: "Dorothea": 14:00, 17:10, 20:15. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 12:30, 15:35, 18:45, 21:55.
CHAMPLAIN: "Les choses de l'amour": 13:20, 17:35, 21:55. "Les invitations dangereuses": 15:20, 19:40.
CHEVALIER: "Un officier de police sans importance": 12:40, 14:53, 17:06, 19:19, 21:32.
CINE CENTRE (cinéma 1): "Rapport sur des infirmières": 12:00, 15:25, 18:50, 22:15. "Journal érotique d'un bûcheron": 13:25, 16:50, 20:15.
CINE CENTRE (cinéma 2): "La fureur de vaincre": 12:15, 15:50, 19:30. "Le despote cruel": 14:00, 17:40, 21:15.
CINEMA CINQ: Salle Rouge: "The adventures of Rabbi Jacob": 19:00, 21:00. Salle Bleue: "Blue Summer": 19:30, 21:30.
CINEMA DE PARIS: "Les Chinois à Paris": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINEMA 2001: "La vie de famille": 19:15, 21:30. "Harold & Maude": minuit.
CINEMA 7e ART: "César et Rosalie": 19:30. "Borsalino": 21:35.
CLAREMONT: "Where the Lilies Bloom": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
COMMODORE: "Les pulpeuses". "Que font ces dames quand leurs maris bossent?" "Je suis une groupie".
CREMAZIE: "Mon nom est personne": 19:20, 21:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le meilleur des mondes possibles": 20:00.
DAUPHIN: Salle McLaren: "Bingo": 19:30, 21:30.
ELECTRA: "Brigade antisexe": 12:50, 15:00, 18:20, 21:40. "Les exploits amoureux des 3 mousquetaires": 13:40, 16:40, 20:00.
ELYSEE: (Salle Resnais): "L'humeur vagabonde": 19:30, 21:30.
ELYSEE: (Salle Eisenstein): "Glissements progressifs du plaisir": 19:30, 21:45.
EROS: "Deep Throat": 10.15, 13:05, 15:55, 18:45, 21:35. "Love & Fun at the dancing School": 11:45, 14:35, 17:25, 20:15.
EVE: "1001 Danish delights": 10:00, 12:50, 15:45, 18:40, 21:35. "Love and kisses": 11:30, 14:25, 17:20, 20:15.
FESTIVAL: "Il était une fois dans l'est": 19:30, 21:30.
FLEUR DE LYS: "Les chinois à Paris": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
GRANADA: "Wang Yu fait rougir le fleuve jaune". "Les coolies en ont ras le bol": 18:10.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "La mélodie du bonheur": 18:00.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "La dernière bourrée à Paris"; "Quelques messieurs trop tranquilles": 16:10.
JEAN-TALON: "Le grand bazar": 20:40. "Capitaine Apache": 19:00, 22:10.
KENT: "American Graffiti": 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.
LA SCALA: "L'homme des hautes plaines": 14:30, 18:00, 21:30. "Joe Kidd": 13:00, 16:30, 20:00.
LAVAL (cinéma 1): "Les exploits amoureux des trois mousquetaires"; "Brigades antisexe": 18:55.
LAVAL (cinéma 2): "La mélodie du bonheur": 18:00.
LOEW'S: "Th Exorcist": 14:00, 16:30, 19:00, 21:30.
MAISONNEUVE: "Le grand bazar": 20:40. "Capitaine Apache": 19:00, 22:10.
MAJESTIC: "Le parrain". "Love Story".
MERCIER: "Mon nom est personne": 19:20, 21:30.
MIDI-MINUIT: "Rapport sur des infirmières": 12:30, 15:35, 18:40, 21:45. "Journal érotique d'un bûcheron": 13:55, 17:00, 20:05.
MONKLAND: "Papermoon": 14:55, 18:20, 21:55. "Save the Tiger": 13:10, 16:35, 20:10.
NATIONAL: "Les maîtresses de vacances": 12:30, 15:30, 18:35, 21:35. "Les ardentes": 14:00, 17:10, 20:10.
OUTREMONT: "Les arpenteurs": 19:00; "Réjeanne Padovani": 21:30.
PALACE: "Paralax View": 12:40, 14:50, 17:00, 19:15, 21:35.
PAPINEAU: "Papillon": 13:00, 15:25, 18:00, 20:35.
PARC: "Même les caresses s'apprennent": 18:45, 21:50. "Avec Célestine au paradis": 20:15.
PARISIEN: "Quelques messieurs sont trop tranquilles": 12:15, 15:25, 18:35, 21:50. "La dernière bourre à Paris": 13:50, 17:05, 20:15.
PIERROT: "Orange mécanique": 18:30, 21:00.
PIGALLE: "Arnold": 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:15.
PLACE DU CANADA: "Poseidon Adventure": 19:15, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE: "Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Pedestrian": 12:20, 14:15, 16:10, 18:05, 20:00, 21:55.
PLAZA: "Dorothea": 14:00, 17:10, 20:15. "Les quatre mercenaires d'El Paso": 12:30, 15:35, 18:45, 21:55.
PUSSYCAT: "While the cat's away": 12:00, 14:55, 17:50, 20:45. "The all American Girl": 13:25, 16:20, 19:15, 22:60.
REGAL: "Les pulpeuses". "Que font ces dames quand leurs maris bossent?" "Je suis une groupie".
REX: "Le soleil rouge": 21:00. "Sierra torride: 19:00.
RITZ: "Tout le monde est sexy, tout le monde est cochon". "Le nouveau Decameron 300": 18:50.
SAINT-DENIS: "Les grenouilles": 12:00, 15:26, 18:32, 21:58. "Willard": 13:30, 16:56, 20:22.
SEVILLE: "Sound of Music": 13:00, 17:00, 20:30.
SNOWDON: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:50, 14:50, 16:55, 19:00, 21:05.
VAN HORNE: "Blazing Saddles": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
VENDOME: "Score": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
VERDUN: "La bataille de la planète des singes": 20:00. "Notre agent de Salzbourg": 18:30, 21:40.
VERSAILLES: Salle rouge: "L'amour, un jeu de société"; "Mille et une nuits érotiques": 18:05.
VERSAILLES: Salle bleue: "Les exploits amoureux des trois mousquetaires"; "Brigade antisexe": 18:30.
VIAU: "Jeunes filles chez le gynécologue". "Jeunes filles au couvent". "Sadiques érotiques".
VIDEOGRAPHE: "Quand on pogne le 3": 20:00.
VILLERAY: "La poupée aux stupéfiants": 20:00. "Echec à la mafia": 18:15, 21:50.
WESTMOUNT SQUARE: "Our Time": 13:15, 14:50, 16:40, 18:05, 19:50, 21:30.
YORK: "Butch Cassidy & Sundance Kid": 13:10, 15:10, 17:05, 19:10, 21:10.
CINE-PARC ODEON Ecran 1: "Mon nom est personne". "L'héritier".
CINE-PARC ODEON Ecran 2: "La grande Java". "Les bidasses en folie".

musique

TERRE DES HOMMES — Ce soir, 20:00, Kiosque international: Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Mario Duschenes. Programme: Ouverture de "L'Italiana in "Miramichi Ballad" (Kelsey Jones) et "Alger" (Rossini), Symphonie (Bizet), ext. de "L'Oiseau de feu" (Stravinsky).
MAISON DE RADIO-CANADA (Studio-théâtre, 42, rue Wolfe) — Ce soir, 20:30, concert enregistré pour la télévision. Avec orchestre. Ce soir: Louise Lebrun, soprano, et Arthur Garami, violoniste. Dir.: Jean Deslauriers, Concerto pour soprano colorature (Glière) et Concerto no 1 pour violon (Prokofiev).

théâtre

THEATRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — "Mariaagélas" d'Antonine Maillet: 20:00.
THEATRE DE SUN VALLEY (Val-Morin) — "Lorsque l'enfant paraît" d'André Roussin: 21:00.
THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman) — "Le Testament", comédie musicale de Marcel Dubé et Cyrille Beaulieu: 21:00.
THEATRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières ouest) — "Quand épousez-vous ma femme?" de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conti: 21:00.
LA FENIERE (Anciennne-Lorette) — "La Pucelle d'Auteuil" de Jean de Létraz: 21:00.
LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène) — "Look, No Hands", de Lesley Storm: 20:30.

variétés

SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reine-Elizabeth) — Les Darling Girls: 21:00 et 23:00.
AQUARIUM DE MONTREAL — Pavillon Alcan: de 10:00 à 23:00. Cirque marin: 14:00, 15:00, 16:00, 17:00, 19:00, 20:00, 21:00, 22:00.
L'EVECHE (Hôtel Nelson) — Harmonium: 22:00, 23:30.
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE — Jean-Guy Moreau.
PLACE DES ARTS (salle Wilfrid-Pelletier) — Glen Campbell: 20:00.

Où est donc Pierre ?

Comme tous les mercredis...
Partie pour le
BINGO
(gratuit)
Tous les mercredis à 13 h.
Les Galeries St-Laurent
2001, boul. Laurentien
(en face de Canadair)
LE CENTRE DE L'ACTION

Toulon: "Mister Brown", grand prix

TOULON (AFP) — "Mister Brown", du Français Roger Andrieux, a obtenu le grand prix du festival de Toulon 1974 dans la série cinéma d'aujourd'hui. Dans cette même série, le prix spécial du jury est allé ex aequo à "Vivre, pas survivre", de Jean Schmidt (France), et à "La vie quotidienne dans un village syrien", d'Omar Amiralav.

Les autres lauréats sont:

Le prix libre du cinéma d'aujourd'hui (ex aequo): "La nuit de l'épouvantail", de Sergio Ricardo (Brésil), pour sa musique, et "Bicots-Nègres vos voisins" de Ned Hondo (Mauritanie), pour l'importance du témoignage.

Le meilleur film étranger (Prix Khalimer): "Exploding Dreams" ("Des singes au grenier"), de Morley Markson (Canada).

Le prix du court métrage (ex aequo): "Napalm", de Nabil Maleh (Irak), et "J'aime", d'Antonio Reis (Portugal).

Dans la section du cinéma différent, le grand prix (ex aequo): "Les intrigues de Silva Couski", d'Adolfo Arietta (France), et "Paradise Garten", de Bernd Schwann et Sylvia M. Andragora (RFA).

Le prix de la recherche: "Room", de Peter Gidal, avec une mention spéciale à "L'Arlequin des rues", de Jean-Paul Dupuis (France) et "Teilweise Von Mir Ein Volstuck", d'Helmuth Costard (RFA).

Le grand prix pour les courts métrages: "La femme qui se poudre", de Patrick Bokanowski (France). Le prix spécial du jury (ex aequo): "Traces", de Barbara Linkievitch (Etats-Unis) et "Destiny", de John Voorhees et Bruce Carringhton.

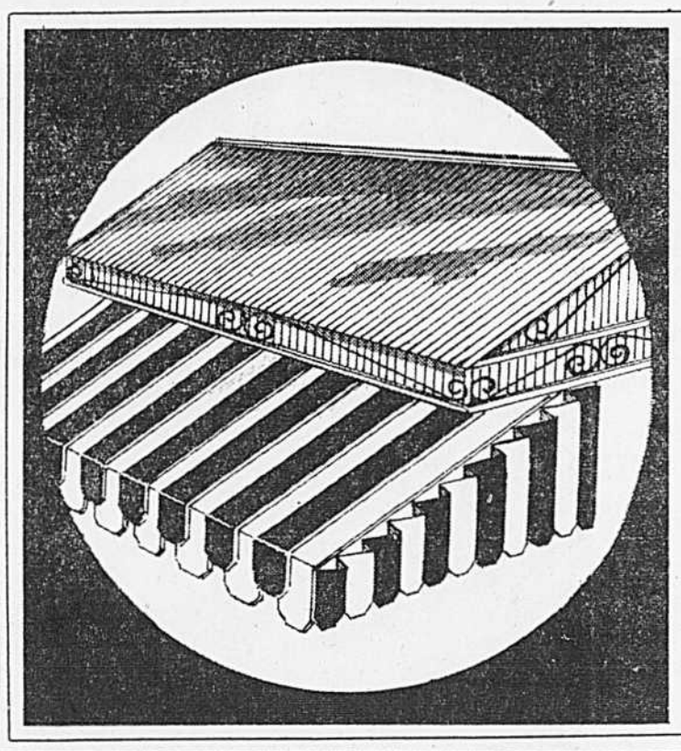

EATON
Weathervane
vous propose un peu d'ombre
Ces auvents décoratifs et durables sont en fibre de verre «Fiberglas» ou en aluminium «Flexalum»; ils protégeront votre balcon du soleil et de la pluie. Weathervane chez Eaton peut améliorer votre foyer de plusieurs façons: portes, fenêtres et revêtements extérieurs en aluminium. Vous obtiendrez un devis sans frais ni obligation en composant 842-9331, poste 284.
Utilisez votre carte comptable Eaton
Eaton centre-ville seulement (quatrième étage). Rayon 453.

Lorsqu'il s'agit de RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES
ADRESSEZ-VOUS À LA COMPAGNIE QUI POSSÈDE LE "SAVOIR-FAIRE"
C'EST POURQUOI NOUS VOUS ACCORDONS UNE DOUBLE GARANTIE EXCLUSIVE
VISITEZ AUJOURD'HUI NOTRE SALLE D'EXPOSITION

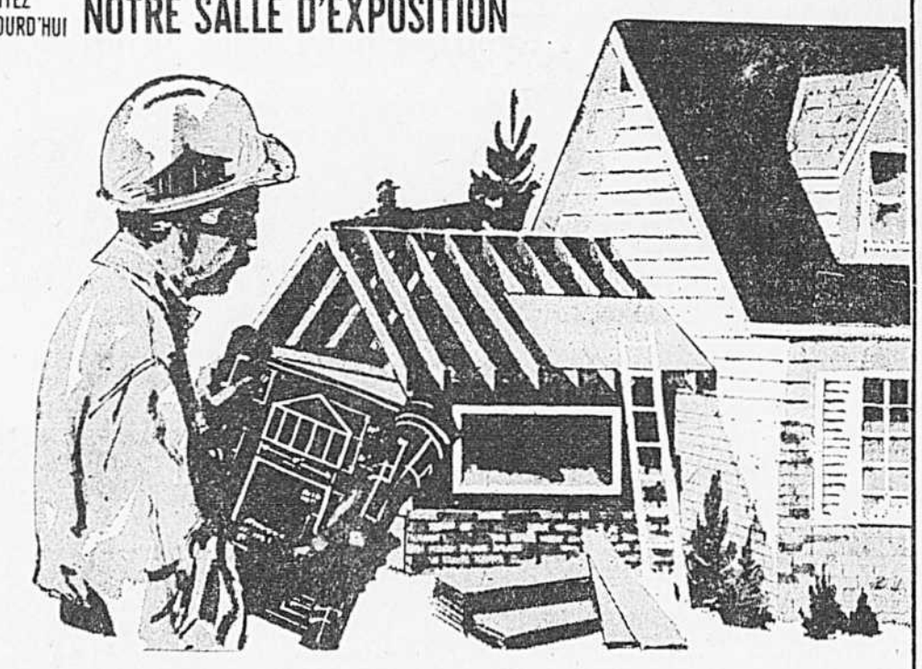

ET VOYEZ COMMENT VOUS POURREZ RENDRE VOTRE MAISON ENCORE PLUS AGRÉABLE
4058 OUEST JEAN-TALON
ENTRE VICTORIA ET CÔTES-DES-NEIGES.

NOUS AVONS LES HOMMES QUI "CONNAISSENT LEUR MÉTIER" POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX DE RÉNOVATION... DES HOMMES SOUCIEUX DE QUALITÉ.
TOUS NOS TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS PAR DES PROFESSIONNELS

PIÈCES ADDITIONNELLES
Ajoutez les pièces supplémentaires qu'il vous faut et économisez des milliers de dollars plutôt que de déménager dans une maison plus grande ou vous auriez à remboutter une hypothèque à taux d'intérêt élevé. Nos prix comprennent la finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.
De $25.00 à $40.00 le pied carré selon la qualité choisie
Gros-oeuvre (charpente) de $20.00 à $30.00

SALLE DE JEU
C'est maintenant le temps de vous faire une salle de jeu. Les salles de jeu construites par SRM sont très spéciales. Elles sont faites selon vos goûts. Nous offrons un choix complet de panneaux muraux, de couvre-planchers et de carreaux de plafond. Isolation complète. Les prix comprennent aussi les conduits de chaleur et les travaux d'électricité.
12' x 22'
$1,995 - $2,495 - $2,995
Selon les matériaux choisis

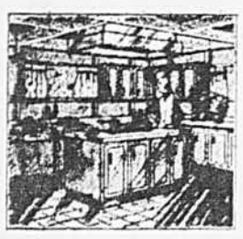

CUISINE selon vos SPÉCIFICATIONS
Plus d'armoires... agencement pour vous épargner des pas... couleurs coordonnées... armoires au fini "meublé"... nous vous ferons la cuisine de vos rêves. Nous avons les spécialistes pour faire le travail
A partir de $500

ÉLÉGANTE SALLE DE BAIN
Rénovez votre salle de bain actuelle ou ajoutez-en une supplémentaire. Choix de styles et couleurs. Coiffeuse mur à mur, etc
$1,495
$1,995 — $2,495

PAREMENTS ALUMINIUM

Parements en aluminium très décoratifs ne nécessitant aucun entretien. Vous choisissez la couleur. Le coût s'amortit avec les années. Parements qui maintiennent la fraîcheur en été et la chaleur en hiver. C'est maintenant le moment de faire poser ces parements à votre propriété.
A partir de $180
installation comprise selon le calibre choisi

CELLIERS
C'est bien le moment de penser à faire aménager votre salle de jeu. Les salles que nous planifions au SRM ont un cachet bien spécial. Nous les exécutons selon vos goûts à vous. Il vous suffit de fixer votre choix sur les revêtements muraux, ceux du plancher et le genre de plafond que vous désirez. Isolation complète. Nos prix comprennent les conduites de chauffage et les réseaux électriques.
$2,495 — $3,995
selon le choix des matériaux

- TERMES DE CRÉDIT FACILES
- BANQUE
- FINANCEMENT

EXEMPLE
Financement pour tous nos clients par l'entremise d'une banque à charte
Montant $1,500 payable en 4 ans

1er paiement	Intérêt	Total
31.25	12.64	43.89
dern. paiement	intérêt	Total
31.25	26¢	31.51

DEMANDEZ UNE ESTIMATION COMPLÈTE POUR...
- Garages une place
- Rajouts
- Cuisines
- Mansardes
- Toitures
- Garages 3 places
- Auvents
- Revêtement
- Contre-fenêtres
- Garages 2 places
- Imperméabilisation de sous-sol
- Menuiserie
- Lucarnes
- Gouttières
- Salles de jeu
- Allées

NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON
Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou fenêtres.
Nous faisons aussi les travaux de peinture intérieure de première qualité.

Service de rénovation Métropolitain
4058 JEAN-TALON ouest

Entrée à l'ouest de l'immeuble Cesco

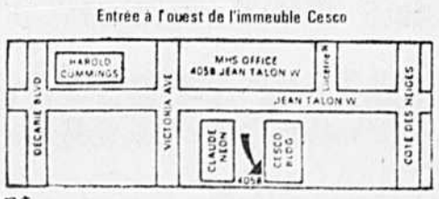

Lun. - Mer. 9h - 18h
Jeu. - Ven. 9h - 20h
Sam. 9h - 16h
Dim. 11h - 17h
(Stationnement gratuit)
482-0600

LUMBERLAND
LUMBERLAND
CENTRE DE RÉNOVATION

Luxaclad c'est si facile...
Donnez à votre maison une nouvelle apparence avec le revêtement d'aluminium et le soffite pour avant-toit Luxaclad que tout le monde peut installer.
De poids léger, il se manipule facilement et s'installe aussi facilement avec des outils ordinaires tels que scie, marteau et clous.
Luxaclad augmente la valeur de votre maison et donne de nombreuses années de protection contre les intempéries, tout en ne demandant qu'un minimum d'entretien.
$8.99 ch

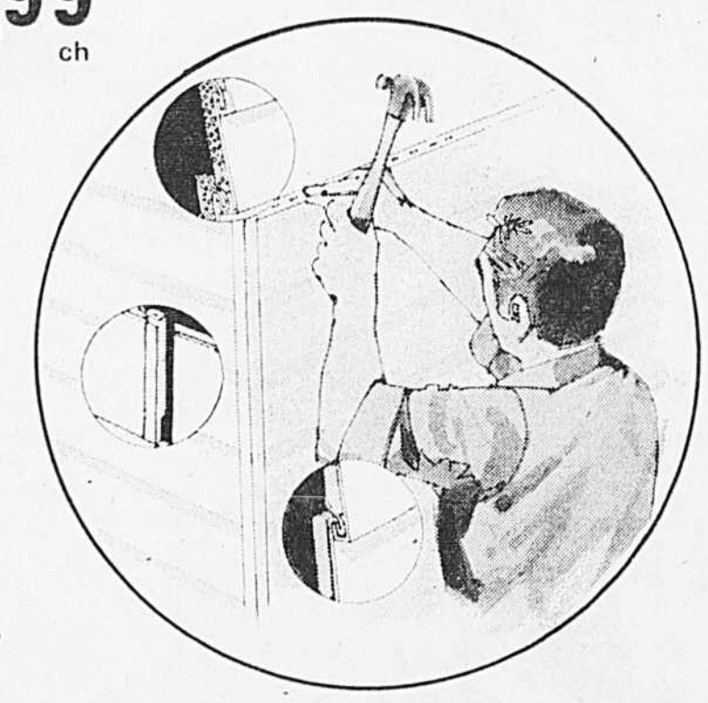

Le fini Luxaclad est garanti pour 20 ans et ne rouillera pas, ne cloquera pas, ne fendillera pas et il est offert en 4 couleurs attrayantes avec moulures assorties.
$57.00
100 pi. carrés
Démonstration complète

Pour répondre à vos questions, les experts LUXACLAD seront aux centres LUMBERLAND suivants:

GREENFIELD PARK	mercredi 26 juin	2h30 à 5h00 p.m.
Dorval	jeudi 27 juin	2h30 à 5h00 p.m. 7h00 à 9h00 p.m.

3 centres de rénovation pour mieux vous servir

Greenfield Park
647, boul. Taschereau
Entre les ponts Champlain et Victoria
672-0526

Saint-Léonard
9055, rue Pascal-Gagnon
325-0706

Dorval
720 Autoroute Montréal-Toronto
Rond-Point Dorval
636-0421

LUMBERLAND BUILDING MATERIALS LTD.
PLAN BUDGETAIRE BUDGET PLAN
Mr. Bienvenue
CHARGEX

Wagner est encore interdit en Israël

TEL AVIV (AFP, Reuter, UPI, AP) — Il est encore trop tôt pour jouer en Israël de la musique de Richard Wagner.

Au cours d'une réunion extraordinaire, l'Orchestre symphonique d'Israël a décidé hier d'annuler un concert qu'il devait donner mercredi soir et dont le programme comportait quatre oeuvres du compositeur allemand.

C'est la première fois depuis 38 ans qu'il existe que cet orchestre annule un concert. La décision a été prise à la suite de très vives protestations qui s'étaient élevées dans plusieurs secteurs de l'opinion israélienne, en particulier de la part des survivants des camps de concentration nazis.

Tout en soulignant que le public devrait comprendre que l'art se place au-dessus de toute considération politique, un communiqué de l'orchestre explique qu'il a voulu ainsi éviter tout incident qui pourrait porter atteinte à l'orchestre et à ses membres, ainsi qu'aux spectateurs.

L'orchestre a décidé lui-même de s'interdire de jouer la musique de Wagner à la fin de 1938. Wagner, qui est mort 50 ans avant la prise du pouvoir par les nazis, était le compositeur préféré d'Adolf Hitler et il est considéré par certains comme l'un des inspirateurs de l'idéologie nazie. Sa musique est associée souvent à l'ère nazie. C'est en 1937, sous la direction d'Arturo Toscanini, que l'Orchestre symphonique d'Israël a joué pour la dernière fois une oeuvre de Wagner.

La presse israélienne a annoncé dimanche qu'un grand nombre de billets du concert projeté ont été achetés par des personnes qui avaient l'intention d'empêcher l'orchestre de jouer. Les ouvreuses de la salle, pour leur part, avaient décidé de faire la grève mercredi soir, tandis que des membres de la direction de l'orchestre ont reçu des menaces par téléphone.

Dimanche soir, le conseil municipal de Tel Aviv a décidé, par 6 voix contre 4, de demander à l'Orchestre philharmonique d'Israël, un organisme indépendant, de ne pas jouer des oeuvres de Richard Wagner.

Le mardi à la télévision de Radio-Canada

Génies en herbe
Une compétition, animée par Serge Arsenault et mettant aux prises des représentants de diverses écoles secondaires du pays.
À 19 heures.

La P'tite Semaine
Un téléroman de Michel Faure racontant la vie quotidienne souvent drôle de la famille Lajoie. En vedette: Yvon Dufour, Louise Portal, Olivette Thibault et Jean Besré.
À 19h30.

. . . en rappel
Des spectacles de variétés ou récitals mettant en scène les grandes vedettes internationales de la chanson.
À 20 heures.

Orson Welles présente
Du mystère, du fantastique, du bizarre, de l'étonnant présenté sous forme de dramatisations par le grand metteur en scène, acteur et écrivain.
À 21 heures.

L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE DE ST-HYACINTHE
FORMATION DE TECHNOLOGISTE EN HYGIÈNE PUBLIQUE

Objectifs du programme d'études

L'enseignement de l'hygiène publique porte sur les moyens assurant la conservation et le développement de la santé de l'homme et des animaux. Les études couvrent les domaines de l'hygiène des milieux, la salubrité des aliments et le contrôle des maladies.

Employeurs éventuels

Tous les services publics responsables de la qualité de l'environnement, des aliments et du contrôle des maladies contagieuses chez les animaux.

Conditions d'admission

Ce programme d'études de deux ans intéresse particulièrement les Cegepiens ayant complété les cours suivants:

Mathématiques	201-102
Physique	203-102 et 203-201
Chimie	202-105
Biochimie	202-205
Biologie	101-301 et 101-401
Zoologie	101-922 et 101-963 ou 101-962

Tout autre formation académique équivalente pourra être acceptée.

Avantages

Ce programme d'études est approuvé par l'Association Canadienne de Santé Publique et atteste par l'émission du C.I.S.P. (c), certificat d'inspecteur en santé publique, valide dans tout le Canada.

Inscription et informations avant le 1er juillet 1974.

Adressez vos curriculum vitae et demandes à: Direction des Etudes, Institut de Technologie Agricole, 3230 Sicotte, C.P. 70, St-Hyacinthe, P.Q. J2S 2M2

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONCOURS
WEEK-ENDS
la presse
dans les Laurentides

À CHAQUE SEMAINE: 1 GAGNANT D'UN WEEK-END
comprenant repas et logement pour deux personnes dans l'un des grands hôtels des Laurentides (Alpine Inn, Le Chantecler, Cuttle's Tremblant Club, Estérel, Gray Rocks Inn "Le Château", Laurentides Chalet Suisse, Manoir Pinoteau, Mont-Gabriel Lodge, Mont-Habitant Lodge, Nicky's des Cascades, Parker's Lodge, La Réserve, La Sapinière, Sun Valley Hôtel Suisse, Villa Bellevue) PLUS $100 EN ARGENT.
LE CONCOURS A UNE DURÉE DE 15 SEMAINES

CETTE SEMAINE
participez au concours du WEEK-END CUTTLE'S TREMBLANT CLUB (Mont Tremblant)
du vendredi soir 26 juillet au dimanche soir 28 juillet 1974

CUTTLE'S
TREMBLANT CLUB
(MONT-TREMBLANT)
(pour deux personnes)
PLUS $100 EN ARGENT

COMMENT PARTICIPER:

1. Découper les coupons WEEK-ENDS LA PRESSE qui paraîtront dans le journal du 24 au 29 juin 1974.
2. Les faire parvenir après avoir inscrit ses nom et adresse sur le coupon no 6 à l'adresse suivante:
CONCOURS WEEK-ENDS LA PRESSE
Case Postale 4100
Station Place d'Armes
Montréal H2Y 1K9, Que.
3. Les envois devront nous parvenir avant le 6 juillet 1974.
4. Les envois devront contenir 6 coupons, numérotés de 1 à 6.
5. Chaque série ne peut servir que pour le concours dont le WEEK-END est inscrit sur les coupons.
6. Les gagnants devront se prévaloir de leur prix durant le week-end prévu et les prix ne seront ni échangeables, ni transférables.
7. Les employés de La Presse et des hôtels mentionnés ci-haut ne sont pas éligibles.
8. La Presse se réserve le droit de publier le nom, la photo et le témoignage des gagnants, sans que ceux-ci puissent réclamer les droits de diffusion, d'impression ou autres.

COUPON
WEEK-END LA PRESSE
2
CUTTLE'S
TREMBLANT CLUB
(MONT-TREMBLANT)

Conservez ce coupon car seuls les envois contenant la série complète des six coupons numérotés de 1 à 6 (WEEK-END CUTTLE'S TREMBLANT CLUB) seront éligibles.

UN COMPLEXE DE SUPÉRIORITÉS

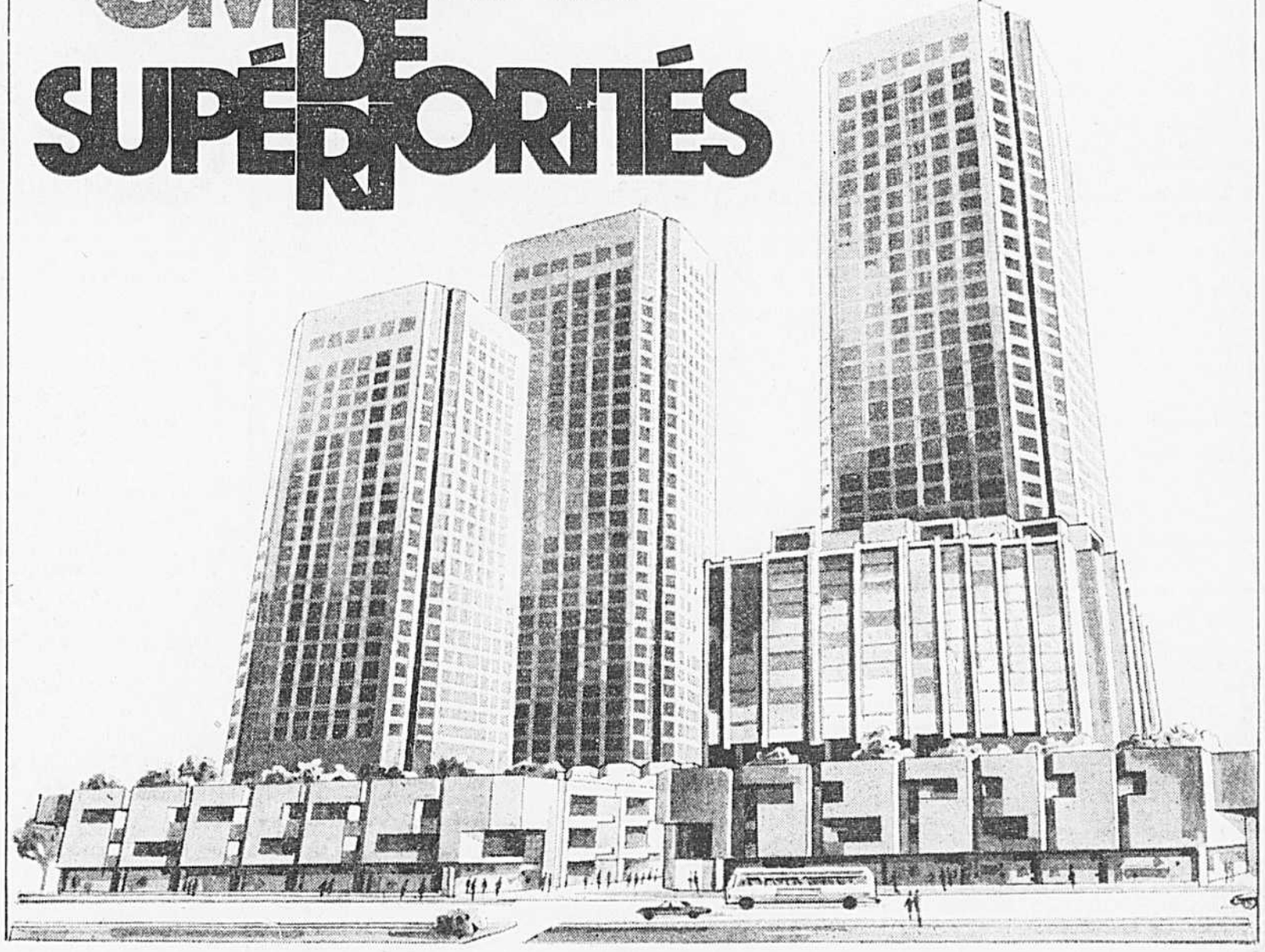

complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville

Aucun édifice à bureaux en Amérique ne peut offrir à ses locataires autant d'innovations architecturales... autant de supériorités tant sur le plan technique que sur le plan humain.
Comparez quelques-uns des avantages du Complexe Desjardins

... sur le plan technique

Chacun des édifices est érigé autour d'un noyau englobant tous les services. La surface de plancher, libre de colonnes, permet l'aménagement conventionnel ou paysager de plus de 90% de la surface locative. Les prises pour le courant électrique et pour le téléphone sont fournies par un système de colonnettes mobiles. De plus, les trois tours à bureaux épousent une forme octogonale qui assure un choix de huit bureaux sis à angle sur chaque étage.

Son système intégré de gicleurs représente un autre avantage unique et assure aux locataires une protection complète contre les incendies: on y a même prévu la conversion d'ascenseurs de service à l'usage des sapeurs.

Le Complexe Desjardins offre tellement plus, à un coût moindre que tout autre édifice d'envergure semblable.

... sur le plan humain

15,000 personnes y oeuvrent le jour mais au Complexe, la vie ne s'arrête pas à 17:00 heures: 60,000 personnes s'y donnent rendez-vous quotidiennement, en tout temps... jusqu'aux petites heures. Dans les boutiques, les restaurants, par son hôtel de réputation internationale — le Méridien — par ses spectacles à l'intérieur du Complexe et à la Place des Arts située en face, le Complexe vibre de tous ses feux, le jour... et la nuit. On y accède facilement par deux stations de métro, six lignes d'autobus, les grands boulevards et l'autoroute Transcanadienne.

Au centre de toute cette activité, il y a La Place — l'âme même du Complexe. Elle occupe une superficie d'une acre — soit l'équivalent de celle de la Place d'Armes. Sous un toit climatique d'une hauteur de huit étages, c'est une oasis de soleil, de jardins et de verdure, quatre saisons durant.

Les supériorités du Complexe Desjardins ont été conçues pour répondre à toute la gamme des besoins humains. On y retrouve même un lieu de méditation ou de silence où l'homme peut s'arrêter.

Tous y seront plus heureux parce qu'ils **vivront** au travail.

Ouverture — 1975
location immédiate
Un Complexe tout électrique
Renseignements: (514) 871-1551

• Surface de bureaux libre de colonnes • Système de climatisation • Aménagements conventionnels ou paysagers • Modules de plafond de cinq pieds • Liaisons souterraines avec le métro • Un hôtel de calibre international (600 chambres et une piscine extérieure chauffée) • Protection contre le feu par gicleurs • Garderie d'enfants • Installations spéciales pour handicapés • Clinique de premiers soins • Stationnement intérieur chauffé.

DÉCÈS · REMERCIEMENT · IN MEMORIAM

ARCHAMBAULT (Léo) — A Montréal, le 22 juin 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Léo Archambault, époux de Simone Vanier, père de Robert, époux de Raymonde Antoine et frère de Florian, ainsi que sa mère Mme veuve Ernest Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé entre 5 et 7 h.

BABIN (Elie) — A Laval-des-Rapides, le 23 juin 1974, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Elie Babin, époux de Marie Poirier, demeurant 86, rue Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.C. Filiatrault et Fils,
171, 7ème Avenue,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Ginette) — A Montréal, le 24 juin 1974, est décédée Mlle Ginette Beaudoin, fille de M. Armand Beaudoin et de Mathilde Girard, soeur de Claire (Mme Pierre-Paul Labelle), Denise et Sylvie. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer.

BEAUPRE (Monique) — A Laval-des-Rapides, le 23 juin 1974, à l'âge de 33 ans, est décédée accidentellement Mme Raymond Beaupré, née Monique Poupart, demeurant 330 rue Despré, à Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.C. Filiatrault et Fils,
76, boul. Dussault,

pour se rendre à l'église Bon Pasteur où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BEDARD (Eugène) — A Montréal, le 22 juin 1974, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Eugène Bédard, époux de Claire Malette, fils de Mme Alice Bédard, frère de Léopold (époux de Rosette Morneau), feu Fernand (époux de Lucette Beaulieu), Edna (Mme Paul Guérin), son oncle Omer Fortin (époux de Yvonne Bilodeau), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
et J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Louis) — Subitement à Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 47 ans, est décédé Louis Bélanger, fils de feu Ferdinand Bélanger et de Marianne Danies. Il laisse dans le deuil sa mère, sa soeur Constance et son beau-frère Jacques Viger. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed Darche & Fils,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil,

pour se rendre à l'église St-Louis de Boucherville où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Arthur) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Binette, époux de feu Phidalus Hadfield, père de 13 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée,
4780, rue Salaberry

pour se rendre à l'glise Ste-Odile où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Joseph) — A Lachenaie, le 23 juin 1974, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Bourdon, autrefois de Montréal-Est, époux de Blanche Paré. Il laisse dans le deuil 10 enfants, 36 petits-enfants et 1 arrière petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
11813 est, Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,

pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CABANA (Pierre) — Subitement à Montréal, le 22 juin à l'âge de 20 ans, est décédé M. Pierre Cabana, fils de Gérard Cabana et de Simone Picard ; il laisse dans le deuil ses soeurs: Louise (Mme Etienne Laporte), Carole, ses neveux: Stéphan, Yannick, sa filleule Elyse, ainsi que sa grand-mère Mme Eva Picard et de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre patrira des salons

J.M.D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose

pour se rendre à l'église Ste-Rose où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT (Irène) — A Toronto, le 22 juin 1974, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Lorenzo Chabot, née Irène Lépine, mère de Michel, son épouse Lisette Giguère, Mme William Weir (Danielle), Mme François Beaudet (Lorraine), Mme René Boisvert (Hélène); demeurant 661 rue Gordon. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512 rue de L'Eglise,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 1h30 et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Réal) — A Montréal, le 22 juin 1974, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Réal Dalpé, fils de Orise Gervais et de feu Georges Dalpé. Il laisse dans le deuil son frère Emile, époux de Rolande Corbeil, ses 2 neveux: Richard et Daniel, ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère & Tomasso Inc.,
3989, rue Hochelaga,

à 1h30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Ida) — A Montréal, le 24 juin 1974, à l'âge de 72 ans, est décédée Ida Renaud, épouse de feu Jean-Baptiste Desroches, demeurant rue Mousseau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Ernest Therrien (Jacqueline), Hélène, Mme veuve Maurice Coulombe (Marie), Ovila, époux de Eloise Gingras, sa bru Mme Jean Desroches (Simonne Ringuette), sa soeur Mme Ulric Lamarre, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Valida Alice) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Alice Dubuc, née Valida Alice Bélanger, épouse d'Arthur Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5775, rue Laurendeau,

pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Yolande) — A l'hôpital général Lakeshore, Pointe-Claire, le 23 juin 1974, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Maurice Gendron, née Yolande Lauzon, du 49, rue Richard, Hull. Outre son époux, Maurice Gendron, elle laisse ses parents M. et Me Thomas Lauzon, un fils Robert, deux filles: Sylvie et Chantal, tous à la maison, un frère Jean de Toronto, 5 soeurs: Mlle Jeannine, Mme Gérard Dupuis (Marie-Paule) et Mlle Ghislaine toutes d'Ottawa, Mme William Walker (Marguerite) de Toronto, Mme Ronald Olivier (Ginette) de Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lionel Emond et Fils Inc.,
271, boul St-Joseph,
Hull,

pour se rendre à l'église St-Raymond de Hull, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Laurette) — A Boucherville, le 24 juin 1974, est décédée Mme veuve Frédéric Giard, née Laurette Bouchard, demeurant 12 de Mons, Boucherville. Elle laisse dans le deuil sa fille Francine et ses soeurs: Germaine, Simone (Mme Oscar Cournoyer), Jeanne (Mme J.A. St-Julien), Marcelle (Mme Paul Larenière). Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Charron et E. Tétreault
et Fils Ltée,
27 de Laperrière,
Boucherville,

à 9 h 40 pour se rendre à l'église St-Sébastien où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. Exposée ce soir.

GIGUERE (Roger) — A Montréal, le 24 juin 1974, à l'âge de 64 ans, est décédé Roger Giguère, époux de Lucille Lagueux. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODDARD (Floribert) — A L'Annonciation, le 24 juin 1974, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Floribert Goddard, époux de Clara Bertrand, demeurant à l'Annonciation. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Suppère Enrg.,
de L'Annonciation,

pour se rendre à l'église paroissiale de L'Annonciation où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de L'Annonciation, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

GOUDREAU (Monique) — A Montréal, le 23 juin 1974 à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Pierre Goudreau, née Monique Brousseau, demeurant 2266, Cuvillier. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

à 9 h 30 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (André) — A Montréal, le 21 juin 1974, à l'âge de 38 ans, est décédé André Gratton, fils de feu Gaston Gratton et Mme G. Gratton. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs. Les funérailles ont eu lieu mardi le 25 courant. Le service funèbre a eu lieu en l'église St-Jean Berchmans. Inhumation au cimatière de Côte-des-Neiges. La famille remercie parents et amis pour leurs marques de sympathie.

GUEVIN (Roger) — A Montréal, le 24 juin 1974, à l'âge de 65 ans est décédé M. Roger Guévin, époux de Marguerite Lauzé. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4240 rue Adam,

pour se rendre à l'église Très St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Antoinette) — A Longueuil, le 24 juin 1974, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme Antoinette Bourdon, épouse en 1ères noces de feu Daniel Morin, en 2èmes noces de feu Théophile Jodoin, demeurant au Foyer Saint-Antoine. Elle est la mère de Soeur Lucienne Morin, S.G.M. Elle laisse aussi un frère, M. Maurice Bourdon, 3 belles-soeurs, Bernadette Morin, Soeurs Juliette et Cécile Morin, S.S.C. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche & Fils
66 ouest, rue Saint-Charles,
Longueuil,

pour se rendre à l'église Saint-Antoine où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Chantal) — A Ste-Marthe-sur-le-Lac, le 23 juin 1974 à l'âge de 5 ans, est décédée accidentellement Chantal Lachance. Elle laisse dans le deuil son père Germain et sa mère Francine. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
8671 est, boul. Gouin,
Rivière-des-Prairies

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Edouard) — A Vaudreuil, le 23 juin 1974 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Edouard Lavigne, autrefois de Ste-Anne-de-Bellevue, époux de Pauline Ranger; il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et belles-soeurs : M. et Mme Wilfrid Lavigne, M. et Mme Henri Lavigne, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
et J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne,
Ste-Anne-de-Bellevue,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
S.V.P. Pas de fleurs.

LECLERC (Roland) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 44 ans, est décédé accidentellement, M. Roland Leclerc, contremaître de Standard Structural Steel, époux bien-aimé de Lise Ferland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Michel et André, sa fille Caroline, ses parents: M. Mme Herménégilde Leclerc, de St-Damien Cté Bellechasse, ses frères et leur épouse: Léopold, son épouse Rolande, Raymond, son épouse, Clairette, Conrad, son épouse Nicole, ses soeurs: Simone (Mme Emile Nolet), Jeanne (Mme Laurier Mercier), Marie-Paule (Mme. Gilles Brûlé), Claudette (Mme Julien Métivier), Marcelle (Mme Benoit Goulet), ses beaux-parents: M. Mme Gérard Ferland, de Berthierville, ainsi que 8 belles-soeurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, Bellechasse,

à 10h40, pour se rendre à l'église Ste-Angèle-de-Mérici où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière Mont-Royal (crématoire), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mardi à 1h.

LINCOURT (Alcide) — A Pointe St-Charles, le 22 juin 1974, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alcide Lincourt, époux de Florina Tellier, demeurant 2373 rue Augustin Cantin. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
1270 rue Laprairie,

à 9h45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Gérard) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Gérard Mathieu, époux de Béatrice Pleau; il laisse ses enfants : Jean-Claude, Mme Yvon Girard (Claudette) Mme Pierre Bilodeau (Pierrette), Ghislain, son épouse Johanne Pilotte, Paul-Yvan, Daniel et Michelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
7387, rue Viau,

pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McSWEEN (Georges) — A Montréal, le 22 juin 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Georges McSween, retraité du Conseil des Ports Nationaux, département électrique, épous de Bertha Larue. Il laisse outre son épouse, ses enfants: René, époux de Thérèse Fournier, Gilles, époux de Thérèse Maringer, Fernand, époux de Claudette Presseau, Jacques, époux de Lise Raymond, ainsi que 15 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Bojleau,
angle Lacordaire,

à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Jeanne) — A St-Hubert, le 24 juin 1974, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Jeanne Masse, épouse d'Edouard Noël, demeurant à St-Hubert, mère de Claudette, épouse de Michel Morel, Roger, époux de Mylène Côté, André, époux d'Aline Myette et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed Darche & Fils,
3219, Grande-Allée,

pour se rendre à l'église Notre - Dame-des-Sept - Douleurs où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'BRYAN (Richard) — Subitement, à St-Laurent, le 23 juin 1974, est décédé Richard N. O'Bryan, époux bien-aimé de Mac Coughlin, père de Marilyn (Mme A. E. Blake). Lui survivent 4 petits-enfants: Janet, Michael, Debra et Karin, 2 frères John J., d'Ottawa, Louis F., de Montréal, 2 soeurs, Mme Kathleen Hawkins, de Montréal et J.A. Nelson (Ellen), de Palm Beach, Floride. Les funérailles auront lieu le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église Our Lady of Fatima où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Lucien) — A Montréal, le 22 juin 1974, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Pépin, époux de Claire Alarie; outre son épouse, il laisse 4 filles: Ginette, Pierrette, Thérèse, Line. 6 garçons: Gilles, Jacques, Réal, Jean-Pierre, Denis, André. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à 7 h mardi.

PETELLE (Marie-Louise) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Elie Pételle, née Marie-Louise Harvey. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille Pierrette, 4 soeurs, 4 frères ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier,

pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Roméo) — A Montréal, le 24 juin 1974 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Perron, époux de Dolorès Tremblay. Outre son épouse il laisse dans le deuil, un fils Clément et 2 filles Simone et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,

pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Yvon) — A Québec, le 3 mars 1974, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Yvon Poulin secrétaire-exécutif du ministre des terres et forêts, époux de Dame Yvonne Saint-Mleux, demeurant au 1125, rue Demontigny, Sellery. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nicole, Serge et Yves, son père et sa mère M. et Mme Rosaire Pommerleau, ses beaux-frères et belles-soeurs Edmond Saint-Mleux (Camille Senecal), Lionel Saint-Mleux (Rose-Aimée Lalancette), Rolland Saint-Mleux (Rollande Germain), Léon Saint-Mleux (Georgette Dufresne), et Graziella Saint-Mleux (Marcel Lainey). Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant à 14 h en l'église St-Charles-Garnier, et de là au cimetière de Belmont. La dépouille mortelle n'est pas exposée. Pas de fleurs. Prière de se rendre à l'église St-Charles-Garnier pour le service funèbre. Les funérailles ont été confiées à la Coopérative funéraire du Plateau, 260, rue des Franciscains, Qué.

PRIMEAU (Yvette) — A Montréal, le 24 juin 1974, à l'âge de 56 ans est décédée Mme Oscar Primeau, née Yvette Poirier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille Mme G. Bédard (Rolande) ainsi que 2 soeurs et 3 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen à 10 h 45
pour se rendre à l'église Notre - Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Emilien) — A Montréal, le 23 juin 1974 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Emilien Provencher, propriétaire de la Cie Provencher Electrique, époux de Marie-Rose Chauvette, père de Monique (Mme Roger Payton), Louise (Mme Raynald Rocheleau), Michelle (Mme Paul Lachapelle), Raymonde (Mme Claude Lévesque) et Dolorès, décédée, Jean-Clément, époux de Lucille Lachapelle, Normand, époux de Denise Houle, Pierre, époux de Thérèse Lizotte. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER (Maurice) — A Montréal, le 24 juin 1974 à l'âge de 68 ans est décédé Maurice Ranger célibataire, fils du Dr J. A. Ranger et de Pauline Charlebois décédés. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant en l'église St-Joachim de Pointe-Claire, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Direction : Raoul Bourgie de Lachine.

RICHER (Madeleine) — A Montréal, le 24 juin 1974, est décédée Mlle Madeleine Richer, fils de feu Joseph Richer et de Marie-Louise Pagé. Lui survivent 4 soeurs et 2 demi-frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3860 boul. Décarie,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues. **B.T.**

ROBERT (Roland) — A Montréal, le 22 juin 1974, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roland Robert, fils de feu Armand Robert et de feu Odila Bourdon, frère d'Annette (Mme Ludovic Legault), Armand, époux de Mary McKinley, Lucien, Gabrielle (Mme Doant Dupras) et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Arthur) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Arthur Roy, époux de feu Rosanna Ringuet. Il laisse un fils Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMPSON (Herménégilde) — A Montréal, le 24 juin 1974, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Herménégilde Simpson, époux d'Yvonne Lachapelle, père de Roger et de Lucie. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon,

à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

ST-CERNY (Léonie) — Au foyer Lajemmerais, le 24 juin 1974, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Paul St-Cerny, née Léonie Collette. Elle laisse ses enfants Claude, Marc, Renée (Mme Jean-Paul Guyon), Colette (Mme Philippe Provost), son gendre Raymond Provost et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gérard Jodoin,
4, rue St-André,
Verchères

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

ST-ONGE (Henri) — A Montréal, le 24 juin 1974 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Henri St-Onge, époux en 1ères noces de feu Suzanne Cusson et en 2es noces de feu Rose Gendron; il laisse ses enfants : René, C.-Emile et son épouse Françoise Lussier. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
7100, boul.
Joseph-Renaud,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARY (Arthur) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 23 juin 1974, à l'âge de 78 ans est décédé M. Arthur Vary, fils de feu Ludger Vary et de feu Vitaline Archambault, demeurant 341 boul. Richelieu, à St-Marc. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant, Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers,
831 rue Mgr Laval,
à Beloeil,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Marc-sur-Richelieu où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Marc, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT (Emilie Virginie) — A Montréal, le 23 juin 1974, à l'âge de 99 ans 1 mois, est décédée Mme Henri Vigneault, née Emilie Virginie Brousseau; elle laisse dans le deuil ses filles Alice (Mme Rodolphe Sabourin), Laurette (Mme P. Limoges), ainsi que plusieurs petits-fils et arrière-petits-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,

10 h 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZARDO (Antonio) — A Montréal, le 23 juin 1974 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Antonio Zardo, époux de feu Amabile Rostirola, père de Louis Lina (Mme Lino Sellan), Maria (Mme Girolamo Cusinato), grand-père de Sonia, Franco, Gloria, Rosanna, Marco et Stéfano. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292 est, rue Jean-Talon,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMUNIQUEZ
avec
Mlle PAULETTE
FRÉGEAU
à
874-7234
pour toute annonce
MAISON
D'ENSEIGNEMENT
dans
la presse

3e Conférence sur le droit de mer

Les délégués achoppent sur les modalités de scrutin

d'après UPI, AFP et PC

CARACAS — Cinq jours après son inauguration, à Caracas, capital du Venezuela, par le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, la plus importante conférence internationale de l'histoire, en l'occurrence la 3e Conférence des Nations unies sur le droit de la mer, n'a pas encore entrepris l'étude d'une centaine de points figurant à l'ordre du jour, puisque les 150 pays participants ne se sont pas encore mis d'accord sur les modalités de scrutin qui doivent régir l'adoption finale des textes.

Le président de la conférence, M. Hamilton S. Amerasinghe, du Sri Lanka, a annoncé hier, à l'issue d'une séance de travail officieuse, le renvoi sine die de la réunion plénière "en raison du peu de progrès réalisé sur les modalités". Le président a toutefois convoqué une conférence de presse pour ce soir et il se pourrait que la fin de l'impasse soit alors annoncée.

Cette controverse, qui persiste malgré deux séries de négociations à New York depuis le début de l'année, est en réalité profondément politique sous des dehors juridiques. Elle oppose les pays industrialisés, y compris les Etats-Unis et l'URSS, aux pays du tiers monde dirigés par la Chine.

Les pays industriels désirent en effet s'en tenir au "gentlemen's agreement" adopté en octobre 1973 par l'assemblée générale de l'ONU à New York et aux termes duquel la conférence sur le droit de la mer devait se prononcer sur toutes les questions importantes par consensus. La conférence ne devait procéder au vote que lorsque tous les efforts pour parvenir à un accord auraient été épuisés.

Et si le vote était nécessaire, l'assemblée générale recommandait qu'il soit précédé d'une période de réflexion, sans préciser au demeurant la durée de celle-ci.

Mais les pays du tiers monde, forts de leurs succès au cours de l'assemblée générale extraordinaire des Nations unies sur les matières premières, au printemps dernier, rejettent ce principe du consensus, car, selon eux, il confierait aux grandes puissances industrielles un quasi-droit de véto sur les problèmes évoqués à la conférence. Les adversaires du consensus ont d'ailleurs soutenu avec succès que l'assemblée générale de l'ONU n'avait fait que recommander et n'avait pas ordonné.

Il s'agit donc de savoir si les pays industriels devront subir la loi du nombre ou si leurs arguments, voire leurs menaces de ne pas ratifier, le moment venu, les textes qui ne leur conviennent pas, modifieront sensiblement la formulation des résolutions de la conférence.

Car les pays en voie de développement, qui disposent très largement de la majorité numérique dans toutes les réunions organisées sous l'égide de l'ONU, exigent que toutes les questions soient soumises au vote.

L'enjeu de la conférence est d'ailleurs de taille: il s'agit ni plus ni moins de légiférer sur les utilisations humaines des quelque 140 millions de milles carrés d'océans qui couvrent 70 p. cent de la surface terrestre. Les 5,000 délégués de tous les pays du monde présents à la conférence, sauf Taiwan et le Vietnam du Nord, seront en effet appelés, d'ici le mois d'août, à mettre à jour des règles qui datent pour la plupart du 17e siècle.

Les tentatives de réforme faites en 1958 et 1960 n'ont pas abouti. La situation est au contraire devenue plus complexe du fait que, si les Etats-Unis ont fixé à 12 milles des côtes, en 1776, l'étendue de leurs eaux territoriales, la Chine approuve la zone de 200 milles revendiquée par de nombreux pays latino-américains et africains.

Et au comportement des grandes puissances accoutumées à être maîtresses des mers et disposant des moyens d'exploiter leurs ressources s'oppose l'inquiétude des Etats ne disposant d'aucun littoral qui désirent quand même profiter des ressources marines.

Le Canada, qui est représenté présentement à la conférence par M. Paul Lapointe, du ministère des Affaires extérieures, en attendant l'arrivée prochaine à Caracas de M. Alan Beesley, ambassadeur du Canada en Autriche, et qui, selon les échos de la conférence, joue un rôle important de médiateur entre les thèses opposées, se heurte pour sa part à l'opposition irréductible des Anglais, des Américains, des Japonais et des Allemands de l'Ouest au sujet de sa proposition sur la plate-forme continentale.

Le Canada veut en effet que les Etats côtiers jouissent du contrôle économique absolu sur leurs plate-formes continentales, jusqu'à la limite d'au moins 200 milles des côtes, quitte à céder des droits d'exploitation et de recherche aux autres pays. La plate-forme continentale du Canada s'étend à 200 milles du littoral au large de la Colombie-Britannique et à près de 400 milles dans l'Atlantique.

Les adversaires de la proposition canadienne soutiennent qu'un tel contrôle national restreindra considérablement le territoire qui sera alloué à l'éventuelle autorité internationale dont la création est envisagée à la conférence.

Quoi qu'il en soit, selon les conversations de couloirs auxquelles se prêtent certains délégués, une formule de moyen terme sur les modalités de scrutin pourrait être adoptée d'ici ce soir, ce qui devrait permettre à la conférence de commencer effectivement.

EATON

Solde! Rabais d'1/3 sur couvre-lits et couvertures!

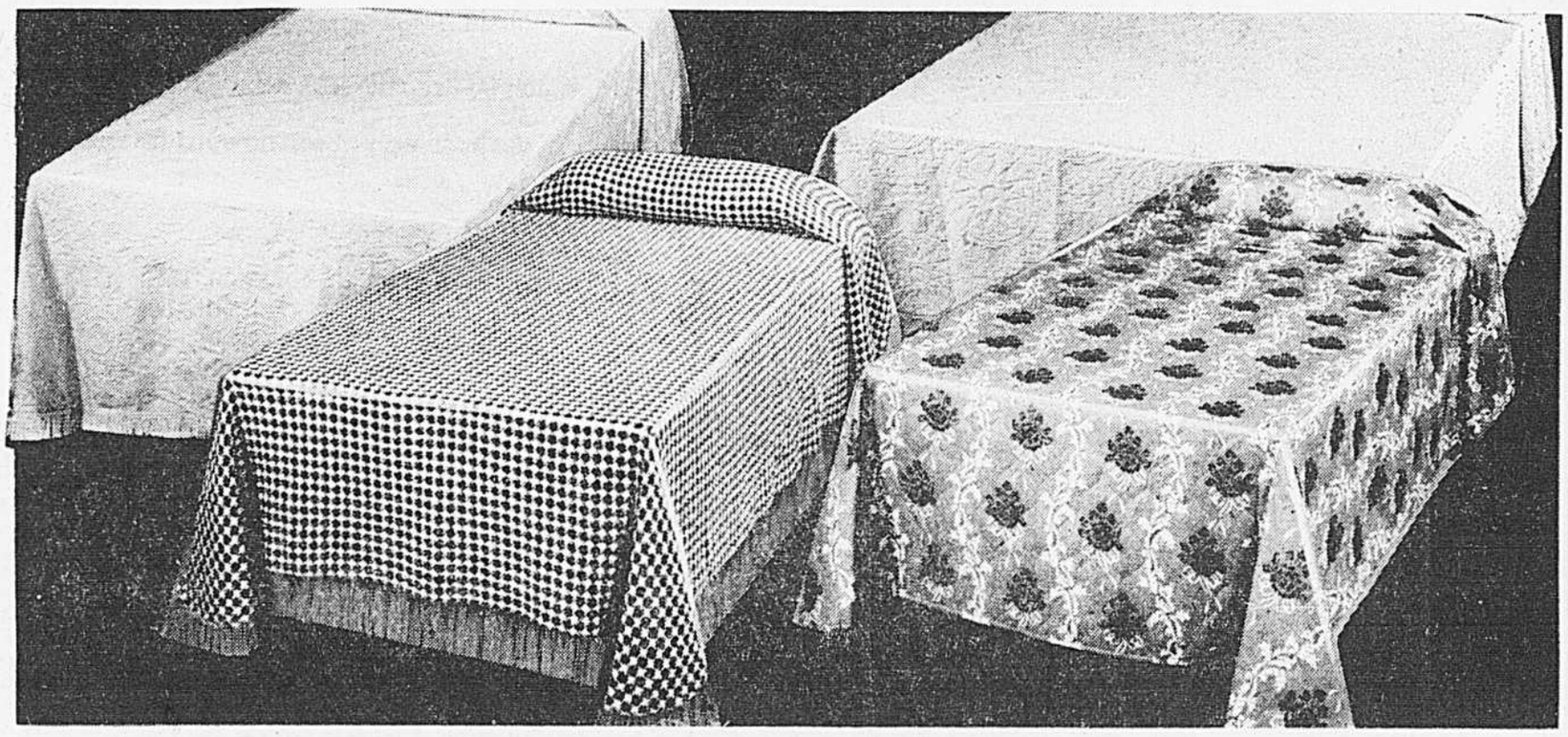

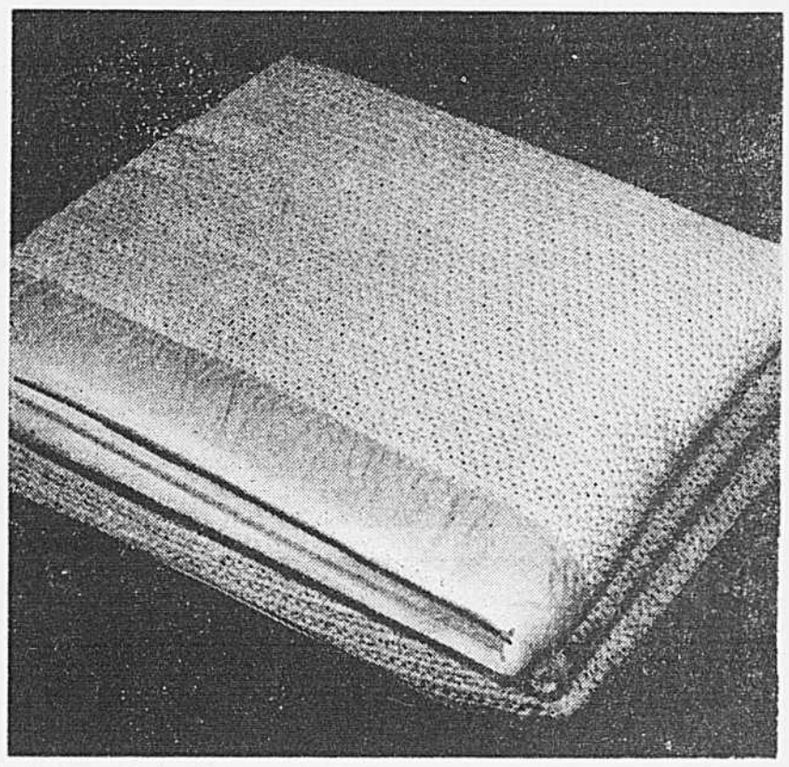

Grand choix de couvre-lits pour rehausser votre décor

Prix courant Eaton 19.99 à 49.99

13.32 à 33.30 ch.

Puisque nous attendons du nouveau stock, cette marchandise vous est offerte à prix réduit. Grand choix de couvre-lits en chenille de coton, piqués, dans un grand choix de teintes offerts en différents modèles et styles. Grandeur lit jumeau, double, grand et très grand format dans le lot. Venez tôt pour un meilleur choix.

Les couvertures "Insulaire" de Morgan Jones vous garderont au chaud des années durant

Dimensions	Prix Eaton, ch.
Jumeau, 72" x 90"	9.99
Double, 80" x 90"	11.32
Grand format, 90" x 108"	15.32

Ces couvertures à tissage thermique sont légères et fraîches pour l'été mais chaudes et confortables pour l'hiver. Elles sont en coton à bordure de nylon. Lavables à la machine, idéales pour le chalet. Choix de teintes-décor: blanc, ton or, rose, vert, bleu ou prune en formats jumeau ou double. Grand format en rose, bleu et prune seulement.

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 436.

Achats en personne seulement

Capitol et United Artists vous offrent un intéressant choix de disques

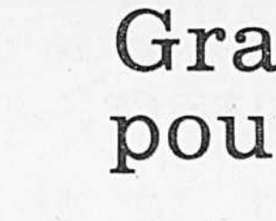

Gilbert Bécaud
Prix Eaton
8.98 3 microsillons
Collection d'Or, disque no SPAC-68065.

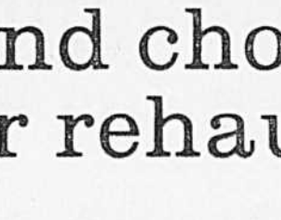

Adamo
Prix Eaton
8.98 3 microsillons
Collection d'Or, disque no SPAC-68066.

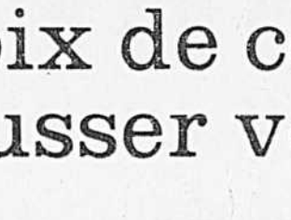

Edith Piaf
Prix Eaton
8.98 3 microsillons
Collection d'Or, disque no SPAC-68067.

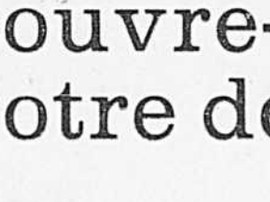

Les Beatles
Prix Eaton
7.98 2 microsillons
1962-1966. Disque no SKBO-3403.

Les Beatles
Prix Eaton
7.98 2 microsillons
1967-1970. Disque no SKBO-3404.

Ringo Starr
Prix Eaton
4.97
Ringo. Disque no SWAL-3413.

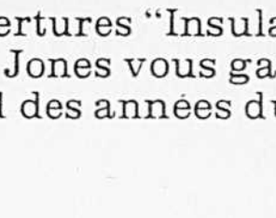

Paul McCartney
Prix Eaton
4.97
Band on the run. Disque no SO-3415.

Adamo
Prix Eaton
4.97
Adamo. Disque no SPAO-67360.

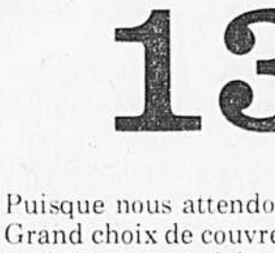

Babe Ruth
Prix Eaton
4.97
First Base. Disque no SW-1151.

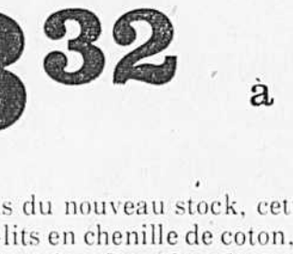

Pink Floyd
Prix Eaton
4.97
Dark side of the moon. Disque no SMAS-11163.

Electric Light Orchestra
Prix Eaton
4.97
On the third Day. Disque no UALA-128F.

War
Prix Eaton
4.97
Deliver The Word. Disque no UALA 128F.

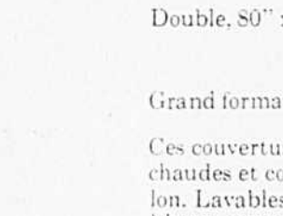

Il était une fois la révolution
Prix Eaton
4.97
Bande sonore. Disque no UAS-5221.

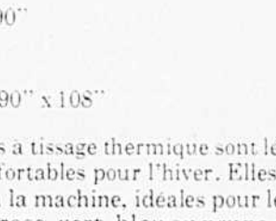

Le bon, la brute et le truand
Prix Eaton
4.97
Bande sonore. Disque no UAS-5172.

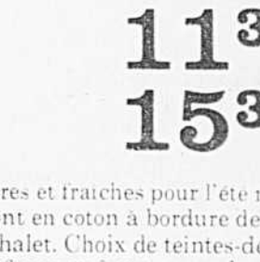

Mallette de transport
Prix Eaton
4.99
Mallette en "platterpak" résistant effet denim. Peut contenir 25 microsillons.

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 560.

Venez ou téléphonez 842-9211

EATON

Profitez de cette occasion! Tentures faites sur mesure sans frais de main-d'oeuvre

Vous savez comme il est difficile de trouver les tentures qui conviennent parfaitement à vos fenêtres! Eaton vous offre la solution à ce problème. Dès aujourd'hui et ce, jusqu'à jeudi le 11 juillet, vous pourrez choisir votre tissu parmi notre grand choix et faire confectionner vos tentures sans aucuns frais de main-d'oeuvre. Vous trouverez sûrement ce qu'il vous faut dans notre sélection de tissus-décor. Vous serez assuré d'une main-d'oeuvre experte sans frais supplémentaires. Venez tôt et profitez de cette occasion vraiment spéciale!

Eaton Centre-ville seulement (sixième étage).

Achats en personne seulement

La carte comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.

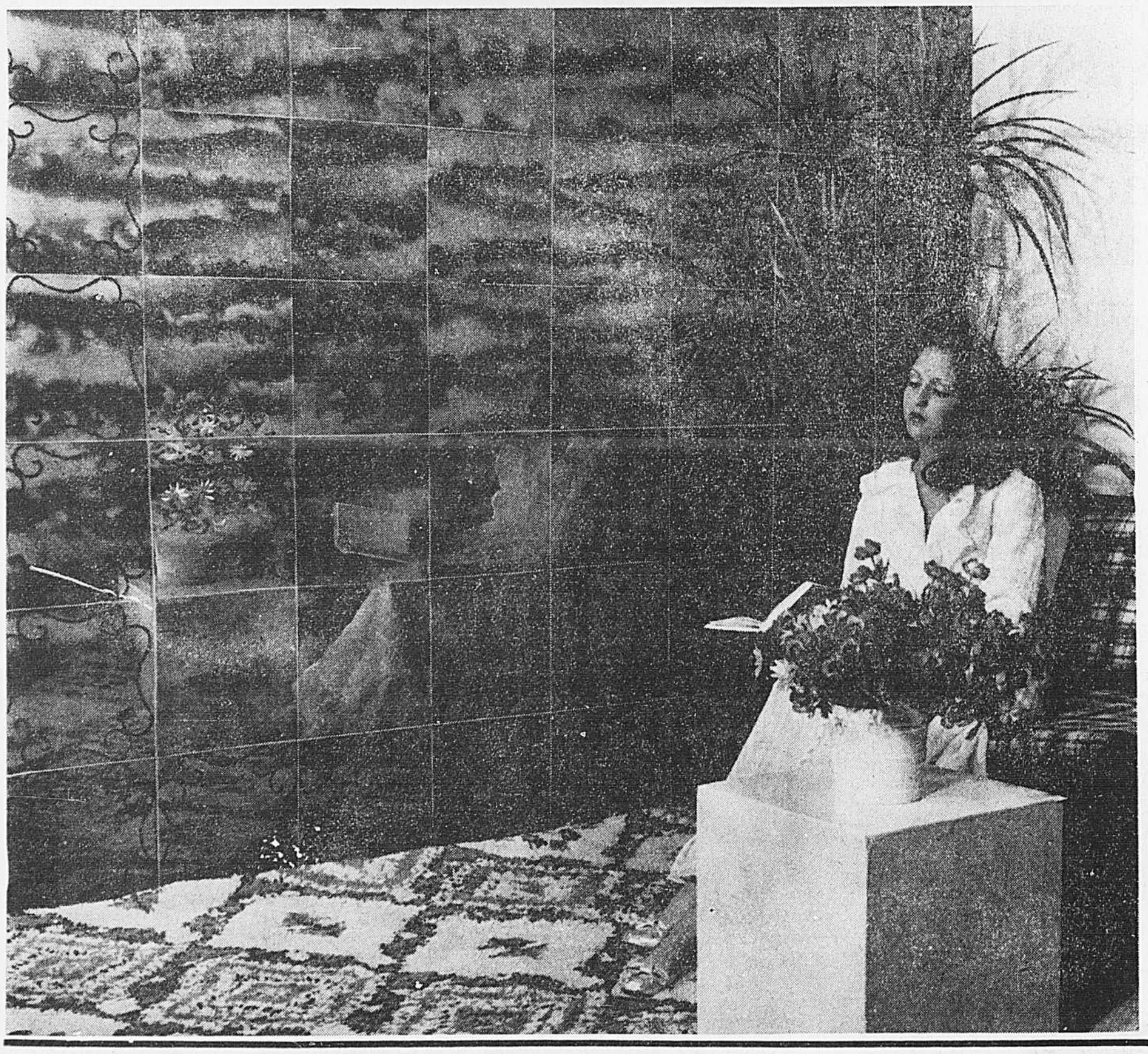

Offre intéressante! Carreaux de miroir auto-collants

15.99 la douzaine

Apportez du changement et de l'originalité à votre foyer avec ces carreaux de verre fumé. Ces carreaux faciles à appliquer mesurent approximativement 12" x 12". Directions d'installation comprises. Enlever le papier à l'endos et appuyer en place sur n'importe quelle surface plate et sèche. Pour nettoyer vos carreaux, il suffit de passer un linge humide. Choix de carreaux bruns ou à motifs de volutes.

EATON Centre-ville (sixième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Rayon 374. Egalement à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa au Centre commercial Bayshore.

Venez ou téléphonez 842-9211

Démonstration d'artisanat chez Eaton Centre-ville

Venez voir une démonstration de broderie, donnée par un représentant de la maison BAAR & MACKEY LTÉE

Jeudi et vendredi les 27 et 28 juin 12 h 00 à 20 h 30 et samedi 29 juin 9 h 00 à 17 h 00

Eaton Centre-ville, rayon de la laine, deuxième étage.

La semaine du Canada.

24 juin - 1er juillet

pensons-y!

EATON EST À VOTRE SERVICE.

Centre-ville 677 rue Ste-Catherine ouest.

Pointe-Claire Centre commercial Fairview

Anjou Les Galeries d'Anjou

ET MAINTENANT VIENNENT S'AJOUTER:

Mail Cavendish et **Carrefour Laval**

Boul. Cavendish, quartier Côte-St-Luc. Sortie 7 de l'autoroute, Laval.